

Rapport annuel

2010

شريك
من أجل الرخاء

партнер для
процветания

socio para la
prosperidad

促进繁荣的伙伴

partenaire pour
la prospérité

partner for
prosperity



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Rapport annuel de l'ONUDI 2010

© ONUDI 2011. Tous droits réservés.

La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition de l'Organisation des Nations Unies. Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ou de leur système économique et degré de développement. Les appellations "développé", "industrialisé" ou "en développement" sont employées à des fins statistiques et n'expriment pas nécessairement un jugement quant au niveau de développement de tel ou tel pays ou telle ou telle zone. La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'ONUDI.

Publication réalisée par la Section des publications, de la bibliothèque et des services en anglais de l'Office des Nations Unies à Vienne.

Les pages intérieures de la présente publication sont imprimées sur du papier sans bois et non couché, certifié par le Forest Stewardship Council (chaîne de traçabilité) et le Système de reconnaissance des certifications forestières (chaîne de traçabilité).

L'intégralité du présent rapport est disponible en ligne à l'adresse:

www.unido.org

ISSN 1020-766X

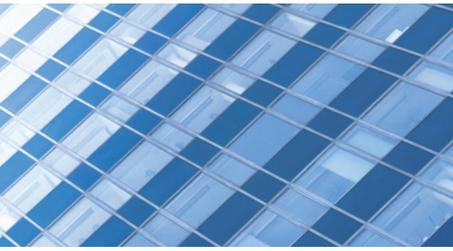
Distribution: générale

IDB.39/2-PBC.27/2 2011

Français

Original: anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
RAPPORT ANNUEL 2010



Avant-propos du Directeur général	iv
Déclaration de mission	vi

01 Croissance de qualité 1

Gestion de la coopération technique • Gestion financière • Gestion du changement • Politiques en matière d'égalité des sexes • Ressources humaines • Politiques visant à réduire les émissions de carbone

02 Partenaire pour la prospérité 15

L'ONUDI: un coéquipier efficace au sein du système des Nations Unies • Un partenaire dans les initiatives multilatérales relatives à l'énergie • Un partenaire avec d'autres acteurs internationaux • Un partenaire sur le terrain • L'ONUDI travaille en partenariat avec le secteur privé • Un partenaire du milieu universitaire • Faire passer le message

Section spéciale:

Suite donnée par l'ONUDI aux objectifs du Millénaire pour le développement

03 Réduction de la pauvreté grâce à des activités productives 37

Objectifs du Millénaire pour le développement • Pays les moins avancés • Petites et moyennes entreprises • Emploi des jeunes • Développement de l'entrepreneuriat • Promotion des investissements • Programme de bourses de sous-traitance et de partenariat • Agro-industries • Industrialisation de l'Afrique • Sécurité des aliments • Changement structurel et diversification de l'économie • Développement rural • Crises humanitaires • Industries culturelles • Développement de groupements en faveur des pauvres • Femmes dans l'industrie • Préviation technologique

Section spéciale:

Agribusiness

04 Renforcement des capacités commerciales 55

Diversification • Normes de qualité, de sécurité et d'environnement • Analyse, certification et calibrage • Renforcement des capacités productives • Compétitivité • Conseils en matière de politiques • Mise à niveau industrielle • Infrastructure de contrôle de la conformité et de la qualité • Services consultatifs pour le commerce • Résultats en matière d'exportation • Normes ISO relatives à l'hygiène alimentaire • Aide pour le commerce • Consortiums d'exportation • Responsabilité sociale des entreprises

Section spéciale:

Trade Capacity Building Resource Guide, 2010

05 Environnement et énergie

67

Développement industriel durable • Industrie verte • Efficacité énergétique • Énergies renouvelables • Technologies à faible émission de carbone • Plate-forme de connaissances sur les énergies renouvelables • Technologies utilisant des énergies propres • Centres nationaux pour une production plus propre • Leasing chimique • Gestion rationnelle des produits chimiques • Utilisation du mercure pour l'extraction d'or • Polluants organiques persistants • Élimination progressive des HCFC • Destruction des substances appauvrissant la couche d'ozone • Changement climatique • Utilisation rationnelle des ressources • Déchets électroniques • Gestion de l'eau • Gestion fondée sur l'écosystème • Tourisme durable • Contamination de l'eau par l'arsenic • Écovilles • Technologies de pointe appropriées

Section spéciale:

L'accès à des services fondés sur une énergie durable et fiable



06 Services d'analyse et d'orientation

85

Recherche sur le développement industriel • Politique industrielle • Activités d'analyse • Coopération avec l'OCDE • Bases de données de l'ONUDI • Indices de production industrielle • Méthodologie statistique • Journée mondiale de la statistique • Rapport sur le développement industriel 2011 • Travaux de recherche sur le changement structurel • Publications et études • Collaboration avec la Banque mondiale et la CNUCED • Institut de l'ONUDI pour le renforcement des capacités • Directives et méthodologie dans le domaine des statistiques industrielles • Rapports sur la compétitivité industrielle

Section spéciale:

Recherche d'une politique: le cas de la Mongolie

Généralités sur l'ONUDI

L'ONUDI dans le monde

Abréviations

Appendices sur CD-ROM

Statistiques opérationnelles • Projets approuvés au titre des contributions volontaires • Coopération technique avec les pays les moins avancés (PMA) • Programme ordinaire de coopération technique • Nominations d'experts par listes d'États • Accords et autres arrangements conclus en 2010 • Présentations de pays/séminaires organisés par les bureaux de promotion des investissements et de la technologie • Achats • Représentation hors siège • Composition du secrétariat et informations relatives au personnel • Perfectionnement du personnel • Statistiques industrielles • Liste des activités de coopération technique

Avant-propos du Directeur général

Les lecteurs du *Rapport annuel 2010* de l'ONUDI relèveront un certain nombre d'améliorations dans la présentation et la structure de cette publication, dont le but est de toucher un public plus large que son lectorat primaire, à savoir les représentants des États Membres au sein des organes directeurs. Les modifications apportées à la présentation, au style et à la teneur du *Rapport* s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés pour présenter l'ONUDI à des lecteurs qui ne connaissent pas encore bien l'Organisation et ses activités et qui, lorsqu'ils seront informés de notre rôle dans la réduction de la pauvreté, souhaiteront peut-être collaborer avec nous, nous appuyer ou faire appel à nos compétences pour résoudre des problèmes urgents de développement. Elles visent également à montrer que le développement industriel durable est absolument indispensable pour réduire la pauvreté dans la durée grâce à une diversification économique privilégiant des activités plus productives et concurrentielles, en particulier dans les pays les moins avancés. Le développement industriel durable est également nécessaire pour assurer une meilleure intégration dans les flux commerciaux mondiaux moyennant une approche acceptable sur le plan environnemental et social. C'est là, nous semble-t-il, une condition préalable à une véritable création de richesses, qui va bien au-delà de la simple atténuation de la pauvreté.

Au cours de l'année considérée, l'ONUDI a pu aller de l'avant en s'appuyant sur les succès des années précédentes. Nous avons été, une fois encore, considérés comme le meilleur agent d'exécution du Protocole de Montréal, et l'ampleur de nos activités a été reconnue par nos partenaires, dans les pays développés comme dans les pays en développement. Indépendamment de cette évolution favorable, nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer notre efficacité et notre efficacité en privilégiant l'obtention de résultats, en vue de faire de l'ONUDI un partenaire encore plus utile au service de la prospérité. Nos efforts reposent sur

un programme global de changement et de rénovation organisationnelle, que nous avons lancé avec les conseils et l'appui des États Membres. Ce programme modifiera en profondeur la façon dont l'Organisation fonctionne, comme il est précisé dans le chapitre premier.

Plus que jamais, l'ONUDI réussit parfaitement à s'inscrire dans un créneau et à fournir des services spécialisés qui représentent un travail essentiel au sein de la vaste gamme d'activités entreprises par l'Organisation des Nations Unies pour promouvoir le développement économique et social. Nous travaillons en coopération avec d'autres organismes et sommes tout aussi heureux de jeter les bases sur lesquelles d'autres pourront asseoir leur action que d'assumer un rôle pilote dans les domaines pour lesquels nous avons reçu un mandat de nos États Membres et de la communauté internationale du développement. Nous sommes fiers d'être un partenaire efficace et fiable, attentif aux besoins des autres et suffisamment souple pour adapter son approche et ses méthodes à la situation de chaque pays client. À cet égard, nous nous réjouissons tout particulièrement de la place qui a été faite au développement industriel et aux questions énergétiques connexes dans le document issu du Sommet des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement tenu à New York en septembre. Notre but est avant tout de réduire véritablement et durablement la pauvreté à travers la promotion du développement industriel durable.

Le *Rapport annuel 2010* illustre certains des innombrables cas où l'ONUDI joue un rôle déterminant en proposant des solutions novatrices aux problèmes de développement auxquels nos États Membres doivent faire face. C'est souvent l'effet multiplicateur de nos services qui contribue à leur succès. Les lecteurs trouveront dans le présent *Rapport* un aperçu général des réalisations de l'ONUDI en 2010. Les chapitres 2 à 6 contiennent chacun une section spéciale qui



présente une tendance actuelle de l'action de l'ONUDI — l'accès à l'énergie et les agro-industries ont fait l'objet d'une attention particulière en 2010 — ou donne des informations complémentaires sur une activité mentionnée dans le corps du chapitre concerné. Nous sommes particulièrement fiers du guide intitulé *2010 Trade Capacity Building Resource Guide*, présenté dans le chapitre 4, ainsi que des efforts que nous déployons pour promouvoir la production nationale de produits pharmaceutiques essentiels dans les pays en développement, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La section spéciale du chapitre 6 souligne le caractère fondamental des travaux de recherche et d'analyse menés par l'ONUDI, qui nous permettent de fournir des conseils avisés aux gouvernements et de formuler des programmes et des projets fondés sur un cadre conceptuel solide.

Parallèlement, le *Rapport* répond aux indications données par les organes directeurs de l'ONUDI en incorporant le rapport sur l'exécution du budget et le rapport sur l'exécution du programme de l'Organisation. Il répond également à l'obligation qui nous est faite de rendre compte, à travers nos rapports annuels, de nos activités liées à l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (GC.11/Res.3) et à l'exécution du cadre de programmation à moyen terme 2010-2013 (GC.13/Res.3). Les appendices comprennent notamment des statistiques opérationnelles, une liste de tous les projets de coopération technique, dont ceux en faveur des pays les moins avancés, ainsi que les projets approuvés au titre des contributions volontaires.

Le chapitre 2 est tout particulièrement axé sur la contribution de l'ONUDI à la cohérence de l'action du système des Nations Unies et sur notre large éventail de partenariats avec d'autres acteurs dans le domaine du développement international. Il a été réaffirmé, dans le cadre de la nouvelle

déclaration de mission de l'ONUDI (voir chapitre 1^{er}) adoptée en 2010, que l'Organisation était un partenaire pour la prospérité. Tel est le thème du présent *Rapport*. Les partenariats que nous instaurons et promovons sont diversifiés. Le présent *Rapport* évoque notamment des partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies, des partenariats entre l'ONUDI et le secteur privé, des partenariats entre pays en développement (coopération Sud-Sud) et des partenariats entre pays industrialisés et en développement. C'est pourquoi un chapitre a été spécialement consacré à ce thème, mais il s'agit en fait d'un leitmotiv que les lecteurs retrouveront dans l'ensemble du *Rapport*.

En conclusion, je souhaiterais inviter nos lecteurs à consulter le site Web de l'ONUDI (www.unido.org) où ils pourront obtenir davantage d'informations sur l'Organisation ou se tenir au courant des faits les plus récents. Le *Rapport annuel* ne peut donner qu'un aperçu des activités que nous avons menées en 2010, mais je suis certain qu'il vous permettra de juger par vous-même de l'importance de la contribution que nous avons été à même d'apporter au développement international. S'il vous donne envie d'en savoir plus sur l'ONUDI et sur les services très utiles qu'elle offre, alors il aura atteint son but.

Kandeh K. Yumkella
Directeur général

L'ONUDI a pour objectif de réduire la pauvreté par le biais du développement industriel durable. Nous voulons que tous les pays aient la possibilité de mettre en place un secteur de production prospère, d'accroître leur participation au commerce international et de protéger leur environnement.

Nos services: croissance de qualité

Par “croissance de qualité” nous entendons l’amélioration et l’élargissement continu de tous nos services, qui sont multidisciplinaires et ont un impact positif sur les politiques et les institutions à l’échelle mondiale.

» NOUS PROPOSONS DES SOLUTIONS: nous faisons appel à des compétences et à des expériences mondiales pour répondre à des problèmes de développement complexes par le biais de services intégrés à fortes retombées.

» NOUS SOMMES FLEXIBLES: nous différencions et adaptons nos démarches et nos méthodologies en fonction des besoins des pays, compte tenu de leurs différents stades de développement.

» NOUS ÉLARGISSONS NOS SERVICES: nous étendons notre portée géographique et renforçons nos activités pour desservir un plus grand nombre de pays et de personnes.

» NOUS ASSURONS L’EFFICACITÉ: nous mesurons l’impact de nos services sur le développement afin d’obtenir les meilleurs résultats possibles.

Nos opérations: unité d’action de l’ONUDI

Par “Unité d’action de l’ONUDI”, nous entendons que nous sommes unis sur le plan des objectifs et de l’action.

» NOUS DONNONS DES MOYENS D’AGIR À NOS COLLABORATEURS: nous identifions et renforçons les compétences et les connaissances, encourageons la communication et l’innovation, améliorons l’intégrité et la responsabilité et récompensons le travail en équipe.

» NOUS ŒUVRONS AU SERVICE DE NOS PARTENAIRES: nous favorisons la coopération, la capacité de réaction et le sentiment d’appropriation pour répondre aux besoins de toutes les parties prenantes.

» NOUS SERVONS D’EXEMPLE: nous assurons une direction éthique tenant compte de la problématique hommes-femmes, motivons nos collaborateurs, favorisons l’innovation et travaillons dans le cadre d’équipes souples et interinstitutions.

» NOUS ASSURONS UNE GESTION EFFICACE: Nous améliorons la rapidité et l’efficacité de tous nos services et définissons et appliquons des procédures de travail qui réduisent au minimum les lourdeurs administratives.



Croissance de qualité

La nouvelle déclaration de mission résume en quelques mots l'essence même de l'ONUDI, ses aspirations et sa vision stratégique. Élaborée en mars avec la participation des fonctionnaires de toutes les structures de l'Organisation, la déclaration de mission envoie un message clair aux États Membres, aux donateurs, aux pays bénéficiaires, à la communauté internationale et au grand public: l'ONUDI est une partenaire fiable et efficace pour les pays en développement dans leur quête de prospérité. Le présent *Rapport* rappelle au lecteur les différents messages de la déclaration de mission. Le chapitre premier décrit les politiques et le cadre de gestion qui sous-tendent l'action de l'ONUDI et lui assurent une croissance de qualité.

Gestion de la coopération technique

La tendance positive du volume de financement des programmes de coopération technique de l'ONUDI s'est confirmée en 2010. Grâce au niveau élevé de financement des projets prévu dans les accords signés au cours des années précédentes, notamment les versements par tranches, les budgets des projets actuels ont enregistré une augmentation nette d'un peu plus de 182 millions de dollars des États-Unis d'Amérique, soit près de 15 % de plus par rapport à l'année dernière. Cette augmentation est, de loin, la plus importante de toute l'histoire de l'Organisation. En dépit du volume élevé des décaissements en espèces effectué par les donateurs, le niveau des versements futurs au titre des accords conclus et les fonds programmables des donateurs disponibles n'ont que légèrement augmenté par rapport au niveau élevé de 2009, de sorte que le montant total des fonds mobilisés a atteint 183,6 millions de dollars. Compte tenu également du volume réel des services fournis au titre des projets durant l'année considérée, soit 153,5 millions de dollars, le portefeuille des projets et programmes en cours a enregistré une augmentation substantielle de 30 millions de dollars pour atteindre 385,4 millions de dollars. Ce montant record se traduira certainement par une nouvelle augmentation du volume des services de coopération technique qui seront effectivement fournis par l'ONUDI à ses clients en 2011.

Figure I. MONTANTS DISPONIBLES POUR L'EXÉCUTION DE PROJETS (en millions de dollars des États-Unis)

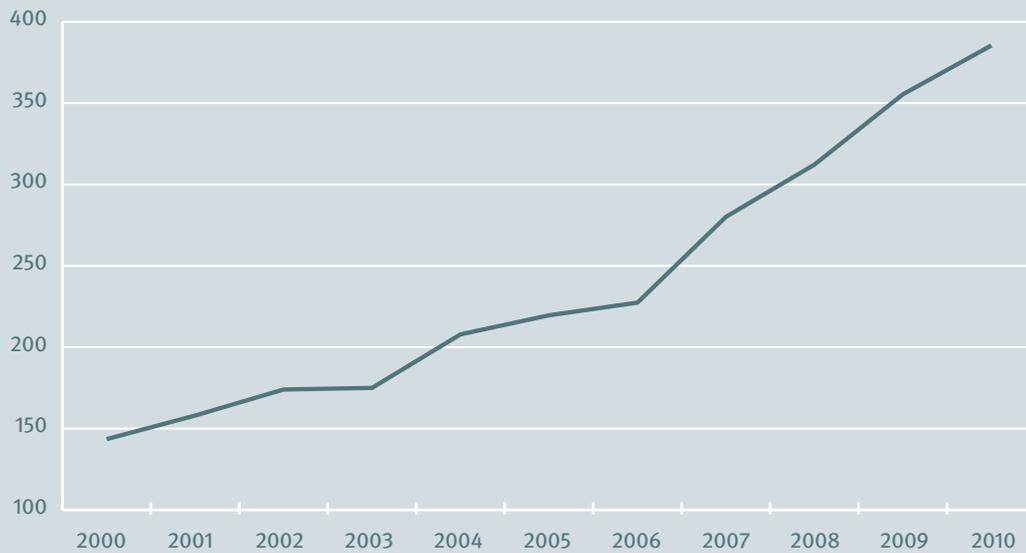
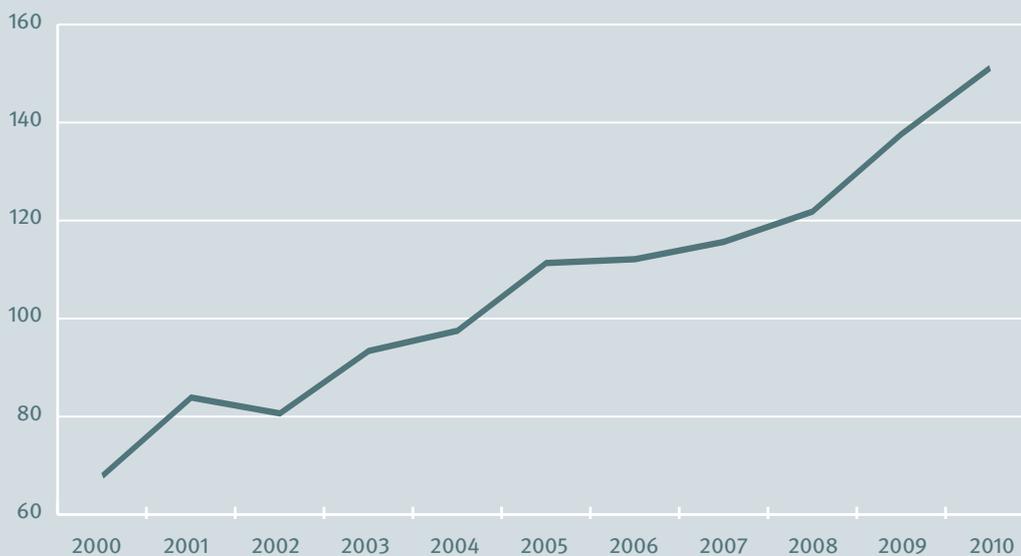


Figure II. MONTANTS DES PROJETS DE COOPÉRATION TECHNIQUE EXÉCUTÉS (en millions de dollars des États-Unis)



Le mécanisme d'examen des activités de coopération technique, qui a été mis en place en 2006, a été profondément révisé au mois de juin avec l'introduction d'un nouveau système pour la sélection, l'évaluation et l'approbation des programmes et projets, qui permettra de renforcer les contrôles croisés du processus d'examen et, partant, d'améliorer les normes de qualité. Le mécanisme ainsi révisé prévoit de séparer les fonctions de sélection et d'approbation, qui étaient auparavant assurées par le Comité d'approbation des programmes, et de les confier respectivement au

nouveau Comité d'examen technique et de sélection et au Comité d'approbation et de suivi des programmes. Le Comité d'examen technique et de sélection analyse et oriente les demandes de projets, tandis que le Comité d'approbation et de suivi des programmes approuve les dossiers complets des projets et le décaissement des fonds programmables de l'ONUDI, vérifie la conformité avec les exigences relatives à l'établissement des rapports et fournit des avis en matière de programmation au Conseil exécutif. Le système révisé supposait également de redéfinir la mission

du Groupe consultatif sur la qualité, devenu Groupe de l'évaluation, qui est désormais chargé d'évaluer les questions thématiques et la qualité générale des projets avant de les transmettre au Comité d'approbation et de suivi des programmes. Le recours systématique au cadre logique et à l'approche connexe de la chaîne d'intervention est un instrument essentiel, non seulement pour l'élaboration des concepts et des projets, mais aussi pour leur examen cohérent à tous les niveaux.

En avril, le Conseil exécutif a entériné une proposition détaillée concernant un système amélioré de suivi, d'établissement de rapports et de contrôle des risques. Une première série de mesures visant à renforcer le respect des conditions de base pour l'établissement de rapports a été appliquée en juillet et les phases suivantes interviendront en 2011 dans le cadre du Programme pour le changement et la rénovation organisationnelle.

En 2010, le Comité d'approbation des programmes et le Comité d'examen technique et de sélection ont tenu 29 réunions et examiné 120 concepts (résumés récapitulatifs des services, formulaires de sélection des programmes, formulaire d'identification des projets, etc.) avec un taux global d'approbation de 70 %. Le tableau 1 présente le détail des décisions.

Gestion financière

L'augmentation du volume de financement des programmes de coopération technique de l'ONUDI susmentionnés s'explique, en grande partie, par le nombre croissant de donateurs et de fonds qui ont reconnu la pertinence et la qualité des services de l'ONUDI.

Les crédits publics, notamment les différents fonds d'affectation spéciale multidonateurs, ont dépassé pour la

première fois le seuil des 100 millions de dollars et 17 donateurs ont fourni plus de 1 million de dollars chacun. En 2010, l'Union européenne a été, encore une fois, le plus gros contributeur, avec une augmentation nette des budgets de projets (dépenses d'appui non comprises) de 20,1 millions de dollars, suivie par l'Italie avec 16,5 millions de dollars. Les autres donateurs dont les contributions ont dépassé le million de dollars sont le Japon, avec 5,2 millions de dollars (et 1,1 million de dollars au titre du Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine), la Suisse, avec 4,8 millions de dollars, la Norvège, avec 4,4 millions de dollars, la Fédération de Russie, avec 3,8 millions de dollars, l'Allemagne, avec 2,9 millions de dollars, la France, avec 2,7 millions de dollars, l'Espagne, avec 2,6 millions de dollars (plus 5,6 millions de dollars au titre du Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement), l'Inde, avec 2,4 millions de dollars, le Canada, avec 2,2 millions de dollars, l'Autriche, avec 2 millions de dollars et le Nigéria, l'Afrique du Sud, la Suède et la Zambie, avec une contribution se situant entre 1 et 2 millions de dollars. L'appendice B (voir CD ci-joint) présente la répartition par région et par priorité thématique des montants approuvés au titre du Fonds de développement industriel et de fonds d'affectation spéciale.

Le montant du financement public indirect de la coopération technique de l'ONUDI à travers différents fonds d'affectation spéciale multidonateurs de l'ONU a atteint 19,6 millions de dollars. En 2010, les fonds d'affectation spéciale multidonateurs au titre de l'initiative "Unis dans l'action" ont fourni la plus grosse contribution, soit 7,3 millions de dollars; les projets financés par les fonds d'affectation spéciale multidonateurs d'après crise ont reçu 5,6 millions de dollars; le Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, financé par

CONCEPTS EXAMINÉS PAR LE COMITÉ D'APPROBATION DES PROGRAMMES ET LE COMITÉ D'EXAMEN TECHNIQUE ET DE SÉLECTION EN 2010

Décision		Nombre de concepts	Pourcentage
Approuvé	Tel que soumis	19	16 %
	Sous réserve de modification	65	54 %
Resoumission demandée		17	14 %
Décision reportée		13	11 %
Non approuvé		6	5 %
Total		120	100 %

l'Espagne par le biais du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a également fourni 5,6 millions de dollars pour les budgets de projets, et le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine, financé essentiellement par le Japon, a dégagé une contribution de 1,1 million de dollars.

En ce qui concerne l'environnement et l'énergie, la contribution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal est passée d'un montant s'échelonnant entre 45 et 60 millions de dollars au cours de la période 2004-2009 à un montant record de 72,8 millions de dollars. Après le niveau exceptionnel atteint en 2009, avec 43,3 millions de dollars, les nouveaux crédits du FEM sont tombés à 25,8 millions de dollars É.-U. et, après un recul en 2009, la contribution du Fonds multilatéral a affiché un montant record de 46,9 millions de dollars. Étant donné que de nombreux grands projets sont en cours de réalisation ou d'examen, notamment dans les domaines du changement climatique et de l'énergie, le FEM devrait approuver davantage de projets en 2011, sachant que le montant disponible pour la période de la cinquième reconstitution du FEM (juillet 2010-juin 2014) dépasse 4,3 milliards de dollars. Les demandes de cofinancement adressées au FEM, tant pour les projets d'assistance préparatoire que pour les projets principaux, posent problème, notamment pour les grands projets des pays les moins avancés. Il faudra donc solliciter les États Membres pour qu'ils participent à ces projets.

En septembre, l'ONUDI a adressé au secrétariat du FEM un plan d'action révisé susceptible de faire l'objet d'un suivi, qui met en lumière les progrès accomplis en 2010 dans le respect des normes fiduciaires établies à l'intention des dix organismes d'exécution. Trois documents ont été publiés en mai. Le document de politique générale sur la déclaration de situation financière a été approuvé et diffusé (voir la section ci-dessous sur les ressources humaines). Le document sur le cadre de contrôle interne contient une série de principes directeurs et de politiques essentiels inhérents à la structure et aux activités de l'Organisation, qui sont pleinement intégrés aux processus de gestion de la planification, de l'exécution et du suivi. En tant que mécanisme global, ce cadre recouvre l'ensemble des politiques, des procédures, des activités et engagements de suivi et des normes de conduite, ainsi que d'autres aspects du fonctionnement de l'Organisation. Il vise à assurer une gestion efficace et efficiente de l'ONUDI et une

utilisation rationnelle, économique et appropriée des ressources qu'elle gère.

Enfin, le système révisé pour la sélection, l'évaluation et l'approbation des programmes et projets de coopération technique assure la séparation entre les fonctions de sélection et les fonctions d'approbation et de suivi et s'appuie sur deux organes de prise de décisions comprenant des représentants de différents organismes. Un organe d'examen par les pairs du FEM au sein de l'ONUDI est chargé de vérifier la qualité des projets financés par le FEM en fonction des critères de ce dernier.

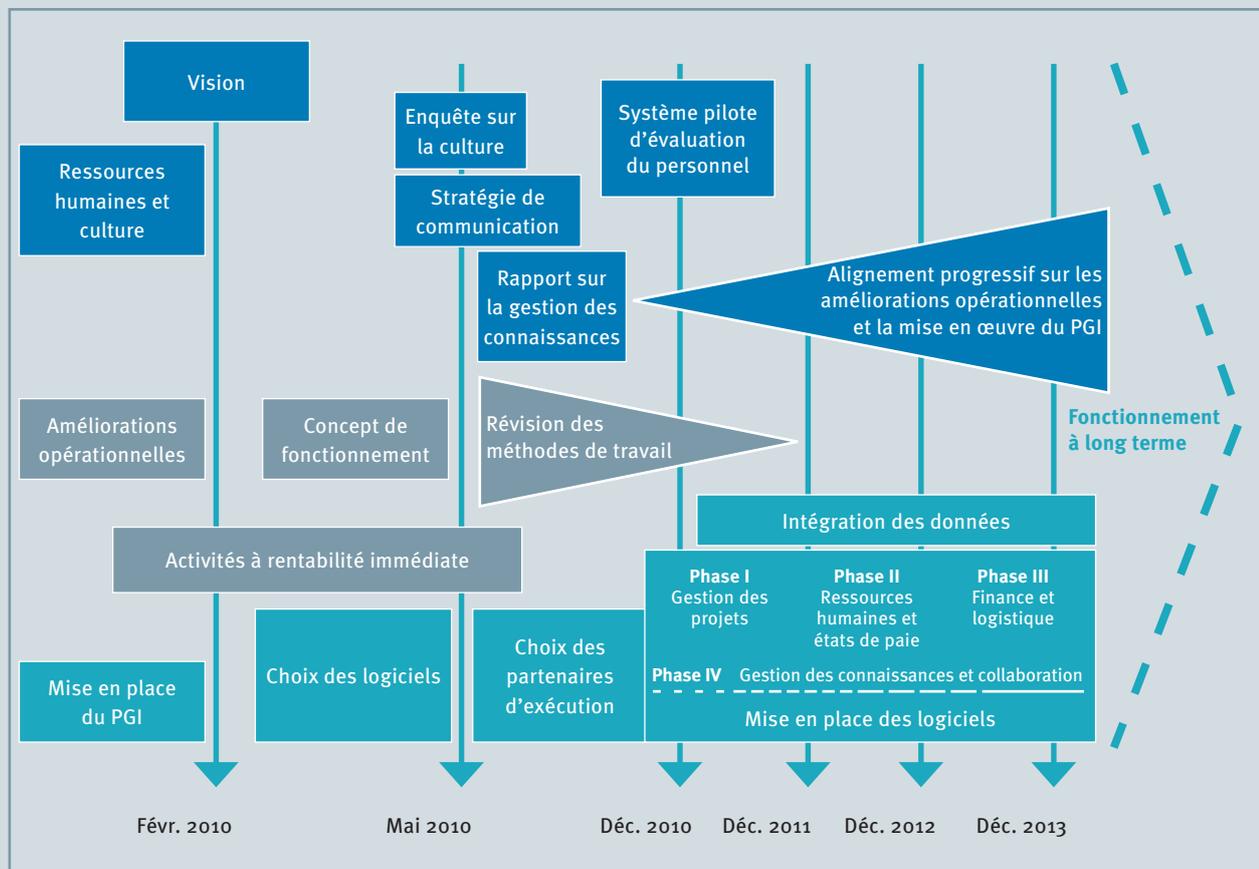
Avec la publication des trois documents susmentionnés, l'ONUDI considère qu'elle s'est conformée à huit des onze normes fiduciaires du FEM ci-après: audit externe; déclaration de la situation financière; code d'éthique; audit interne; passation de marchés; fonction d'évaluation; fonction d'investigation; alerte téléphonique. Les questions en suspens relatives aux risques et à leur gestion sont liées aux normes fiduciaires pour ce qui concerne: a) les cadres de gestion et de contrôle financiers, b) l'évaluation des projets et c) les systèmes pour le suivi et les projets à risque; elles seront examinées plus avant dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative de gestion du changement en cours.

Des trois priorités thématiques de l'ONUDI, celle qui concerne l'environnement et l'énergie a attiré la plus grande part des crédits, soit 90,1 millions de dollars, dont près de 80 % proviennent du FEM et du Fonds multilatéral. La réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives a bénéficié de 58,5 millions de dollars, et 28,9 millions de dollars ont été alloués au renforcement des capacités commerciales.

Les montants versés aux trois fonds d'affectation spéciale gérés par l'ONUDI ont été limités. Seule la Finlande a contribué à la fois au fonds pour le renforcement des capacités commerciales et au fonds pour l'agribusiness. Aucune autre contribution n'a été reçue pour le fonds pour l'énergie renouvelable après sa mise en place par la Conférence générale au titre des fonds provenant des soldes inutilisés (décision GC.13/Dec.15). D'autres contributions à ces fonds d'affectation spéciale faciliteraient, dans une grande mesure, le lancement de projets hautement prioritaires pertinents ou, le cas échéant, couvriraient la part de l'ONUDI dans le financement des projets communs.

En dépit du nombre élevé de projets approuvés en 2010, l'ONUDI a terminé l'année avec un portefeuille de projets

Figure III. PLAN D'EXÉCUTION DE HAUT NIVEAU DU PROGRAMME POUR LE CHANGEMENT ET LA RÉNOVATION ORGANISATIONNELLE



L'étape finale des travaux préparatoires a consisté en l'élaboration d'un plan d'exécution de haut niveau. Sur cette base, des plans de travail détaillés pour trois domaines distincts — ressources humaines et culture, améliorations opérationnelles et mise en place du PGI — ont été établis et approuvés par le Comité pour le changement et la rénovation organisationnelle, et les initiatives concrètes correspondantes ont été lancées peu après.

particulièrement sain à présenter pour approbation en 2011, notamment dans les domaines de l'énergie et du changement climatique, de l'environnement et du renforcement des capacités commerciales. La priorité thématique relative à la réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives devrait bénéficier, une fois de plus, de la contribution de différents fonds d'affectation spéciale multidonateurs et les donateurs sont de plus en plus intéressés par le financement

direct de certains projets. On peut donc s'attendre à une augmentation des crédits durant les prochaines années, d'autant que l'initiative relative à l'agribusiness, dans le cadre de laquelle un important portefeuille est en cours d'élaboration, bénéficiera de l'appui d'un fonds d'affectation spéciale particulier. On constate également un intérêt croissant pour le financement des projets destinés à appuyer le développement du secteur privé.

Gestion du changement

» Pour une croissance de qualité

Le Programme pour le changement et la rénovation organisationnelle est une initiative engagée à l'échelle de l'Organisation qui vise à renforcer le rôle de l'ONUDI en tant que partenaire pour la prospérité. Dans le cadre du programme triennal, on a entrepris d'apporter des changements fondamentaux dans le mode de fonctionnement de l'Organisation pour renforcer son efficacité et son efficacité. Le programme s'appuie sur le modèle dit "Leading Change and Organizational Renewal Model" (modèle pour le changement et la rénovation organisationnelle), qui a été adopté en janvier à l'occasion d'un séminaire de hauts responsables, et qui, parallèlement à la mise en œuvre d'autres initiatives de gestion du changement, préconise de faire évoluer la culture organisationnelle préalablement à tout changement majeur.

Les avantages attendus du Programme pour le changement et la rénovation organisationnelle sont résumés dans la nouvelle déclaration de mission de l'ONUDI: croissance de qualité et "Unis dans l'action". Ils seront obtenus grâce à la refonte des méthodes de travail de l'ONUDI et à la mise en place d'un système utilisant un progiciel de gestion intégré (PGI), parallèlement aux ajustements nécessaires dans la mise en valeur des ressources humaines et la culture organisationnelle. Pour faire en sorte que tous les aspects du modèle pour le changement et la rénovation organisationnelle — les méthodes de travail et le mode d'organisation, ainsi que les ressources humaines et la culture — soient pris en charge de manière systématique et globale, le Directeur général a mis sur pied, en février, une nouvelle structure de gouvernance du Programme pour le changement et la rénovation organisationnelle. Composée de fonctionnaires des différents services de l'Organisation, cette nouvelle structure a été conçue pour encourager le travail d'équipe. Le principal organe de prise de décisions créé pour ce programme est le Comité pour le changement et la rénovation organisationnelle qui est chargé de fournir des orientations générales et particulières et de superviser le programme. Le Bureau pour le changement et la rénovation organisationnelle a été mis en place au sein du cabinet du Directeur général pour orienter, coordonner et gérer la mise en œuvre du programme. Il est appuyé par deux équipes spéciales dont le rôle consiste à renforcer l'efficacité et l'efficacité opérationnelles et à améliorer la gestion et la culture du travail.

Beaucoup d'efforts ont été déployés en 2010 pour renforcer la dynamique de changement et susciter l'engagement de

l'ensemble du personnel. Afin d'exploiter au mieux son nouveau modèle d'organisation, l'ONUDI a examiné un certain nombre de questions, notamment les valeurs et les normes et leur impact sur les comportements, les moyens d'améliorer le travail d'équipe, les systèmes d'évaluation et de motivation, le partage des connaissances et l'efficacité de la communication. Une enquête diagnostique détaillée a été réalisée entre avril et juin pour avoir une image plus claire de la culture du travail et établir une base de référence pour évaluer les progrès en matière de changement culturel. L'enquête a suscité de nombreuses réactions chez le personnel et a permis d'identifier certains domaines clés susceptibles d'être améliorés. La désignation d'agents pour le changement au sein des structures organisationnelles concernées facilitera l'adoption en douceur des nouvelles méthodes de travail et ouvrira la voie aux changements culturels voulus. L'ONUDI met actuellement en place un système entièrement nouveau d'évaluation du personnel qui fera partie intégrante du progiciel de gestion intégré.

Tout le personnel de l'ONUDI, aussi bien au siège que dans les bureaux extérieurs, est tenu informé de l'évolution de la situation au moyen d'un bulletin périodique et d'une page intranet ou, dans le cas du personnel du siège, lors de réunions-débats avec le Directeur général, de réunions d'administrateurs ou de discussions officieuses. Les États Membres et les parties intéressées sont informés au moyen de documents, de réunions d'information et d'une page extranet où ils peuvent consulter les documents et bulletins pertinents.

Une étude de faisabilité et d'autres évaluations internes ont permis d'identifier 40 activités à rentabilité immédiate (améliorations pouvant être apportées aux processus et procédures avec peu ou pas d'investissement). La plupart de ces activités ont été menées à bien entre avril et décembre et les autres sont presque achevées. Les activités à rentabilité immédiate ont non seulement permis d'améliorer l'efficacité de l'Organisation, mais elles ont surtout aidé à renforcer la dynamique de changement et à introduire la culture nécessaire à cet effet.

Parallèlement, l'ONUDI a entamé une remise à plat des processus pour examiner et analyser l'ensemble de ses méthodes de travail, notamment la gestion des projets de coopération technique, la passation des marchés et la gestion des services financiers et des ressources humaines. Cette opération a été menée, entre juillet et septembre, dans le cadre d'une série d'ateliers et de consultations sous la direction d'experts de la Cranfield Business School du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et

elle a touché 100 fonctionnaires du siège et des bureaux extérieurs. Lors de l'exercice de remise à plat, des processus "à mettre en place" ont été définis et des recommandations formulées, notamment en ce qui concerne les critères d'information, les changements d'activité, les risques, le retour d'informations assuré par les bureaux extérieurs, la répartition des rôles et l'analyse des lacunes. L'exercice a abouti à un accord sur les principaux avantages attendus du Programme pour le changement et la rénovation organisationnelle, à un modèle d'entreprise pour le cycle des projets de coopération technique et à plusieurs mesures qui pourraient être prises avant, ou parallèlement à l'application du PGI. La réalisation de l'exercice de remise à plat avant l'élaboration du nouveau logiciel permettra à l'ONUDI de gagner du temps et de faire des économies.

La mise en place d'un système PGI est au cœur du Programme pour le changement et la rénovation organisationnelle. Le système devrait donner lieu à un processus transparent de bout en bout, du recensement des besoins aux résultats des projets, et faciliter l'accès à une plate-forme intégrée unique pour la collecte et la diffusion de l'information et des connaissances entre le siège et les bureaux extérieurs et dans les différents organes et structures.

Le choix du logiciel le plus adapté pour le PGI et du partenaire voulu pour aider l'ONUDI à l'installer a été difficile. Les informations sur les références, les enseignements tirés de l'exercice de remise à plat des processus et les meilleures pratiques relevées dans d'autres organisations ont

été intégrées au processus de passation de marchés pour le système PGI. Les résultats de l'exercice de remise à plat des processus ont également servi à la mise en œuvre du nouveau système. Au cours du deuxième semestre, un groupe de fonctionnaires des différentes structures fonctionnelles a évalué les offres reçues en fonction de critères détaillés et établi une liste de fournisseurs potentiels. La sélection a été effectuée au début du mois de décembre. Le système PGI sera appliqué en quatre phases entre 2010 et 2013, à savoir: services essentiels (gestion des projets et du portefeuille) entre décembre 2010 et décembre 2011, par étapes; gestion des ressources humaines et états de paie entre décembre 2010 et décembre 2011; finances, passation des marchés et logistique entre octobre 2011 et janvier 2013; et gestion des connaissances et collaboration entre décembre 2010 et janvier 2013.

À l'issue de la première phase, en 2011, une plate-forme de gestion mondiale sera mise en place pour partager les activités de coopération technique, les résultats et les produits des projets avec les parties intéressées de l'ONUDI. Le nouveau système permettra de renforcer l'obligation de rendre compte, la transparence et les contrôles internes et d'accélérer la prise de décision et la planification en fournissant des rapports actualisés et exacts traitant les aspects aussi bien quantitatifs que qualitatifs.

L'élément ressources humaines et culture organisationnelle du Programme pour le changement et la rénovation organisationnelle continuera d'être examiné lors de la mise



“De nombreux pays en développement ne sont pas en mesure d’offrir aux femmes suffisamment de sources de création de richesses et, lorsqu’ils le peuvent, les normes culturelles empêchent souvent ces dernières d’en profiter pleinement.”

Kandeh K. Yumkella, Directeur général de l'ONUDI

Apprenties électroniciennes en Iraq.
© ONUDI

en œuvre du PGI, à mesure que le personnel sera initié au système et que les profils des postes évolueront vers une nouvelle approche intégrée fondée sur le partage des connaissances et le travail d'équipe. Un séminaire devrait être organisé en février 2011 à l'intention des hauts responsables pour leur permettre de réfléchir au Programme et au plan d'action.

Politiques en matière d'égalité des sexes

La question de l'égalité hommes-femmes est au centre des préoccupations de tous les partenaires concernés par le développement. La politique de l'ONUDI en la matière, qui a été initiée en 2009, s'appuie sur le principe selon lequel l'égalité entre les hommes et les femmes et l'auto-

les responsabilités et évaluent les ressources humaines et financières nécessaires pour appliquer la politique en question. La stratégie et le plan d'action sont actuellement examinés par le Conseil exécutif. Par ailleurs, le Comité directeur s'efforcera également d'atteindre l'objectif de parité au sein du Secrétariat.

Dans le cadre d'une action de renforcement des capacités à l'échelle de l'Organisation, qui a été menée de mai à novembre, onze ateliers sur l'intégration de la notion d'égalité entre les sexes ont été organisés à l'intention des services techniques et d'autres services essentiels intervenant dans le processus d'élaboration et d'exécution des projets. Une réunion a également été organisée à l'intention du Service de la gestion des ressources humaines pour rechercher des solutions novatrices qui permettraient d'avancer sur la voie de la réalisation de la parité entre les sexes au sein du Secrétariat, notamment aux niveaux de décisions supérieurs. Au total, 241 fonctionnaires ont bénéficié d'une formation assurée par le Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail. Cette action marque le début d'un processus permanent qui vise à assurer la mise en valeur des ressources humaines et le renforcement des capacités pour intégrer la notion d'égalité entre les sexes aux activités quotidiennes. Le Comité directeur élabore actuellement un ensemble d'instruments spécialisés pour évaluer le degré d'intégration dans les projets et programmes de l'ONUDI, notamment au niveau des bureaux extérieurs, et pour recenser les domaines susceptibles d'être améliorés. Ces instruments s'inspireront notamment de l'expérience acquise dans le cadre des projets pilotes exécutés en 2010 au Maroc et au Viet Nam.

Les progrès remarquables accomplis par le Comité directeur, au bout d'une année et demie seulement, n'auraient pas été possibles sans le dévouement, l'engagement et le professionnalisme de son président, Ole Lundby, Conseiller spécial du Directeur général pour les OMD. Le Directeur général et ses collaborateurs ont appris avec tristesse le décès prématuré de Ole Lundby, le 10 février 2011.

Dans le cadre de son rôle fédérateur, l'ONUDI a dirigé des discussions à l'échelle du système sur le développement socioéconomique des femmes au sein d'un atelier sur l'égalité hommes-femmes organisé en février, à Vienne, et placé sous le thème de l'autonomisation économique des femmes, l'obligation de rendre compte et l'appropriation nationale. Cet atelier, qui a été organisé conjointement par le Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des

» L'égalité entre les SEXES et l'autonomisation des femmes contribuent de manière significative à la croissance économique et au développement industriel durables.

nomisation de ces dernières contribuent de manière significative à la croissance économique et au développement industriel durable, lesquels constituent les moteurs de la réduction de la pauvreté et de l'intégration sociale. La politique de l'Organisation consiste à la fois à autonomiser les femmes, dans le cadre des actions de développement de leurs pays respectifs, et à assurer un équilibre entre les fonctionnaires des deux sexes, notamment aux postes d'encadrement. Depuis l'adoption de cette politique et la mise en place du Comité directeur pour l'égalité des sexes, l'Organisation a redoublé d'efforts pour faire en sorte d'intégrer ce principe à tous les projets, programmes et politiques. Le Comité directeur vient de mettre au point une stratégie et un plan d'action qui définissent clairement



Le Directeur général et la Directrice principale de la gestion générale et de l'appui aux programmes rencontrent les nouveaux fonctionnaires de l'ONUDI.
© ONUDI

sexes de l'ONU et le Réseau sur l'égalité hommes-femmes du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a rassemblé des représentants des gouvernements, des partenaires au développement et des donateurs qui ont pu échanger des connaissances et des données d'expérience accumulées dans le cadre d'études de terrain. On peut notamment citer, à cet égard, le Programme de promotion de l'esprit d'entreprise dans les écoles au Mozambique. Le professeur principal du Département de la formation des enseignants de l'Institut national de développement de l'éducation du Mozambique a présenté un exemple d'appropriation nationale dans le cadre duquel des mécanismes de coordination structurés permettaient de mettre en relation l'Institut avec le Ministère de l'éducation et les parties intéressées à l'échelle des provinces.

À la séance de clôture de l'atelier, les participants ont conclu que l'éducation, qu'elle soit structurée ou non, était la clef de l'autonomisation des femmes et leur permettait d'être compétitives sur le marché du travail. Les décideurs devaient également prendre en compte le droit à un emploi décent conforme aux normes du travail et élaborer des politiques et programmes qui reconnaissent et apprécient la valeur du travail féminin, qu'il soit rémunéré ou non. Les participants sont également convenus que les partenaires au

développement, notamment les institutions bilatérales et multilatérales, devaient s'engager davantage en faveur de l'égalité entre les sexes et de son intégration.

En mars, l'ONUDI a participé aux travaux de la Commission de la condition de la femme, qui portaient notamment sur l'examen du Programme d'action de Beijing quinze ans après son adoption. De toute évidence, les États Membres ont fait des progrès remarquables dans la prise en

» La considération dominante dans le recrutement et la fixation des conditions d'emploi du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité ...

[Article 3.2 du Statut du personnel de l'ONUDI]



Donner l'exemple: initiatives vertes au CIV.

© ONUDI

À droite: Centre international de Vienne.

© ONUV

charge des douze domaines critiques identifiés par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue en 1995, à Beijing, mais il reste beaucoup à faire et il faudrait augmenter les ressources pour galvaniser les efforts, en particulier dans les pays les moins avancés.

En 2010, on était à cinq ans de la date limite de la réalisation des OMD. Même si l'un des objectifs (OMD 3) concerne les progrès accomplis en matière d'égalité hommes-femmes, on s'accorde de plus en plus à reconnaître que cette question est de nature intersectorielle et qu'elle peut contribuer à accélérer la réalisation des autres objectifs. Dans le cadre de la préparation du Sommet sur les OMD de septembre 2010, l'ONUDI a participé à la Conférence de haut niveau sur l'Objectif 3: "Autonomisation et emploi des femmes", organisée par le Gouvernement danois. À cette occasion, le Directeur général a pris part à une discussion de groupe sur les difficultés rencontrées dans l'élimination des barrières culturelles et sociales qui entravent l'autonomisation des femmes.

L'année 2010 a également marqué un tournant dans l'action du système des Nations Unies en faveur de l'égalité hommes-femmes. C'est ainsi qu'en juillet l'Assemblée générale a adopté une résolution visant à créer un nouvel organe intitulé "Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme", connue également sous l'appellation "ONU-Femmes". Les États Membres ont ainsi fait la preuve de leur engagement à allouer davantage de ressources humaines et financières pour contribuer à assurer

l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les pays en développement. Par ailleurs, le système des Nations Unies peut ainsi revoir son approche dans ce domaine. Pour l'ONUDI, ONU-Femmes constitue une excellente occasion d'améliorer la coordination et l'aide en faveur des femmes, notamment dans le domaine de l'autonomisation économique. Grâce à des capacités renforcées et à sa présence sur le terrain, l'ONUDI est convaincue que l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes apportera la dynamique et l'orientation attendues pour aider les autres organismes des Nations Unies à s'acquitter de leur mandat, assurant ainsi un meilleur avenir pour les femmes et les filles du monde entier.

Ressources humaines

» Nous dotons nos ressources humaines des moyens nécessaires: nous reconnaissons et valorisons les compétences et les connaissances, nous encourageons la communication et l'esprit d'innovation, nous renforçons l'intégrité et l'obligation de rendre compte et nous récompensons le travail d'équipe.

L'efficacité exige qu'une fonction donnée soit exécutée par la personne voulue. Utilisant son système de sélection stricte par voie de concours, l'ONUDI a retenu 96 candidats externes et internes pour les postes du siège et les bureaux



extérieurs en 2010. Pour une organisation de terrain comme l'ONUDI, la présence effective de son personnel dans les pays bénéficiaires renforce son efficacité. C'est ainsi que le nombre des administrateurs hors siège est passé de 60 en 2009 (37 fonctionnaires internationaux et 20 locaux) à 74 (50 internationaux et 24 locaux) en 2010.

L'ONUDI veille à ce que le personnel nouvellement recruté possède la formation universitaire et les compétences techniques requises, conformément aux normes élevées définies dans sa politique de recrutement. Cela étant, l'apprentissage reste un processus permanent. En 2010, l'Organisation a adopté une nouvelle politique en matière d'apprentissage fondée sur le principe selon lequel l'apprentissage est une responsabilité partagée entre les fonctionnaires, la direction et le Service de la gestion des ressources humaines. En vertu de cette nouvelle politique, l'apprentissage est à la fois un processus et un résultat et devrait être lié à l'objectif général de l'ONUDI (voir l'annexe L sur le CD ci-joint). Cette question et d'autres sont traitées en détail dans le schéma directeur révisé pour la gestion des ressources humaines, qui a été publié en mai. S'appuyant sur deux principes, à savoir la planification de la relève, qui constitue un élément stratégique de la planification des ressources humaines, et l'organisation des carrières, le nouveau cadre répond aux besoins actuels de l'Organisation et du personnel.

Un personnel efficace est un personnel bien informé. En 2010, l'ONUDI a lancé son manuel administratif en ligne

qui informe le personnel sur une série de questions, services et procédures à caractère administratif, notamment en ce qui concerne les droits et les avantages ainsi que les privilèges et immunités au titre de l'Accord de siège conclu avec la République d'Autriche. Une section intéressant tout particulièrement les fonctionnaires nouvellement recrutés est consacrée au Centre international de Vienne et à la vie dans cette ville. Un nouvel accord sur la sécurité sociale, premier accord modifié conclu depuis 40 ans, a été signé en avril avec l'Autriche pour fixer les conditions de la participation du personnel de l'ONUDI au système de sécurité sociale autrichien.

L'introduction d'un système électronique d'enregistrement du temps de travail et de gestion des congés a permis de renforcer l'efficacité et de contribuer à l'effort "d'écologisation" de l'ONUDI.

L'ONUDI peut s'enorgueillir de la compétence de son personnel. Le système de promotion fondé sur le mérite récompense les résultats professionnels exceptionnels en faisant en sorte que les candidats soient choisis conjointement par leurs superviseurs et leurs collègues. C'est ainsi qu'en 2010 27 autres fonctionnaires et deux équipes ont été récompensés. La compétence est évaluée périodiquement à travers le système de notation. Dans le même temps, une nouvelle initiative, qui permet aux hauts fonctionnaires, y compris le Directeur général, de recevoir des informations en retour sur les activités quotidiennes de différents membres du personnel, a été lancée. Cette initiative intéresse aussi

bien les superviseurs que les collègues des fonctionnaires concernés, mais aussi les interlocuteurs internes et externes, de sorte que l'évaluation est complète. Les résultats de l'étude pilote serviront à mettre au point, au début de 2011, un nouveau système de suivi du comportement professionnel et d'évaluation du personnel.

Dès qu'ils intègrent l'Organisation, les nouveaux fonctionnaires s'engagent à la servir avec loyauté et à faire preuve de la plus grande intégrité tout au long de leur carrière. Soucieuse de préserver cette intégrité et de se conformer à l'exigence de transparence au sein du système des Nations Unies, l'ONUDI, en collaboration avec d'autres institutions, a promu un Code de conduite en mars 2010. Dans le même temps et à l'issue d'intenses consultations entre les représentants du personnel et l'administration, l'Organisation a finalisé sa politique relative à la protection contre les représailles à la suite d'un rapport pour mauvaise conduite. Le Code réaffirme les principes de l'Organisation en matière d'éthique et fournit des orientations aux fonctionnaires sur les différentes questions qui pourraient surgir dans le cadre de leurs activités, notamment les relations de travail et le comportement personnel. La politique sur la protection contre les mesures de représailles fixe le cadre et les procédures pour la protection des personnes employées par l'Organisation qui signalent des manquements, fournissent des informations en toute bonne foi sur des irrégularités présumées ou coopèrent aux audits ou aux enquêtes. La politique de l'ONUDI en matière de déclaration de situation financière et de déclaration d'intérêts a été rendue publique en mai. Elle a pour but de prévenir tout conflit d'intérêt réel, perçu ou potentiel entre les fonctions officielles des fonctionnaires et leur vie privée.

Politiques visant à réduire les émissions de carbone

» Nous donnons l'exemple

Tout en aidant les pays en développement et les pays en transition à réaliser un développement durable et respectueux de l'environnement, l'ONUDI déploie, depuis quelques années, des efforts notables pour donner l'exemple d'une organisation "écologique" résolue à réduire ses propres émissions de carbone. Dans un rapport

intitulé "Vers une Organisation des Nations Unies climatiquement neutre", publié à la fin de 2009, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) rend hommage aux mesures d'économie d'énergie et de protection de l'environnement qui ont été prises par l'ONUDI, en sa qualité d'institution chargée de gérer les bâtiments du Centre international de Vienne, et qui ont "non seulement grandement contribué à économiser l'énergie et à protéger l'environnement, mais ont également renforcé la sûreté, la sécurité et la fiabilité du Centre international de Vienne et instauré un cadre de travail moderne". Le rapport mentionne en particulier les économies réalisées dans le chauffage, la climatisation, l'utilisation de l'eau et l'éclairage grâce au remplacement des anciens appareils par des équipements mieux adaptés et à l'engagement du personnel en faveur des mesures d'économie d'énergie.

Le bâtiment C, qui abrite la plupart des installations de conférence du Centre international de Vienne, avait été retenu pour les interventions de l'année 2010. Parallèlement aux travaux de désamiantage, le Service des bâtiments de l'ONUDI a mis à profit la fermeture du bâtiment pour installer des appareils et équipements modernes économes en énergie, notamment de nouveaux climatiseurs équipés de systèmes de récupération de l'énergie.

Le volume des émissions de carbone pour l'année 2009 (les chiffres de 2010 ne sont pas encore disponibles) a été estimé à environ 11 300 tonnes d'équivalent CO². Ce volume concerne toutes les activités dont l'ONUDI a la charge du point de vue opérationnel ou financier, y compris les projets qu'elle gère. Le transport aérien représente 62 % des émissions de l'ONUDI, le reste provenant des bâtiments (chauffage, climatisation et électricité), des véhicules officiels et de diverses autres sources. Pratiquement toutes les émissions sont sous forme de CO².

Les voyages officiels sont inévitables, mais les fonctionnaires sont encouragés à réduire les déplacements et, chaque fois que possible, à organiser des voyages communs. L'ONUDI prépare actuellement une stratégie globale de réduction des émissions comprenant des recommandations sur la limitation des émissions provenant des voyages.

Le personnel a répondu avec enthousiasme à la campagne "zéro papier à l'ONUDI". Entre le mois de mars, date de mise en place du système, à la fin de l'année, l'Organisation a économisé 1,7 millions de pages, soit

8,5 tonnes de papier de premier choix. D'autres économies sont attendues en 2011 grâce à l'introduction d'un dispositif d'ordonnancement électronique des documents et de

signatures électroniques pour les procédures administratives, ainsi que d'un système électronique sécurisé pour l'établissement des dossiers.



Partenaire pour la prospérité

“Mon intime conviction est qu’ensemble nous pouvons faire la différence, à condition de ne pas oublier que ce qui compte, ce sont les gens et non les concepts abstraits.”

Kandeh K. Yumkella, Directeur général de l’ONUDI

Près du million de personnes qui ont consulté le site Web de l’ONUDI savent que la vision à long terme de l’ONUDI est de “contribuer à l’avènement d’un monde d’opportunités dans lequel le progrès serait équitable, accessible et durable et dans lequel la réduction de la pauvreté serait considérée à la fois comme un objectif commun et une responsabilité mondiale”. Il y a tout juste quelques dizaines d’années encore, les organisations humanitaires et les organismes d’aide étaient largement perçus comme des organismes de bienfaisance, les pays bénéficiaires assumant le rôle de récepteurs passifs. Il n’en est plus ainsi et les pays en développement, même les plus pauvres d’entre eux, ont une idée claire de ce qu’ils veulent et des moyens d’y parvenir. C’est pour obtenir un appui, un encadrement et des conseils qu’ils s’adressent à des organisations comme l’ONUDI et non pour se voir donner des instructions. L’ONUDI n’impose pas de solutions mais se voit plutôt comme un partenaire pour la prospérité. La création de richesses ne se réduit pas à aider à faire passer le revenu quotidien des pauvres de 1 à 2 dollars des États-Unis, mais consiste à atteindre un niveau de prospérité qui représentera pour les pauvres une véritable différence dans leur vie, dans celle de leur famille et de leur communauté. L’ONUDI est consciente que son impact le plus concret sur la croissance économique des pays pauvres viendra de son action en collaboration non seulement avec les pays en développement eux mêmes, mais avec tout un éventail de partenaires, chacun contribuant à ce partenariat avec ses compétences et ses points forts spécifiques. Que l’ONUDI travaille main dans la main avec un autre organisme des Nations Unies, une organisation non gouvernementale, une entreprise privée, une université ou toutes ces entités réunies, elle veille à ce que chaque partenaire apporte ce qu’il a de mieux, et ce de manière coordonnée et complémentaire, dans l’intérêt du pays bénéficiaire.

L'ONUDI: un coéquipier efficace au sein du système des Nations Unies

Par défaut, les partenariats les plus proches de l'ONUDI sont ceux que l'Organisation a avec ses États Membres et avec d'autres membres du système des Nations Unies, qu'il s'agisse d'établir des stratégies visant à réduire la pauvreté, d'exécuter des programmes et projets ou de veiller à l'utilisation judicieuse des ressources disponibles. La coordination au plus haut niveau aide à éviter la duplication des efforts et permet à chaque membre de l'équipe d'apporter son expertise et son expérience spécifiques pour atteindre un objectif commun. La cohérence au niveau du système est une priorité relativement nouvelle au sein du système des Nations Unies, mais elle est là pour durer.

À sa soixante-cinquième session en 2010, l'Assemblée générale a invité l'ONUDI "à continuer de renforcer et de resserrer ses liens de partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies dont les attributions et les activités sont complémentaires des siennes, ainsi qu'avec d'autres entités, notamment du secteur privé, en vue d'accroître l'efficacité et l'impact sur le développement et de favoriser la cohérence de l'action du système des Nations Unies".

L'engagement de l'Organisation en faveur de la cohérence de l'action du système des Nations Unies a franchi un cap en 2010. Au mois d'avril, les responsables de 27 organismes du système des Nations Unies se sont réunis à Vienne pour assister à une réunion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS),

sous la présidence du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Accueilli par l'ONUDI pour la première fois, le CCS a examiné un large éventail de questions allant du changement climatique à la gouvernance mondiale et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Cette session du CCS a été précédée d'une réunion du Groupe consultatif du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) (voir ci-après). Le Secrétaire général a créé le GNUD en 1997 dans le but d'améliorer le processus de développement au niveau des pays. Autre grande première pour l'ONUDI: la nomination de l'un de ses directeurs principaux à la vice-présidence du GNUD pour l'année 2011.

L'examen triennal complet des activités opérationnelles, adopté en décembre 2007 par l'Assemblée générale des Nations Unies, sert de cadre pour la cohérence des activités opérationnelles de développement de l'ensemble du système des Nations Unies. Les réalisations de l'ONUDI dans les principaux domaines d'action de l'examen triennal complet apparaissent dans ses diverses activités de coopération technique, telles que décrites dans le présent *Rapport*. De fait, le *Rapport*, dans son intégralité, fait le point des résultats obtenus par l'Organisation dans le cadre de l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement. En 2010, l'ONUDI a apporté des contributions de fond au rapport intérimaire du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'examen triennal, ainsi qu'aux rapports connexes sur la simplification et l'harmonisation des processus administratifs, le fonctionnement du réseau des coordonnateurs

“La véritable mesure du succès pour l'ONU ne réside pas dans le nombre de promesses faites mais dans le nombre de programmes exécutés en faveur des pays qui ont le plus besoin de nous.”

Ban Ki-moon, extrait du discours de remerciement prononcé à l'occasion de son élection aux fonctions de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le 3 octobre 2006

résidents et le financement des activités opérationnelles de l'ensemble du système. Ces contributions ont été en grande partie reprises dans les rapports qui constitueront le point de départ de l'élaboration d'un nouvel examen quadriennal complet des activités opérationnelles en 2012.

À sa trente-huitième session en novembre, le Conseil du développement industriel a recommandé l'alignement du cycle quadriennal du cadre de programmation à moyen terme sur le cycle quadriennal de l'examen complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. La cohérence s'en trouvera sans doute encore plus renforcée.

Comme l'a demandé l'Assemblée générale, l'ONUDI a présenté son rapport biennal sur la coopération pour le développement industriel à la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale. Le rapport a souligné les tendances récentes du développement industriel, dans le contexte de la crise financière et économique mondiale. Il a examiné en outre le rôle du développement industriel dans la réalisation des OMD, l'accent étant mis en particulier sur les rôles spécifiques mais aussi indissociables de l'industrie verte, de l'accès aux formes modernes d'énergie et de l'efficacité énergétique. En réponse à ce rapport, l'Assemblée générale a adopté le 20 décembre la résolution 65/175, qui, entre autres, reconnaît le rôle important joué par l'ONUDI dans la promotion du développement industriel et de la coopération internationale pour le développement industriel et encourage l'Organisation à renforcer ses activités normatives, de coopération technique, de conseil sur les politiques et de forum mondial.

Les objectifs du Millénaire pour le développement ne sont pas un point de départ pour l'assistance au développement mais constituent un cadre stratégique sur la voie à suivre. Aux huit objectifs correspondent plusieurs cibles quantifiables. Plus important encore, les OMD sont le fondement d'un partenariat mondial pour le développement

» L'Assemblée générale des Nations Unies reconnaît le rôle clef que joue l'ONUDI dans la promotion du développement industriel et la coopération internationale dans ce domaine.

soucieux de s'attaquer aux problèmes les plus graves auxquels la planète est confrontée, et d'y apporter des réponses. La réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement s'est tenue à New York au mois de septembre pour trouver les moyens d'aller vite dans la mise en œuvre des OMD d'ici à 2015. Dans un bilan de la situation, on a pris acte des succès et des réalisations, identifié un certain nombre d'obstacles et de lacunes dont il convient de



Membres du CCS au siège de l'ONUDI à Vienne, en avril 2010. © ONUDI

s'occuper et débattu des défis à relever et des occasions à saisir. Le document final du Sommet intitulé "Tenir les promesses: unis pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement" évoque le rôle déterminant que jouent les secteurs productifs dans la promotion du développement durable et la réduction de la pauvreté. Il reconnaît que les politiques judicieuses visant à favoriser le développement industriel et agricole pourraient accélérer la réalisation des OMD. Il souligne également qu'il est important de tenir compte des questions relatives à l'énergie, notamment à l'accès à une énergie abordable, à l'efficacité énergétique et à l'utilisation durable des sources d'énergie, pour la réalisation des OMD et la promotion du développement durable. La participation de l'ONUDI au Sommet et à ses manifestations parallèles a permis de mettre l'accent en particulier sur le changement climatique, l'efficacité énergétique et l'accès à l'énergie, l'industrie verte et le développement du secteur privé.

L'initiative Unis dans l'action a été lancée à titre pilote en 2007 dans huit pays (Albanie, Cap-Vert, Mozambique, Pakistan, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Uruguay, Viet Nam); elle repose sur quatre piliers: un responsable unique, un cadre budgétaire unique, un programme unique, un bureau unique. Elle a pour objectif d'améliorer l'efficacité et la cohérence de tous les organismes du système des Nations Unies qui mènent des activités de développement sur le terrain. L'initiative a rassemblé des pays partenaires, des donateurs et des équipes de pays des Nations Unies, en leur insufflant une énergie nouvelle, une dynamique nouvelle et un sens plus aigu de l'objectif commun. En encourageant vivement les huit équipes de pays pilotes à mettre en œuvre des réformes et en leur donnant toute latitude pour innover et expérimenter diverses façons de travailler dans le cadre d'une équipe unique, elle a mis à l'épreuve différentes manières de travailler ensemble.

L'initiative Unis dans l'action en était à sa quatrième année de mise en œuvre en 2010 (voir encadré). L'ONUDI a continué d'appuyer les pays pilotes concernés par l'initiative, ainsi qu'un certain nombre d'autres pays qui avaient adopté à titre volontaire l'approche de l'initiative (pays ayant lancé d'eux-mêmes l'initiative). Des progrès considérables ayant été réalisés dans les pays pilotes et un fonds d'affectation spéciale multidonateurs ayant été mis en place — le volet financement de l'initiative Unis dans l'action pour la réalisation des OMD, qui existe depuis juillet 2009 — le nombre des pays qui ont lancé d'eux-mêmes l'initiative et souhaité adopter l'approche préconisée dans ce cadre ou qui ont été recommandés par les équipes régionales du GNUD dépasse

désormais 25. Au nombre de ces pays figurent le Bhoutan, les Comores, Kiribati, le Kirghizistan, le Lesotho, le Malawi, le Monténégro, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Sierra Leone, chacun de ceux-ci ayant déjà bénéficié de crédits au titre du volet financement. D'autres pays de cette catégorie, comptant notamment les pays qui relevaient essentiellement en 2009 et 2010 du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, en sont à divers stades de l'élaboration de leur Programme unique et des autres piliers de l'approche retenue pour l'initiative Unis dans l'action.

L'ONUDI participe de près à l'élaboration de programmes communs, aux bilans à mi-parcours du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et au processus de déploiement relevant de ce Plan-cadre pour 40 pays, assurant les fonctions d'organisme responsable ou d'organisateur dans un domaine thématique du Plan-cadre chaque fois que le lui demande une équipe de pays des Nations Unies ou le gouvernement concerné. La participation de l'ONUDI aux processus de programmation au niveau des pays dans le cadre du bilan commun de pays n'a été possible que grâce au Fonds de soutien financier de l'ONUDI visant à renforcer la coordination et l'appui de l'ONUDI dans le cadre du processus de bilan commun de pays/Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et de l'initiative Unis dans l'action, qui existe depuis 2008. Une série de missions d'évaluation et de suivi de l'initiative Unis dans l'action ont été menées dans deux pays pilotes, le Pakistan et l'Uruguay, et dans un pays s'étant porté volontaire, les Comores, pour faire le bilan des opérations menées par l'ONUDI et du potentiel qu'elle représente dans le cadre de la cohérence au niveau du système en général et de l'initiative Unis dans l'action en particulier. Ces missions permettent de mieux suivre les activités depuis le siège et de compléter le travail du groupe de suivi informel de l'initiative, qui s'est réuni vingt fois courant 2010. La mission en Uruguay a permis de réviser les options dans le cadre de la mise en œuvre au niveau national et d'évaluer l'expérience vécue par l'organisme de mise en œuvre, étant donné que les composantes ONUDI ont été intégralement exécutées depuis les bureaux extérieurs.

Un partenaire dans les initiatives multilatérales relatives à l'énergie

Le rapport du Groupe consultatif du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'énergie et

UNIS DANS L'ACTION

Albanie

Courant mars, l'ONUDI et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont lancé le Programme de centres nationaux pour une production plus propre pour l'Albanie, en partenariat avec le Ministère de l'économie, du commerce et de l'énergie et le Ministère de l'environnement. Cette initiative fait suite à une réunion du Comité exécutif mixte de l'initiative Unis dans l'action, le 12 mars, pour faire le bilan des résultats de l'année précédente, approuver le plan de travail pour 2010 et prendre des décisions concernant l'affectation de ressources au titre du Fonds de cohérence "Une ONU". L'ONUDI s'est vu octroyer la deuxième tranche de 203 000 dollars pour le Programme de centres nationaux pour une production plus propre. L'importance accordée à la production plus propre répond à la nécessité pour le gouvernement de stimuler des moyens de production écologiquement viables. Travaillant de concert avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Centre du commerce international (CCI) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'ONUDI a aidé à mettre au point un programme relevant du Groupe interorganismes du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, consacré au commerce et aux capacités productives, intitulé "Vers l'Union européenne: l'appui à la capacité commerciale de l'Albanie", que le gouvernement est en train d'examiner. L'ONUDI a également aidé à élaborer le prochain plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et le programme correspondant pour la période 2012-2016.

Cap-Vert

La coopération technique mise en œuvre par l'ONUDI au Cap-Vert a été particulièrement dynamique en 2010. En sa qualité d'organisme responsable du sous-programme "Croissance et débouchés économiques" qui regroupe douze organismes participants et plusieurs partenaires nationaux, l'ONUDI a principalement fait porter ses efforts sur la formation professionnelle et l'emploi. L'Organisation a également participé à l'élaboration du Cadre stratégique des Nations Unies et du Programme unique pour le nouveau cycle 2012-2016. L'exécution de la quasi-totalité des composantes ONUDI du Programme unique — promotion

des investissements, renforcement des capacités commerciales, développement de l'entrepreneuriat, renforcement des capacités institutionnelles pour la compétitivité industrielle, production plus propre et efficacité énergétique, y compris le programme FEM — était déjà bien avancée en 2010. Au mois de mai, une délégation de l'ONUDI s'est rendue au Cap-Vert pour s'entretenir avec les fonctionnaires des Nations Unies et les partenaires nationaux. Lors de l'inauguration, en juillet, du Centre régional de la CEDEAO pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, l'Adjoint du Directeur général était présent; il en a profité pour rencontrer le Coordonnateur résident des Nations Unies et les partenaires nationaux, dont le Ministre du tourisme, de l'industrie et de l'énergie — ministère de création récente —, le Secrétaire d'État adjoint auprès du Premier Ministre, le Ministre de la réforme de l'État et le Secrétaire aux affaires étrangères, ainsi que des représentants de l'Organisme de coopération du Luxembourg.

Mozambique

Deux directeurs principaux de l'ONUDI ont conduit une mission au Mozambique au mois d'août pour passer en revue le programme de coopération technique de l'Organisation. C'est le Mozambique qui accueille le plus grand nombre de projets ONUDI en Afrique subsaharienne et c'est le premier pays dans



Visite sur le terrain du Directeur principal de la Division de l'élaboration des programmes et de la coopération technique et du Directeur principal de la Division des stratégies régionales et des opérations hors siège de l'ONUDI, Nampula (Mozambique) en août 2010. © ONUDI

lequel l'ONUDI a procédé à une microévaluation des partenaires opérationnels nationaux, dans le cadre de l'Approche harmonisée aux transferts monétaires, qui a fait évoluer la gestion des transferts monétaires d'un système de contrôle rigide à une approche basée sur la gestion des risques. Les six partenaires nationaux désignés pour l'évaluation participent à quatre des onze programmes conjoints constituant le Programme unique, à savoir jeunesse et emploi, égalité entre les sexes et autonomisation des femmes, environnement et changement climatique et renforcement des capacités commerciales. L'ONUDI a pris part à l'effort visant à aligner le contenu du prochain plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et celui du Programme unique sur les priorités nationales en matière de développement définies dans le plan établi récemment par le gouvernement pour la période 2010-2014. En octobre, l'ONUDI a procédé à une évaluation indépendante de pays de sa présence au Mozambique, qui a porté sur le programme de pays dans son ensemble ainsi que sur des éléments des programmes régionaux, les projets individuels, les mécanismes du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et de l'initiative Unis dans l'action

Pakistan

L'ONUDI participe à trois programmes conjoints: agriculture, développement rural et réduction de la pauvreté; environnement; éducation, avec comme thème transversal l'égalité des sexes. Une mission d'examen a été menée en mai pour déterminer les attentes et attribuer les responsabilités, en consultation avec le Coordonnateur résident, les organismes des Nations Unies et les donateurs potentiels. La mission a permis de préciser la spécificité du mécanisme "Une ONU" au Pakistan. Un peaufinage ultérieur des plans de travail annuels a permis de déterminer les responsabilités de chaque organisme participant, notamment le rôle spécifique de l'ONUDI; des projets pertinents ont été approuvés tout de suite après. En sa qualité de membre des équipes sectorielles d'évaluation des dommages et des besoins pour les opérations consécutives aux inondations, l'ONUDI a beaucoup contribué au volet industrie et secteur privé. Le bureau de l'ONUDI a pris part à l'évaluation des besoins dans le contexte d'une situation post-conflit. L'ONUDI dirige une évaluation de l'impact des inondations récentes au Pakistan sur la réalisation de l'objectif 8 du Millénaire pour le développement (mettre en place un partenariat mondial pour le développement). L'évaluation de l'OMD, ainsi que les rapports d'évaluation sur les dommages et les besoins ont constitué la base sur laquelle prennent appui tous les travaux de développement menés dans le pays depuis les inondations.

Rwanda

Fin 2009, l'équipe de pays des Nations Unies a augmenté la part des initiatives conjointes au Rwanda et a par la suite modifié les critères d'affectation du Fonds unique. L'impact de ces changements sur les activités de l'ONUDI a été examiné en mai avec le Coordonnateur résident des Nations Unies et les parties prenantes concernées par les questions d'affectation au titre du Fonds unique. À l'issue de ces délibérations, le portefeuille de projets de l'ONUDI a été diversifié et de nouveaux programmes ont été ajoutés, élaborés conjointement avec la CNUCED, le PNUE, ONU-HABITAT, le CCI et la FAO, programmes axés sur le renforcement des capacités pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques industrielles et sur la transformation agro-industrielle. Heureusement, l'ONUDI s'est vu offrir la possibilité d'intégrer ces initiatives dans le Programme unique, y compris les initiatives conjointes ayant trait au Cadre intégré



Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, visite l'exposition "Unis dans l'action" en République-Unie de Tanzanie.
© Photo ONU/Mark Garten

ainsi que les résultats des bureaux de pays. Des recommandations sont en train d'être examinées dans le cadre de l'élaboration de programmes conjoints pour le pays.

renforcé et les initiatives de promotion des investissements dans le cadre du programme du Réseau ONUDI-Afrique des agences de promotion des investissements (AfrIPANet). Un nouveau chef des opérations de l'ONUDI a été nommé en novembre; la redistribution des activités pour veiller à ce que la participation des divers organismes corresponde bien à leurs mandats et à leurs connaissances spécialisées a abouti à la désignation de l'ONUDI comme organisme principal chargé des questions ayant trait à l'énergie et au secteur manufacturier.

République-Unie de Tanzanie

L'ONUDI a pris part à un examen du cycle le plus récent de la stratégie nationale du pays pour la croissance et la réduction de la pauvreté, qui est arrivé à échéance en décembre. La stratégie mise à jour a été présentée au gouvernement pour approbation. Pour la phase suivante (2011-2015), l'équipe de pays des Nations Unies va mettre en œuvre le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, qui reprend tout l'éventail des activités appuyées par le système des Nations Unies en République-Unie de Tanzanie. Il en résultera un cadre de résultats sur lequel les divers organismes devront aligner leurs activités, que celles-ci soient individuelles ou conjointes. Au titre du Plan-cadre, l'ONUDI a participé au groupe de travail sur la gouvernance économique, axé notamment sur la croissance économique et l'environnement. L'ONUDI a procédé à une évaluation indépendante du programme de pays en septembre, qui a porté notamment sur l'efficacité, la contribution et l'impact des projets mis en œuvre. Des recommandations découlant de l'évaluation du pays sont examinées dans le cadre de l'exercice actuel d'élaboration de programmes conjoints pour le pays. L'équipe de pays tout entière s'est prononcée en faveur de l'harmonisation des domaines d'appui et des services communs à mettre en place d'ici à 2015, y compris le renforcement de plates-formes économiques communes pour le financement, les achats et les ressources humaines.

Uruguay

Au mois de novembre, des fonctionnaires de l'ONUDI ont mené une mission de suivi en Uruguay pour faire un bilan des opérations de l'ONUDI dans le cadre de l'initiative Unis dans l'action. Ils ont présenté aux parties prenantes la politique de l'Organisation concernant l'initiative Unis dans l'action et mis en place des mesures devant permettre un suivi optimal à partir du siège de l'ONUDI. Cette mission a également permis de sensibiliser le Coordonnateur résident, l'équipe de pays des

Nations Unies et d'autres encore aux spécificités des modèles d'administration utilisés par les organismes spécialisés et à leurs incidences au niveau de la mise en œuvre des programmes relevant de l'initiative. La mission a également coïncidé avec les préparatifs du nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et les préparatifs en cours du plan d'action correspondant du cycle 2011-2015, ainsi qu'avec l'examen des options concernant la mise en œuvre au niveau national et l'expérience de l'Organisation en Uruguay. En sa qualité de chef de file pour divers projets ayant trait aux stratégies de développement économique, aux politiques énergétiques, à la production viable et à l'emploi et en tant que chef de file conjoint du projet du Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des OMD intitulé "Renforcement des industries culturelles et amélioration de l'accès aux biens et services culturels de l'Uruguay", l'ONUDI a mis en œuvre tous ces éléments dans le cadre du Programme unique 2008-2011 par l'entremise de son bureau régional à Montevideo.

Viet Nam

Les préparatifs en vue du Plan unique 2012-2016, achevés en mai, prévoyaient une analyse de pays menée par un groupe de travail constitué de donateurs et de représentants des organismes du système des Nations Unies, dont l'ONUDI. En septembre, l'équipe de pays des Nations Unies, les donateurs et les représentants du gouvernement ont collaboré à l'établissement d'un rapport de synthèse s'appuyant sur l'analyse du pays, l'évaluation menée par le pays et les apports des groupes de coordination du programme. En tandem avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'ONUDI est le chef de file de l'un des huit groupes de coordination de programmes et participe à trois autres. Ces groupes de travail réunissant les chefs des agences, y compris le représentant de l'ONUDI, ont ensuite formulé les déclarations sur les résultats du prochain Plan unique 2012-2016. Dans le droit fil des efforts déployés pour harmoniser les pratiques administratives, tous les organismes des Nations Unies présents au Viet Nam devraient mettre en œuvre l'approche harmonisée aux transferts monétaires dès que possible et d'autres mesures connexes d'ici début 2011. L'ONUDI a constitué un groupe de travail pour examiner les modalités de mise en œuvre de cette approche et a communiqué aux autorités nationales une note de synthèse sur la question. Les directeurs de programmes en sont informés et sont chargés de mettre en œuvre, autant que possible, les principes qui y sont énoncés dans leurs activités en cours.



Conférence de presse pour le lancement du rapport du Groupe consultatif sur l'énergie et le changement climatique.

© Photo ONU/Mark Garten

le changement climatique a été rendu public le 28 avril en présence du Secrétaire général et du Directeur général de l'ONUDI, en sa qualité de Président du Groupe consultatif et d'ONU-Énergie. Ce lancement a été suivi d'une réunion conjointe d'ONU-Énergie et du Groupe consultatif, qui a examiné le cadre institutionnel existant, ainsi que la meilleure manière dont le système des Nations Unies peut préparer un avenir énergétique viable.

Le rapport du Groupe consultatif a été finalisé lors d'une réunion tenue en janvier; le Directeur général a dirigé les

Suntech Holdings (Chine) et Edison International (États-Unis d'Amérique).

La viabilité des modes de consommation et de production a fait l'objet d'un séminaire accueilli par le Secrétariat de la Commission sur le développement durable. Cette manifestation a été l'occasion de souligner les nombreuses réussites de l'Organisation dans le domaine de l'industrie verte et de la production durable, mais aussi d'insister sur la nécessité d'une mise en place plus systématique de modes de production viables, notamment de méthodes et pratiques de production plus efficaces et plus propres. À la dix-huitième session de la Commission, l'ONUDI a organisé une manifestation parallèle en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Gouvernement suisse intitulée "Centres nationaux pour une production plus propre: faire avancer la production propre et économe en ressources dans les pays en développement et les pays en transition" (pour un complément d'information, voir le chapitre 5). Il s'agissait de mieux faire comprendre en quoi les centres nationaux pour une production plus propre contribuaient à l'instauration de pratiques de production durable dans les pays en développement. La manifestation parallèle était également consacrée au thème: "Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables", pour montrer comment de tels programmes peuvent inciter les entreprises à gaspiller moins et à réduire l'intensité énergétique tout en générant des profits et, à terme, en mettant en place une production durable.

En sa qualité de chef de l'ONUDI, de Président d'ONU-Énergie et de Président du Groupe consultatif sur l'énergie

» Le Directeur général de l'ONUDI préside la réunion d'ONU-Énergie et du Groupe consultatif du Secrétaire général sur l'énergie et le changement climatique.

débats sur une série de recommandations devant aider le Secrétaire général dans sa fonction de chef de file sur les questions liées au changement climatique et à l'énergie et sur la transition mondiale vers un avenir énergétique viable. Ont assisté à cette réunion les responsables d'entreprises multinationales du secteur énergétique, dont Statoil (Norvège),

et le changement climatique, le Directeur général a participé à Washington à la réunion ministérielle sur l'énergie propre, organisée par le Ministre de l'énergie des États-Unis d'Amérique. Plus de 600 personnes ont pris part au débat sur la collaboration en matière de politiques et de programmes susceptibles d'accélérer le passage aux technologies d'énergie propre et à une économie à faible émission de carbone. Les participants ont envisagé les moyens d'améliorer l'efficacité énergétique et ont fait valoir la nécessité de concevoir et d'adopter des politiques et partenariats judicieux pour guider les investissements et la capacité du secteur privé tout en réduisant le plus possible les dépenses publiques.

La nécessité d'une campagne mondiale de promotion de l'accès à l'énergie a constitué le thème prioritaire d'une réunion de haut niveau tenue à New York en septembre à l'occasion du Sommet des OMD (voir plus haut). Organisée conjointement par l'ONUDI, le PNUD, le PNUE et la Fondation pour les Nations Unies, cette manifestation a rassemblé des dirigeants du monde, y compris les Présidents de l'Autriche et du Sénégal et le Premier Ministre éthiopien. La réunion a reconnu que les obstacles à l'accès à l'énergie à l'échelle mondiale n'étaient pas d'ordre technique mais témoignaient d'un manque d'engagement de la société tout entière à faire figurer l'accès à l'énergie parmi les priorités dans les programmes politiques et de développement.

Un partenaire avec d'autres acteurs internationaux

Dans le contexte de la transition des projets autonomes vers des programmes de pays, l'ONUDI collabore plus que jamais et travaille de manière plus étroite avec d'autres organismes, à l'intérieur comme à l'extérieur du système des Nations Unies. La plupart des activités menées par l'Organisation dont il est question dans le présent *Rapport* se font en effet en partenariat avec d'autres prestataires de services de coopération technique. La présente section du *Rapport* donne quelques exemples qui illustrent les partenariats précieux mis en place par l'Organisation ces dernières années.

En 2010, l'ONUDI a renforcé son partenariat avec la FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA) pour promouvoir l'agribusiness en tant que moyen de répondre aux préoccupations liées à la sécurité alimentaire et à la réduction durable de la pauvreté dans les pays à faible revenu (voir l'article consacré spécifiquement à l'agribusiness à la page 52). Ce partenariat s'appuie sur l'issue positive

d'une série de conférences internationales et régionales sur les agro-industries au service du développement. La première conférence conjointe de ce type s'est tenue à New Delhi en 2008; des représentants de plus de 100 pays en développement y ont assisté. Celle-ci a été suivie de consultations régionales axées sur les besoins spécifiques des pays d'Asie et du Pacifique et d'Amérique latine et des Caraïbes. La Conférence de haut niveau sur le développement de l'agribusiness et de l'agro-industrie en Afrique (voir chapitre 3) tenue à Abuja en mars était, quant à elle, axée sur les besoins des pays africains. De plus, près de 200 personnes venues de 43 pays se sont réunies sous les auspices de la Commission de l'Union africaine à l'occasion d'une manifestation parallèle coorganisée par l'ONUDI, la FAO et le FIDA, avec l'appui de la Banque africaine de développement et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

Le partenariat qui existe de longue date entre l'ONUDI et l'Organisation internationale de normalisation (ISO) vise depuis 2008 à élaborer, pour l'industrie, un ensemble de normes internationales sur la gestion de l'environnement et de l'énergie, l'innocuité des aliments, l'utilisation de l'énergie et l'efficacité énergétique. Ce partenariat vise également à promouvoir des pratiques en matière de normalisation et l'évaluation de la conformité dans les pays en développement. Le mandat de l'ONUDI concernant la promotion de normes et règles internationales revêt de l'importance pour ses travaux visant à assurer une réduction des émissions mondiales, une utilisation plus efficace des ressources et l'accès aux marchés mondiaux par les producteurs des pays en développement. La coopération avec l'ISO a permis l'élaboration conjointe de diverses lignes directrices et d'outils spécialisés, récemment sur la gestion énergétique, qui jouent un rôle central dans la coopération technique de l'ONUDI.

Le manuel publié en février par l'ONUDI et l'ISO porte sur l'évaluation de la conformité et sa place dans le commerce international. Cette nouvelle publication, intitulée *Building trust — The Conformity Assessment Toolbox*, à l'intention des directeurs commerciaux, des régulateurs et des représentants des consommateurs, est très complète et facile à utiliser. L'évaluation de la conformité permet de déterminer la conformité des produits et services sur les plans de la qualité, de l'innocuité, de la fiabilité, de l'opérabilité, de l'efficacité, de l'efficience et de la sauvegarde de l'environnement, conformément aux normes et règlements applicables. Elle permet de veiller à ce que les produits et services correspondent bien aux attentes des consommateurs et obtiennent leur confiance.

Lors de la trente-septième session du Conseil du développement industriel tenue en mai, le Directeur général de l'ONUDI et le Directeur général de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) ont décidé de renforcer la coopération entre les deux organisations pour promouvoir le développement durable et aider les pays en développe-

» Les bureaux hors siège de l'ONUDI peuvent assumer des niveaux de responsabilité et d'obligation de rendre compte plus élevés dans le cadre des activités de coopération technique de l'Organisation.

ment à relever les défis d'une économie mondiale. Plus spécifiquement, les deux organisations vont collaborer de plus près sur les questions ayant trait à la prévision technologique et à l'utilisation stratégique de l'information sur les brevets au service du développement, à la promotion de l'innovation et au transfert de technologie, au développement du secteur privé, au renforcement des capacités commerciales et sur les questions relatives aux droits de propriété intellectuelle ayant trait au commerce. Le système de propriété intellectuelle joue un rôle primordial pour ce qui est de faciliter le transfert de technologie, notamment en assurant des incitations aux investissements dans l'innovation, en constituant un cadre pour l'échange de biens intellectuels et en établissant une cohérence grâce au recours aux marques.

Après avoir mené à bien des activités conjointes dans le passé, l'ONUDI et l'OMPI ont lancé en janvier un programme de développement des capacités commerciales au Pakistan. Le programme est financé par la Commission européenne à hauteur de 9,5 millions d'euros et se déroulera sur quatre ans et demi. L'ONUDI développe la capacité d'approvisionnement des pêches et de l'horticulture et appuie le développement de l'infrastructure et des services de conformité, alors que l'OMPI met au point un régime de propriété intellectuelle et élabore un cadre institutionnel. Les activités conjointes dans les secteurs de la pêche et de l'horticulture ajouteront de la valeur aux produits d'exportation

grâce à la reconnaissance et à la promotion de spécificités locales et à l'attribution d'une marque.

Un partenaire sur le terrain

L'effort déployé par l'Organisation pour améliorer l'efficacité et l'efficacité opérationnelles de la présence de l'ONUDI hors siège s'est poursuivi tout au long de 2010. Cet effort a permis d'une part d'élargir le réseau et d'autre part de créer de nouvelles possibilités pour les unités existantes. Un bureau de l'ONUDI a été créé au Brésil en mars et un spécialiste du développement industriel a été affecté en République démocratique du Congo, premier pas vers l'ouverture d'un nouveau bureau qui, sous réserve de l'élaboration satisfaisante d'un programme, sera pleinement opérationnel courant 2011. Le Bangladesh fait l'objet d'un vaste programme d'appui à la qualité, mis en œuvre par l'ONUDI en coopération avec le CCI (voir chapitre 3). Un nouveau comptoir de l'ONUDI, ouvert en juillet au Bangladesh, va permettre à l'Organisation de mieux gérer son programme en cours et de multiplier le nombre de projets menés au Bangladesh dans les années à venir. Fin 2010, tous les bureaux régionaux et de pays s'étaient vu affecter un représentant de l'ONUDI, même si certains attendent encore d'achever les formalités avant de gagner leur nouveau lieu d'affectation.

En 2009, en vertu de la politique de décentralisation de l'Organisation, un mécanisme a été créé pour établir une liaison entre les fonctionnaires des bureaux extérieurs spécialistes du développement industriel et les services techniques correspondants au siège. En novembre, le Directeur général a confié la gestion de la totalité du réseau de bureaux extérieurs de l'ONUDI à la Division de l'élaboration des programmes et de la coopération technique dans le but d'intégrer pleinement la gestion des programmes et des projets du siège et des bureaux extérieurs. Dans le même ordre d'idée, le nouveau progiciel de gestion intégré à l'appui de l'exécution de la coopération technique va permettre aux bureaux extérieurs de l'ONUDI, dans les années à venir, d'être en mesure d'assumer des niveaux de responsabilité et d'obligation de rendre compte plus élevés dans le cadre des activités de coopération technique menées par l'Organisation. L'ONUDI continue d'utiliser le plan de travail des bureaux extérieurs pour regrouper leurs activités dans un modèle s'appuyant sur les principes de la gestion axée sur les résultats.

En fin d'année, l'ONUDI comptait 29 bureaux régionaux ou de pays dans le monde, certains d'entre eux couvrant plus d'un pays, outre les 17 comptoirs dans les pays sans autre présence. L'ONUDI mène également un programme en Irak auquel participe le représentant spécial du Directeur général en Irak. Il convient également de noter que l'ancien bureau en Turquie est devenu en 1999 le Centre de l'ONUDI pour la coopération régionale.

Suite aux changements introduits en 2009, la responsabilité des Bureaux de promotion des investissements et de la technologie a été confiée à la Division de l'élaboration des programmes et de la coopération technique, dans le but de resserrer les liens avec le programme ONUDI de promotion des investissements et les autres programmes de coopération technique de l'Organisation. En 2010, il y avait des bureaux de promotion des investissements et de la technologie à Bahreïn, en Belgique (Région wallonne), en Chine (Beijing et Shanghai), dans la Fédération de Russie, en France, en Italie, au Japon, au Mexique, en République de Corée et au Royaume-Uni. Deux bureaux, autrefois basés à Paris et à Marseille, ont été fusionnés en un seul bureau-France en juin, dans le but de rationaliser les activités et de mieux utiliser les conseils d'experts et les ressources. Ce bureau se trouve à Paris.

Une deuxième réunion des bureaux de promotion des investissements et de la technologie dans la région Asie-Pacifique s'est tenue à Tokyo au mois d'octobre. Elle a permis notamment d'identifier les programmes régionaux à mettre en œuvre conjointement par les quatre bureaux situés dans la région. A également été examinée la

question du financement du Réseau ONUDI-Afrique des agences de promotion des investissements (AfrIPANet). En novembre, le bureau de Tokyo a accueilli un séminaire sur l'investissement au Maroc dans les locaux de l'Université des Nations Unies, ainsi qu'un séminaire sur les investissements au Pérou, en décembre. Dans le cadre du programme des délégués des bureaux de promotion des investissements et de la technologie de Tokyo, neuf fonctionnaires d'organismes publics ou semi-publics de pays en développement travaillant dans le domaine de la promotion des investissements et/ou de la technologie ont été invités à Tokyo en 2010 pour un séjour de deux à trois semaines afin de promouvoir l'investissement direct étranger et les transferts de technologie du Japon à leurs pays respectifs. Les délégués ont fait savoir à quel point ce programme leur était utile. Une évaluation indépendante du bureau de Tokyo, achevée en 2010, a noté avec satisfaction l'efficacité et l'efficacité du bureau et salué la priorité donnée à l'Afrique subsaharienne, aux pays les moins avancés (PMA) et aux questions relatives à l'environnement et à l'énergie.

Le bureau de Bahreïn a pris part à l'inauguration du Centre international pour les bâtiments intelligents au mois de janvier. Situé en deux emplacements et financé par la Banque Eskan de Bahreïn, le Centre facilitera l'information, la technologie et la formation en matière de bâtiments intelligents pour la construction de logements écologiques. L'inauguration a été suivie de deux réunions, organisées par le bureau de Bahreïn et regroupant des experts de la technologie des bâtiments intelligents et de la gestion de l'eau.

Le Directeur général de l'ONUDI, Kandeh K. Yumkella, et le Directeur général de l'OMPI, Francis Gurry.
© ONUDI



Situé dans la ville qui accueille le siège de l'Union européenne, le Bureau de l'ONUDI à Bruxelles a tissé des liens étroits avec la Commission européenne et le Parlement européen. Tout au long de 2010, il a renforcé sa coopération avec l'Union européenne et assumé un rôle croissant dans l'élaboration de politiques, en étroite consultation avec les institutions européennes. Les fonctionnaires du Bureau ont rencontré plusieurs hauts fonctionnaires au nom de l'ONUDI, aidant ainsi à renforcer les liens entre le siège et les organes européens à Bruxelles.

Le plus gros des travaux menés par l'ONUDI en 2010 a toutefois concerné l'Afrique. Le Bureau a participé de près à l'élaboration du Plan d'action conjoint UE-Afrique (2011-2013) visant à rendre l'agriculture et l'industrie africaines plus compétitives et plus diversifiées, ainsi qu'au quatrième Forum commercial UE-Afrique. Ce Forum, organisé la veille du Sommet UE-Afrique du mois de novembre, à Tripoli, met en présence les entrepreneurs et les investisseurs du secteur public comme du secteur privé des deux continents pour examiner les moyens d'améliorer le climat dans lequel se déroulent les investissements et le commerce et d'améliorer le profil des entreprises africaines (voir chapitre 3). Le Forum a bénéficié de l'aide de l'ONUDI, forte de son expérience de la collaboration avec le secteur privé. Le Représentant de l'ONUDI à Bruxelles est intervenu à plusieurs reprises devant le Comité des ambassadeurs du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ainsi que devant les ambassadeurs du Groupe des États d'Afrique, pour leur faire connaître les activités menées par l'ONUDI et préparer une future collaboration. Il a également prononcé plusieurs discours liminaires à différentes réunions, y compris au Forum de Crans Montana sur l'Afrique, qui s'est tenu à Bruxelles au mois d'avril.

Le Bureau de Bruxelles est membre de l'Équipe des Nations Unies de Bruxelles, qui compte 26 organismes, fonds et programmes couvrant la totalité des activités menées par les Nations Unies. L'équipe œuvre pour renforcer la compréhension des activités du système des Nations Unies au sein des institutions de l'Union européenne et auprès du grand public européen. Au nombre des activités menées par le Bureau, citons la recherche de positions communes et la diffusion de messages importants sur des questions comme la future politique européenne en matière de développement, le changement climatique ou l'économie verte, ou encore l'amélioration des programmes par l'entremise de l'Accord-cadre financier et administratif entre la Commission européenne et les Nations Unies. Le Bureau

de Bruxelles a notamment participé à l'élaboration de stratégies en vue d'une approche conjointe auprès des institutions européennes.

La localisation du Bureau de l'ONUDI à Genève lui permet d'accéder à une mine d'informations et à mettre à profit les synergies avec le système multilatéral. La ville accueille en effet 22 organisations internationales bénéficiant d'un accord de siège, 7 organisations quasi-internationales, 173 missions diplomatiques permanentes et non moins de 700 organisations non gouvernementales. L'Office des Nations Unies à Genève assure le secrétariat de 8 500 réunions chaque année, dont un grand nombre sont organisées par les autres organisations internationales. Il importe de suivre ces réunions pour pouvoir identifier les questions qui présentent un intérêt particulier pour les travaux de l'ONUDI.

Le Bureau de l'ONUDI à Genève suit les travaux des organisations internationales ayant les mêmes objectifs que l'ONUDI, informe le siège des possibilités d'activités conjointes et recueille des informations pertinentes pour les objectifs de l'ONUDI. Il suggère également les réunions techniques auxquelles l'ONUDI devrait assister à Genève et représente bien souvent l'Organisation ou fait la promotion de l'expertise de l'ONUDI en diffusant ses publications. Il prend part à de nombreuses activités et manifestations organisées par l'Organisation des Nations Unies ou les organismes spécialisés et représente l'Organisation dans des groupes tels que le Groupe interorganismes du CCS sur les capacités commerciales et productives.

La Journée de l'industrialisation de l'Afrique, commémorée cette année le 18 novembre, avait comme thème "Industries compétitives pour le développement de l'Afrique". Une manifestation a été organisée à cette occasion par les bureaux locaux de la Délégation permanente de l'Union africaine ainsi que par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, à l'intention de toutes les missions permanentes et délégations dont le siège est à Genève ainsi que d'autres parties intéressées.

Le Bureau de l'ONUDI à Genève assure la liaison avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et a apporté la contribution de l'ONUDI au troisième examen global de l'Aide pour le commerce, prévu en juillet 2011, s'agissant en particulier de l'établissement de monographies. Le Bureau a pris une part active aux délibérations du Cadre intégré renforcé et contribue aux travaux de celui-ci avec les pays les moins avancés. Par ailleurs, le Bureau aide à promouvoir la participation de l'ONUDI aux ateliers menés sur le terrain au titre du Cadre intégré renforcé.

Le Bureau de Genève a collaboré avec la Division des petites et moyennes entreprises de l'OMPI pour élaborer le cadre de coopération entre l'ONUDI et l'OMPI, décrit plus amplement ci-dessus. Il a également étudié avec l'Union internationale des télécommunications (UIT) la possibilité d'organiser des séminaires régionaux regroupant l'UIT, l'ONUDI, l'ISO et la Commission électrotechnique internationale. Le Bureau de Genève élabore actuellement un cadre de coopération plus structuré avec l'UIT.

Situé dans la ville où siège l'Organisation des Nations Unies, le Bureau de l'ONUDI à New York non seulement représente l'ONUDI à de très nombreuses manifestations de haut niveau, mais organise aussi tout un éventail d'activités pour son compte. Une bonne part de l'appui fourni par le Bureau de New York en 2010 concernait le domaine de l'environnement et de l'énergie, et notamment la participation de l'ONUDI aux initiatives multilatérales relatives à l'énergie (voir ci-dessus). En avril, le Bureau de New York a préparé le lancement du rapport du Groupe consultatif sur l'énergie et le changement climatique et organisé une manifestation parallèle sur le réseau de centres nationaux pour une production plus propre.

Au mois de mai, le Bureau a participé à une manifestation commémorant le dixième anniversaire de l'Initiative mondiale en faveur de l'accès des États insulaires à l'énergie durable, lancée en novembre 2000 par un consortium d'organisations internationales, dans le but d'aider les petits États insulaires dans les efforts qu'ils déploient pour passer d'un système énergétique fondé sur les combustibles fos-

siles à un système s'appuyant sur les technologies d'énergie renouvelable et économes en énergie. Cette manifestation a également été l'occasion de faire le point sur la Stratégie de Maurice pour le développement durable des petits États insulaires en développement, à l'issue de sa cinquième

» L'informatisation n'a épargné quasiment aucun secteur de l'activité humaine, et les pays dont les enfants n'acquièrent pas de compétences dans ce domaine sont défavorisés.

année. Le même mois, le Bureau de New York a organisé une table ronde avec le Gouvernement des Philippines pour donner suite à la déclaration de Manille sur l'industrie verte en Asie (voir chapitre 5). Une réunion d'information sur la Journée de l'industrialisation de l'Afrique a été organisée à l'intention des médias en novembre; le Président de l'Assemblée générale, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et le Directeur général de l'ONUDI ont fait à cette occasion des déclarations qui ont été suivies de débats.



Le programme GET-IT en Tunisie.
© ONUDI



Le Bureau de New York suit également de près l'évolution des principaux documents et rapports pour veiller à ce que les questions ayant trait à l'industrie, à l'efficacité énergétique et à l'accès à l'énergie soient bien prises en compte. Un exemple en est le document final du Sommet sur les OMD, qui accorde une grande place à ces questions.

Durant les sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Bureau représente l'ONUDI auprès de divers comités, intervenant au nom de l'Organisation. Cette année, le Bureau a présenté le rapport sur la coopération pour le développement industriel devant la Deuxième Commission et a pris part aux consultations informelles ayant abouti à l'adoption d'une résolution inspirée de ce rapport. Les États Membres se sont accordés sur un certain nombre des aspects essentiels du rapport, y compris l'importance plus grande qu'il convient de donner à l'accès aux énergies durables, la nécessité croissante de faire participer le secteur privé au développement industriel et le renforcement du mandat de l'ONUDI. Dans le cadre d'autres interventions auprès des États Membres, le Bureau de New York a poursuivi les efforts qu'il déploie pour créer un "Groupe des Amis de l'énergie". Il a également souligné toute l'importance de l'accès à l'énergie, indispensable pour la réalisation de tous les OMD, et obtenu l'appui de l'Assemblée générale à la proposition de l'ONUDI de voir l'année 2012 désignée comme l'"Année internationale de l'énergie durable pour tous".

L'ONUDI travaille en partenariat avec le secteur privé

Les jeunes d'aujourd'hui ne peuvent concevoir un monde sans ordinateurs. Les changements intervenus dans la manière dont les produits manufacturés sont conçus, fabriqués, conditionnés, homologués et expédiés — pour ne citer que quelques-uns des processus en jeu — ont été plus spectaculaires qu'à toute autre époque depuis la révolution industrielle. L'informatisation n'a épargné quasiment aucun secteur de l'activité humaine, et les pays dont les enfants n'acquiescent pas de compétences dans ce domaine sont singulièrement défavorisés. C'est une des raisons pour lesquelles l'ONUDI a choisi de mobiliser certaines des plus grandes entreprises de technologie de l'information, pour le compte des écoliers et des étudiants des pays en développement.

Ces deux dernières années, l'ONUDI et Hewlett Packard ont lancé un vaste programme de formation de jeunes âgés de 16 à 25 ans dans le but de leur faire acquérir les compétences pour gérer leur propre entreprise, y compris une formation en informatique. Participent notamment à ce programme l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Égypte, les Émirats arabes unis, le Kenya, le Maroc, le Nigéria, l'Ouganda et la Tunisie. En 2010, les diplômés, nouveaux et futurs jeunes entrepreneurs et petits entrepreneurs, ont pu eux aussi bénéficier de ces formations. Le programme de formation — judicieusement dénommé LIFE: Learning Initiative For Entrepreneurs (Initiative d'apprentissage à

“Ce programme a apporté une dimension nouvelle à l'éducation à l'entrepreneuriat. En notre qualité d'Agence nationale pour le développement des jeunes, nous avons les capacités et les ressources qui nous permettent d'aider les jeunes à lancer leur propre entreprise, et la plupart d'entre eux ont les compétences et les connaissances requises pour y arriver ... mais qu'en est-il du côté pratique de cette activité? Qu'en est-il des compétences techniques et des connaissances en affaires? C'est la question que je me pose toujours. Quand l'ONUDI et HP nous ont présenté le Programme LIFE, je me suis tout de suite dit, voilà ce qu'il nous faut!”

M^{me} Lin Buys, Administratrice principale, Agence nationale pour le développement des jeunes, Afrique du Sud.

l'intention des entrepreneurs) — permet d'acquérir des compétences en affaires, dont l'utilisation de la technologie pour lancer, gérer et faire prospérer une affaire. Les modules sont classés en grands groupes: Imaginer, Planifier, Lancer, Développer et Innover. Les cours sont dispensés en ligne et en classe, par l'entremise de partenaires locaux, qui sont le plus souvent des organisations à but non lucratif ou des organismes publics intervenant déjà dans le développement de l'entrepreneuriat ou la formation en informatique, et qui appuient déjà des microentreprises et des petites entreprises. La participation de partenaires locaux permet d'assurer la viabilité du programme. L'ONUDI s'occupe de la formation et du développement des petites et moyennes entreprises, alors que Hewlett Packard assure une technologie de pointe, met au point les programmes d'enseignement, fournit le matériel didactique et forme le personnel local à la mise en œuvre d'un programme de formation des formateurs.

Dans le cadre d'un projet analogue en Angola, l'ONUDI aide à inscrire l'entrepreneuriat parmi les matières enseignées dans les établissements d'enseignement secondaire. Au mois d'octobre, Chevron a annoncé une contribution de 1 million de dollars pour aider à financer un projet qui complètera le programme national du pays sur le développement de l'entrepreneuriat. Chevron est le premier donateur du secteur privé à appuyer le programme d'entrepreneuriat pour les établissements secondaires en Angola. La matière fait actuellement l'objet d'un enseignement dans 40 établissements de

9 provinces, 2 000 élèves y participant à titre pilote. Le Gouvernement prévoit de déployer le programme d'entrepreneuriat à l'ensemble du pays, pour toucher environ 500 000 élèves d'ici à 2013.

En mars, l'ONUDI a signé un mémorandum d'accord avec Ecobank Transnational Incorporated, un grand groupe bancaire panafricain. L'ONUDI et Ecobank collaboreront pour promouvoir la croissance économique en Afrique grâce au développement industriel durable. Reconnaissant l'importante contribution que le secteur privé peut apporter à la réalisation de ces objectifs stratégiques, l'ONUDI a encouragé activement la mise en place de mécanismes de coopération avec des parties prenantes du secteur privé. Ecobank est présente dans trente pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale, d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe. L'ONUDI et Ecobank Transnational Incorporated vont essentiellement faire porter leurs efforts sur l'agribusiness et l'agro-industrie, les énergies renouvelables et les technologies propres. L'appui à la croissance du secteur privé comportera des mesures spécifiques à l'intention des femmes entrepreneurs et des jeunes entrepreneurs.

En août, l'ONUDI a signé avec l'Institut agréé des achats et des approvisionnements — organisation non gouvernementale basée au Royaume-Uni — un accord en vertu duquel les deux organisations vont collaborer pour aider à accélérer la croissance du secteur manufacturier privé dans les pays en développement en créant des liens entre les petites et



Célébration de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique au CIV.
© ONUDI

moyennes entreprises manufacturières en Afrique, en Asie et en Amérique latine et les chaînes mondiales d'approvisionnement. Grâce au programme de sous-traitance et de partenariat de l'ONUDI, les membres de l'Institut auront accès aux informations sur les capacités des fournisseurs des pays participant au programme, ce qui les aidera à devenir plus compétitifs tout en soutenant la croissance des producteurs nationaux.

» Le partenariat est un processus à double sens, qui exige un dialogue et un échange d'informations permanents.

Un partenaire du milieu universitaire

Les partenariats avec les universités et instituts universitaires sont particulièrement utiles pour l'ONUDI dans leur rôle de chef de file de la réflexion mondiale sur le développement industriel. Tout au long de 2010, l'Organisation a renforcé ses liens avec de nombreuses universités et s'est découvert des points d'intérêt commun avec plusieurs autres. Il s'agit notamment d'universités et d'instituts d'enseignement

supérieur des pays suivants: Autriche, Barbade, Brésil, Burundi, Canada, Chine, Côte d'Ivoire, Danemark, Émirats arabes unis, États-Unis d'Amérique, Ghana, Irlande, Kenya, Mali, Mozambique, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni, Sénégal, Ukraine, Viet Nam, Zambie.

Le Directeur général de l'ONUDI s'est vu décerner un doctorat honoraire au mois d'octobre par l'Université TERI de New Delhi en reconnaissance des efforts qu'il a déployés pour promouvoir le développement industriel durable dans les pays en développement et les économies en transition.

Les chaires d'innovation UNCHAIN sont une initiative lancée par l'ONUDI en 2006 en coopération avec trois universités européennes: l'Université de technologie de Graz en Autriche, le Politecnico di Milano en Italie et l'Université de technologie de Delft aux Pays-Bas. En tant que partenaire associé, l'ONUDI apporte son appui technique à l'initiative. L'une des premières activités de ce réseau a consisté à établir un réseau mondial de chaires universitaires dans le domaine de l'innovation. Une fois ces chaires en place, le projet UNCHAIN a pu procéder en 2010 au jumelage d'universités de pays en développement du pourtour de la Méditerranée avec ces trois universités européennes. À la demande des industries de la région, les universités jumelées travaillent de concert pour trouver des solutions aux problèmes qui se posent au secteur industriel dans leurs pays respectifs. Les universités participant actuellement à cette initiative sont l'Université du Caire (Égypte), l'Université Saint-Joseph (Liban), l'Université Hassan II (Maroc), l'Université d'Aleppo



“Le magazine intitulé *Making It* propose des articles courts sur des questions pertinentes pour le développement industriel. Bien que les articles soient courts et faciles à comprendre, ils communiquent des messages clairs et diversifiés.”

M. Tilman Altenburg, Institut allemand du développement, Bonn (Allemagne).

(République arabe syrienne) et l'École nationale d'ingénieurs de Sfax (Tunisie). Courant 2010, une série de réunions se sont tenues dans la région pour lancer le programme, qui est désormais opérationnel. L'ONUDI et UNCHAIN œuvrent actuellement à élargir la couverture géographique de l'initiative.

L'Organisation des Nations Unies a déclaré l'année 2010 Année internationale de la biodiversité; les organisations internationales et le monde tout entier ont été invités à prendre des mesures pour sauvegarder la diversité de la vie sur terre. En réponse à cette invitation, l'ONUDI a lancé le Réseau international de biotechnologie industrielle lors d'un colloque international tenu en mars à Vienne, en partenariat avec l'Institut de biotechnologie végétale pour les pays en développement et l'Université de Gand en Belgique. Le Réseau bénéficie de l'appui du Fonds d'affectation spéciale scientifique pour la biotechnologie industrielle Flandres/ONUDI. Il s'agit d'aider les membres du Réseau à accéder aux biotechnologies pour le développement industriel durable et à les développer. Le Réseau ajoutera une valeur économique aux ressources biologiques sous-utilisées ou non exploitées, et ce grâce au recours à des techniques et procédés biotechnologiques novateurs. Le Réseau s'efforce de catalyser des partenariats Sud-Sud et Nord-Sud entre les institutions de recherche publiques, les entreprises et les autorités de réglementation s'engageant à partager leurs connaissances spécialisées et leurs technologies pour créer une valeur économique à partir de la biodiversité et réduire ainsi la pression qui pèse sur le biote.

L'ONUDI a conclu des partenariats avec de nombreuses universités nationales de par le monde, sur divers projets et tâches, mais elle a également mis à profit les nombreuses connaissances et la vaste expérience de l'Université des Nations Unies, fondée à Tokyo en 1973 à l'initiative de l'ancien Secrétaire général U Thant. En 1984, c'est l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement, rattaché à l'Université des Nations Unies, qui a été créé à Helsinki (Finlande); c'est le premier centre de l'Université des Nations Unies pour la recherche et la formation. En 2006, l'Université des Nations Unies a conclu un partenariat avec l'Institut de recherche économique sur l'innovation et la technologie de l'Université de Maastricht aux Pays-Bas pour créer un centre conjoint de recherche et de formation connu sous le nom de UNU-MERIT. Ce centre mène une réflexion sur les facteurs sociaux, politiques et économiques qui déterminent le changement et l'innovation technologiques. Ces programmes de recherche et de formation portent sur un vaste éventail de questions stratégiques ayant trait à la gouvernance nationale et internationale de la science, de la technologie et de l'innovation, l'accent étant particulièrement mis sur l'accès au savoir, la création et la diffusion du savoir.

L'une des activités de recherche conjointes menées par l'ONUDI en collaboration avec UNU-MERIT et UNU-WIDER courant 2010 a été la collaboration en vue d'une publication dont le titre provisoire est *Pathways to industrialization, new challenges and emerging paradigms* qui sera publiée par Oxford University Press. Cet ouvrage examine

les questions qui présentent un intérêt pour les travaux de l'ONUDI, tels que le développement industriel de l'Afrique tiré par l'agriculture, les politiques industrielles et le changement climatique et le développement de l'esprit d'entreprise.

Faire passer le message

L'ONUDI est fière de sa réputation de partenaire de confiance pour la prospérité. Le partenariat est un processus à double sens, qui exige un dialogue et un échange d'informations permanents. L'ONUDI se tient bien informée des activités et aspirations de toutes les parties avec lesquelles elle travaille. Dans le même temps, une part importante de son rôle consiste à veiller à ce que les parties prenantes à ses activités — pays bénéficiaires, donateurs, membres du système des Nations Unies, autres organisations internationales, Organisations non gouvernementales, universités et contributeurs — qui, par le biais de leurs gouvernements, appuient son action — soient tenues systématiquement informées de ce qui se passe au sein de l'Organisation.

Tout au long de l'année, les gens dans le monde entier ont pu se familiariser avec les activités menées par l'ONUDI au travers d'émissions de diverses chaînes de télévision ou du site populaire YouTube. Les efforts déployés par l'Organisation dans le domaine de l'industrie verte ont fait l'objet d'un message d'intérêt public sur CNN International avant, pendant et après la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Cancun (Mexique) fin 2010. Étant donné la pertinence actuelle des questions relatives à l'énergie au plan mondial, le Directeur général de l'ONUDI, en sa qualité de chef de l'ONUDI et de Président d'ONU-Énergie et du Groupe consultatif sur l'énergie et le changement climatique, a été souvent vu dans les médias internationaux. Il a en effet donné des interviews à de nombreuses chaînes de télévision, dont CNN, la BBC, Al Jazeera et Russia Today. Il a également été interviewé par les correspondants de nombreux quotidiens et périodiques, dont *The New York Times*, *National Geographic*, *Die Presse*, *Diário Económico* et *Xinhua* ainsi que par ceux d'agences de presse mondiales comme l'agence France-Presse, EFE et Reuters, pour n'en citer que quelques-unes. Il a de plus publié des articles d'opinion dans plus de 30 pays.

Dans le cadre de communiqués de presse parus à intervalles réguliers ou ponctuellement, l'ONUDI fait le point de manifestations et de réussites importantes au fur et à mesure

qu'elles se déroulent, adressant des communiqués aux médias internationaux, au monde universitaire, aux organisations non gouvernementales et à d'autres entités qui suivent de près ses activités. Les 80 communiqués de presse publiés en 2010 ont également été affichés sur le site Web de l'ONUDI, donnant au grand public un instantané de toutes les activités importantes de l'Organisation. Ce site existe désormais en français et la couverture des activités et manifestations de l'ONUDI a progressé tout au long de l'année. L'Organisation a également recouru plus systématiquement aux multimédias et aux réseaux sociaux.

Au nombre des autres documents d'information, citons une brochure publiée en début d'année en anglais et en français sur la treizième session de la Conférence générale tenue fin 2009, dans laquelle sont soulignées les activités de l'Organisation à titre de forum mondial. Une couverture médiatique spéciale lors des grandes conférences appelle l'attention sur les nouvelles initiatives. Tel a été le cas, par exemple, à la Conférence d'Abuja tenue en mars, où les médias africains et internationaux ont pu prendre connaissance de l'Initiative pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique, adoptée pendant la Conférence. Les autres grandes manifestations signalées aux médias au cours de l'année étaient le lancement en avril du rapport du Groupe consultatif sur l'énergie et le changement climatique au Siège de l'ONU à New York et une réunion de haut niveau sur l'accès universel à l'énergie organisée par l'ONUDI pendant le Sommet sur les OMD en septembre (voir le chapitre 5 pour plus d'informations). D'autres activités de promotion ont porté sur la conception et la diffusion de matériels et de dépliants de promotion sur des manifestations spécifiques, notamment l'Expo 2010 de Shanghai, la Journée mondiale des statistiques nouvellement instituée et la Journée de l'industrialisation de l'Afrique 2010.

Un nouveau bulletin trimestriel, intitulé *UNIDO Times*, a été lancé au mois d'octobre à titre de plate-forme pour rendre plus visibles les objectifs et les réalisations obtenus dans le domaine du développement industriel et de la réduction de la pauvreté grâce à l'action de l'ONUDI et appeler l'attention de toutes les organisations à cet égard. *UNIDO Times* est disponible sur papier et sur le site Web de l'ONUDI et regroupe tous les bulletins d'information internes, dotant ainsi l'ONUDI d'une voix unique. Le magazine de l'Organisation, très coté, intitulé *Making It: l'industrie au service du développement*, en est à sa deuxième année. Les quatre numéros déjà publiés paraîtront bientôt en français et en espagnol.

L'un des moyens les plus efficaces de faire connaître les atouts et réussites de l'Organisation consiste à écouter le personnel. Pour faire en sorte que les fonctionnaires connaissent bien tout ce qui se passe à l'ONUDI, il leur est remis tous les mois un dossier de presse faisant le point des travaux menés par l'Organisation aux niveaux régional et international, ainsi qu'un récapitulatif hebdomadaire. Cette formule s'avère particulièrement utile car elle permet aux fonctionnaires du siège et à ceux qui sont affectés dans

les bureaux extérieurs de connaître leurs activités respectives. Le Directeur général fait le point des questions importantes dans le cadre de séances de discussion ouvertes avec le personnel. Les visiteurs qui se rendent au siège de l'ONUDI ont également l'occasion de mieux connaître l'Organisation grâce à des présentations particulièrement ciblées. En cours d'année, l'ONUDI a reçu au total 750 visiteurs en groupes venus de nombreux pays de toutes les régions du monde.

“Des millions de personnes meurent chaque année en Afrique du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme. De nombreux décès pourraient être évités si un accès rapide à des médicaments appropriés et peu coûteux était assuré.” Kande K. Yumkella, Directeur général de l'ONUDI

Alors que l'accès aux services de santé et aux médicaments est considéré comme allant de soi dans la plupart des pays industrialisés, les pays en développement qui ne disposent que de peu de devises étrangères ne sont pas toujours en mesure de fournir les médicaments nécessaires pour protéger la vie de leur population croissante. Malgré l'augmentation notable de l'approvisionnement en médicaments qui sauvent la vie, enregistrée depuis dix ans dans les pays en développement, l'écart reste énorme entre les produits pharmaceutiques dont on a besoin et ceux dont on dispose. Bien que ce déséquilibre soit très marqué pour trois des maladies endémiques les plus prévalentes (VIH/sida, paludisme et tuberculose), l'accès insuffisant aux médicaments essentiels de qualité utilisés dans le traitement d'autres maladies reste un problème majeur pour les pays en développement et les pays les moins avancés. En Afrique, l'accès rapide à des médicaments appropriés et d'un coût abordable pourrait éviter des millions de décès chaque année. On admet de plus en plus ces dernières années que la production locale de médicaments essentiels peut jouer un rôle crucial dans l'amélioration de l'accès aux produits pharmaceutiques qui sauvent la vie. La contribution de l'ONUDI dans ce domaine a été reconnue au niveau international par divers organes, y compris l'Assemblée générale des Nations Unies qui s'est félicitée de l'appui apporté par l'ONUDI au Plan relatif à la fabrication de médicaments de l'Union africaine.

Depuis 2006, l'ONUDI apporte un soutien, sous forme de conseils et de développement des capacités, dans le

cadre d'un projet mondial qui vise à renforcer dans les pays en développement la production locale de médicaments génériques essentiels. Le financement d'une troisième phase du projet, d'une durée prévue de deux ans, a été décidé en octobre. Financé par l'Allemagne, le projet a pour objectif ultime de développer et de mettre à niveau les petites et moyennes entreprises dans certains pays en développement, principalement en Afrique et en Asie. Alors que l'ensemble du marché pharmaceutique en Afrique subsaharienne représente 3,8 milliards de dollars des États-Unis par an, le secteur de la fabrication de produits pharmaceutiques en Afrique ne répond qu'à 25 à 30 % des besoins du continent. La production de médicaments qui sauvent la vie se concentre dans un très petit nombre de pays africains. En renforçant la production de produits pharmaceutiques dans le monde en développement, l'ONUDI contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement concernant la santé (en particulier à l'objectif 6) tout en consolidant un secteur d'activité stratégiquement important. L'accroissement de la valeur ajoutée produite sur place dans ce secteur à forte intensité de savoir peut aider à assurer un approvisionnement fiable de médicaments génériques de qualité et d'un coût abordable tout en réduisant l'effet négatif sur la balance commerciale. Cela ouvre également la voie à la coopération Sud-Sud.

Tel est le sujet principal qui a été abordé lors d'une rencontre organisée en novembre en marge de la trente-huitième session du Conseil du développement industriel. Mettant en présence les participants au Conseil et



Programme de formation approfondie en pharmacie industrielle, République-Unie de Tanzanie, août 2010.
© ONUDI

des représentants de haut niveau d'entités des secteurs aussi bien public que privé concernées par les soins de santé et les produits pharmaceutiques, cette rencontre parallèle visait également à lancer une passerelle entre santé publique et développement industriel et à améliorer la qualité des médicaments génériques dans les pays en développement. Des représentants du secteur privé venus aussi bien des pays développés que des pays en développement ont confronté leur expérience. Les participants ont relevé que, compte tenu de l'importance que revêtent les questions de santé pour la réalisation des OMD, le développement accru de la fabrication locale aurait une incidence positive tant sur la santé que sur la croissance économique. Le Directeur général a reçu des États Membres un mandat clair pour élaborer des activités de renforcement des capacités visant à fabriquer localement des produits pharmaceutiques en coopération avec d'autres organismes et programmes des Nations Unies et avec des institutions scientifiques internationales (décision IDB.38/Dec.7).

Depuis 2006, on comprend mieux les questions en jeu, ce qui permet de conclure à l'existence d'un créneau manifeste pour l'ONUDI, situé à l'interface entre la santé publique et le développement économique. Pour atteindre des objectifs de santé publique, il convient d'y

intégrer une composante de développement industriel dans le cadre d'une approche globale. Afin d'attirer des investissements dans une production de qualité, il est essentiel de faciliter le transfert de technologie et de mettre en œuvre des initiatives de politique industrielle. L'approche globale poursuivie par l'ONUDI — et jugée décisive dans l'évaluation indépendante du projet mondial de l'ONUDI menée récemment — constitue une solution appropriée.

L'amélioration de l'accès aux médicaments grâce au renforcement du secteur pharmaceutique dans les pays en développement est un formidable défi nécessitant la mise en place de services consultatifs et d'un appui au renforcement des capacités qui soient à la fois ciblés et bien synchronisés, et ce pour des périodes dépassant souvent la durée prévue de projets individuels. Un projet ONUDI renforcé permettra à l'Organisation de répondre à de multiples besoins et de couvrir, comme on le lui demande, un nombre de plus en plus grand de régions et de groupes de produits. Il faudra pour cela davantage de moyens afin que l'ONUDI puisse tirer parti de l'expérience qu'elle a acquise à ce jour, trouver les solutions requises pour accomplir des progrès dans ce qui est un secteur d'activité complexe et finalement étendre ses activités à des pays et des régions supplémentaires



Réduction de la pauvreté grâce à des activités productives

L'année 2010 a été le témoin d'un renouvellement des engagements de la communauté internationale envers les objectifs du Millénaire pour le développement. La réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement a eu lieu en septembre à New York. Dans le document final, adopté par l'Assemblée générale dans la résolution 65/1 du 19 octobre, les États Membres saluent les “progrès exemplaires que des pays de toutes les régions du monde ont accomplis en mobilisant la coopération, les partenariats, l'action et la solidarité” tout en reconnaissant que “le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté ou souffrant de la faim dépasse le milliard et que les inégalités internes et entre pays restent un problème majeur”.

L'engagement de l'ONUDI à l'égard des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) se reflète dans un programme ambitieux mais ciblé qui regroupe les services de l'Organisation autour des trois priorités thématiques qui sont les siennes: réduction de la pauvreté grâce aux activités productives, renforcement des capacités commerciales, environnement et énergie. Dans le domaine prioritaire thématique concernant la réduction de la pauvreté grâce aux activités productives — par lesquelles l'ONUDI traite les objectifs 1 et 3 du Millénaire pour le développement —, l'Organisation cherche à faire en sorte de réduire la pauvreté de façon durable grâce à la création de capacités productives appropriées qui permettraient aux pays de diversifier leur structure économique, de gagner en compétitivité, de générer davantage de valeur ajoutée et de créer des emplois décents. Le présent chapitre du *Rapport annuel* décrit les services fournis par l'ONUDI en 2010 au titre de cette priorité thématique qui a été identifiée dans le cadre de programmation à moyen terme pour 2010-2013 de l'Organisation.



Pour traiter la question de la pauvreté là où elle est la plus aiguë, l'ONUDI continue d'accorder une attention spéciale aux pays les moins avancés, qui se trouvent la plupart en Afrique subsaharienne, ainsi qu'aux régions et aux secteurs des pays nouvellement industrialisés où la pauvreté reste une triste réalité.

» Pour traiter la question de la pauvreté là où elle est la plus aiguë, l'ONUDI continue d'accorder une attention spéciale aux pays les moins avancés.

Les pays qui rencontrent les problèmes de développement les plus grands jouissent d'une attention particulière de la part des Nations Unies depuis 1968, lorsque les États Membres participant à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) à New Delhi sont convenus de créer une catégorie de pays regroupant les pays les moins avancés (PMA). L'année suivante, l'Assemblée générale a demandé au Secrétaire général de réaliser une étude approfondie des problèmes spécifiques se posant à ces pays.

Une liste a été dressée des 25 pays jugés les moins avancés sur la base du produit intérieur brut par habitant et du taux d'alphabétisation des adultes. Cette liste, initialement approuvée par l'Assemblée générale en 1971 et revue et mise à jour tous les trois ans, comporte actuellement 48 pays.

Un mémorandum d'accord entre l'ONUDI et le Gouvernement turc, signé en 2008, a donné lieu à l'élaboration de programmes communs pour appuyer les PMA. La coopération vise plus spécifiquement à développer les agro-industries et les petites et moyennes entreprises (PME) pour promouvoir la création d'emplois et favoriser une croissance économique durable, qui engendre à son tour une réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. La Turquie jouera également un rôle clef pour l'avancement des PMA en accueillant en mai 2001 à Istanbul la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (LDC-IV). L'ONUDI et le Conseil turc de recherche scientifique et technologique organisent actuellement un événement préparatoire prévu en février 2011 sur le thème "Science, technologie et innovations: fixer les priorités, concevoir des politiques pour les PMA et les mettre en œuvre". Le rapport de cet événement préparatoire sera inclus dans le compte rendu de la Conférence en tant que feuille de route pour le développement de la science, de la technologie et des innovations.

Comme les autres institutions du système des Nations Unies, l'ONUDI a commencé à se préparer pour la Conférence LDC-IV. Dans un premier temps, elle a organisé fin 2009 une Conférence ministérielle juste avant la treizième session

“Les OMD n’ont jamais été conçus comme une voie à sens unique, une action des pays riches pour les pays pauvres ... notre travail de longue date en faveur du développement en général a toujours été fondé sur la solidarité mondiale, sur l’intérêt commun, sur un sentiment profond de communauté et de destins liés dans un monde interconnecté.” Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, septembre 2010

À gauche: Le Directeur général visite Moyamba (Sierra Leone). © ONUDI

À droite: Formation des jeunes à l’entrepreneuriat au Mozambique. © ONUDI

de la Conférence générale (voir le *Rapport annuel 2009*). En octobre 2010, le Directeur général a été invité en tant qu’orateur principal à une réunion ministérielle organisée à Lisbonne par le Gouvernement portugais et le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. La réunion visait à examiner les moyens de renforcer la mobilisation des ressources financières aux fins du développement des PMA. Les possibilités examinées ont été entre autres l’aide étrangère au développement, les investissements étrangers directs, l’allègement de la dette, le moratoire sur la dette, les mesures mondiales de relance et d’atténuation de la crise, les ressources intérieures, les sources novatrices de financement, notamment l’attribution de droits de tirage spéciaux, et les envois de fonds des travailleurs migrants.

L’ONUDI a également apporté une contribution non négligeable à divers documents qui seront examinés à la Conférence LDC-IV, dont une note élaborée en coopération avec la CNUCED, à laquelle ont contribué d’autres membres du Groupe interorganisations sur le commerce et les capacités de production du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies. Cette note conceptuelle sera examinée lors d’un événement spécial sur le rôle du commerce et de la capacité productive dans un développement durable pour tous, qui aura lieu pendant la Conférence LDC-IV. L’ONUDI prépare également une note de politique sur l’industrie verte dans les PMA et une note distincte sur

l’assistance technique de l’ONUDI aux PMA, ainsi qu’un document de fond sur les services énergétiques. Ce dernier sera examiné lors d’un événement organisé avant la Conférence en vue d’étudier les moyens de réduire la vulnérabilité des PMA aux changements climatiques, à la dégradation des sols et à la perte de biodiversité, prévu en février 2011 à New York. L’ONUDI devait également prendre part à l’événement préparatoire prévu en mars 2011 à New York sur l’accès universel aux services indispensables, en particulier l’accès à l’énergie.

Conformément au mandat fixé par l’Assemblée générale des Nations Unies, la Conférence aboutira à l’adoption d’un partenariat concerté et renouvelé entre les PMA et leurs partenaires de développement pour les dix prochaines années. Les organisateurs s’efforcent d’obtenir la participation active de toutes les parties prenantes, notamment les gouvernements, la société civile, le secteur privé, les associations professionnelles, les universités et les médias, afin de mobiliser la solidarité mondiale en faveur des PMA.

Récemment, l’ONUDI a reçu de nombreuses demandes de conseils stratégiques et d’appui politique de la part d’États Membres souhaitant introduire un changement structurel et une diversification industrielle de leurs économies. L’ONUDI a réagi sans délai et des mesures ont déjà été prises pour répondre à ces demandes au Botswana, au Cameroun, au Cap-Vert, au Congo, en Côte d’Ivoire, au Ghana, au Lesotho, en République démocratique du Congo, au Rwanda, en Sierra Leone, au Soudan, au Togo et au Zimbabwe.

S'agissant du domaine thématique de la réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives, l'ONUDI continue de mener des programmes sur l'emploi des jeunes, la transformation des produits agricoles, le développement des PME et la promotion des investissements.

Sans accès au travail et sans moyens de satisfaire leurs ambitions, les jeunes peuvent constituer une menace pour la stabilité sociale. Avec près des trois quarts de leur population âgée de moins de 30 ans et un taux de chômage des jeunes de 70 % en moyenne, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone ont les populations les plus jeunes et les plus pauvres du monde. Répondant à un urgent appel à l'aide de différentes parties prenantes, l'ONUDI, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Secrétariat de son Réseau pour l'emploi des jeunes ont mis en place un programme visant à créer des emplois productifs et décents pour les jeunes de l'Union du fleuve Mano. Depuis le lancement de ce programme en 2008, plus de 5 000 jeunes des deux sexes ont reçu une formation professionnelle et entrepreneuriale. Au premier semestre, 653 jeunes ont reçu au Libéria et en Sierra Leone une formation dans diverses spécialisations telles que la plomberie, l'informatique de base et la teinture des tissus. En Guinée, pendant la même période, 1 124 femmes et 845 hommes ont suivi des cours similaires, les sujets les plus prisés étant l'alphabétisation fonctionnelle et la culture d'entreprise. Des compétences gestionnelles et commerciales ont été enseignées à 2 804 jeunes de Côte d'Ivoire et 4 centres de communication ont été créés dans les capitales des pays de l'Union du fleuve Mano pour encourager un échange d'informations et d'expériences. Quatorze groupes de jeunes ont reçu des bourses pour améliorer ou développer des petites entreprises. L'ONUDI a également constaté les résultats impressionnants de ses programmes pour les jeunes entrepreneurs dans d'autres pays d'Afrique tels que l'Angola, le Cap-Vert, le Mozambique, la Namibie, le Rwanda, le Sénégal et le Soudan, où les jeunes femmes étaient également bien représentées au sein des programmes.

Le programme pour la promotion des investissements, lancé en Afrique en 2008, comporte trois volets: une enquête sur les investisseurs, un programme de bourses de sous-traitance et de partenariat et la création d'une plate-forme de suivi des investissements. La quatrième enquête sur les investisseurs en Afrique, lancée en 2009 et portant sur plus de vingt pays, est en passe de se terminer. Les données de

l'enquête seront consolidées par les plates-formes de suivi des investissements afin d'identifier les investisseurs les plus intéressants et d'aider les entreprises à saisir des opportunités d'affaires. Les gouvernements pourront s'appuyer sur les conclusions de l'enquête pour renforcer leur capacité de formuler des politiques et stratégies industrielles de promotion des investissements. Des accords ont été conclus avec des pays tels que l'Afrique du Sud, le Ghana, le Kenya, le Nigéria, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie pour implanter des centres spécialisés qui favoriseront les accords de sous-traitance entre investisseurs étrangers et nationaux.

Le Forum des affaires UE-Afrique, appuyé par l'ONUDI, joue un rôle clef en réunissant entrepreneurs et investisseurs du secteur public et du secteur privé venant d'Afrique et d'Europe pour promouvoir les affaires en Afrique. Le quatrième Forum, qui a eu lieu en novembre à Tripoli, a mis en lumière le potentiel du programme pour la promotion des investissements en Afrique pour ce qui est d'encourager les flux d'investissements vers le secteur productif africain et de souligner l'importance d'utiliser des preuves empiriques pour accroître les investissements. Un prototype de plate-forme de suivi des investissements a été présenté au Forum, où l'importance des données a été démontrée grâce à des kiosques conçus en collaboration avec Microsoft Corporation et HDS Consulting Inc. pour montrer des exemples de visualisations analytiques pouvant être générées par la plate-forme. La présentation comportait également le Programme de bourses de sous-traitance et de partenariat (BSTP). Des centres BSTP ont été créés au Ghana, au Nigéria, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie et d'autres sont en cours de création au Cameroun, en Éthiopie, au Kenya, au Mozambique et en Zambie. Les centres BSTP de Côte d'Ivoire et du Sénégal seront modernisés pour répondre aux normes requises.

Compte tenu du rôle déterminant que la promotion des investissements joue dans le processus de développement, il est prévu que la cinquième réunion du Réseau ONUDI-Afrique des agences de promotion des investissements (AfrIPANet) coïncide avec le quatrième Forum des affaires UE-Afrique. AfrIPANet a été créé en 2001 comme une plate-forme de développement et de mise en œuvre des activités menées par l'ONUDI en matière d'investissements dans la région subsaharienne. La cinquième réunion d'AfrIPANet a été organisée sous la présidence de la Commission européenne avec la participation des bureaux de promotion des investissements et de la technologie de l'ONUDI et



» L'Initiative ID3A tire profit des forces économiques, sociales et politiques positives qui donnent une impulsion nouvelle à la croissance et au développement de l'Afrique.

Initiative pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique (ID3A)

L'Initiative ID3A vise à ce que l'Afrique dispose à l'horizon 2020 d'un secteur agricole constitué de chaînes de valeur agricole productives et rentables qui:

- Établissent des liens entre les petits et moyens producteurs agricoles et les marchés;
- Fournissent des aliments, des fibres, du fourrage et des produits combustibles de plus grande valeur;
- Contribuent à accroître le revenu des agriculteurs;
- Utilisent les ressources naturelles d'une façon durable; et
- Créent des emplois plus nombreux et de qualité.

Pour atteindre ce but, l'objectif immédiat de l'Initiative ID3A est d'accroître les flux d'investissement du secteur privé vers le secteur agricole africain en mobilisant des ressources pour le développement

de l'agribusiness et de l'agro-industrie auprès des systèmes financiers nationaux et internationaux. L'Initiative appuiera un effort bien coordonné des gouvernements africains, des organismes régionaux, des entités pertinentes des Nations Unies et d'autres organisations internationales, ainsi que du secteur privé, visant à échanger les connaissances et à harmoniser les programmes de manière à susciter des synergies, à éviter la dispersion des efforts et à accroître l'impact sur le développement. Elle soutiendra aussi un programme d'investissement qui augmentera sensiblement la part des produits agricoles africains transformés en produits différenciés à forte valeur ajoutée, de sorte qu'à l'horizon 2020 plus de 50 % des produits alimentaires du continent vendus sur les marchés locaux et nationaux soient des produits transformés.

Ce nouveau logo a été conçu à la fin de 2010 © ONUDI



Création de chaînes de valeur au Rwanda.
© ONUDI

d'organisations du secteur privé. La réunion s'est terminée par l'adoption d'une résolution sur le rôle que la plate-forme de suivi des investissements pouvait jouer pour appuyer le mandat des agences de promotion des investissements et des autres organisations intermédiaires.

» Toute stratégie de réduction durable de la pauvreté doit viser à augmenter les revenus dans les zones rurales et la productivité agricole.

En mars, la Conférence de haut niveau pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique a été organisée à Abuja afin d'examiner les moyens de promouvoir la croissance et la diversification des économies africaines, fondement d'une réduction durable de la pauvreté. Organisée par le Gouvernement du Nigéria en partenariat avec l'ONUDI, l'Union africaine, l'Organisation

des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international pour le développement agricole (FIDA), cette conférence a réuni des chefs d'État, chefs de gouvernement, ministres et décideurs africains, ainsi que des représentants de haut niveau des institutions spécialisées et des institutions financières des Nations Unies. Un de ses principaux résultats a été l'adoption de l'Initiative pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique (ID3A), qui vise à soutenir l'agriculture en créant un lien entre les petits et moyens producteurs agricoles et les marchés internationaux (voir l'encadré). Cette Initiative est compatible avec le consensus qui se dégage en Afrique selon lequel, si l'agriculture doit être le principal secteur stimulant la croissance économique, les investissements devraient dépasser l'amélioration de la productivité agricole et s'étendre au développement de l'agribusiness et de l'agro-industrie. Cette Initiative tire également profit des forces économiques, sociales et politiques positives qui donnent une impulsion nouvelle à la croissance et au développement de l'Afrique et qui comprennent le potentiel des marchés intérieurs et régionaux de produits agricoles, les possibilités accrues de production nationale de denrées à valeur ajoutée et le rythme rapide de l'urbanisation sur le continent. Conformément à cette initiative, l'ONUDI met la dernière main à un programme qui appuiera le développement de l'agribusiness et des agro-industries dans dix pays et sera mis en œuvre conjointement avec la FAO et le FIDA.

Des exportations sûres pour le Bangladesh.
© ONUDI



L'Initiative ID3A est complétée par une autre initiative visant à aider l'Afrique à aller de l'avant: le Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA), élaboré par l'Union africaine (UA) en collaboration avec l'ONUDI et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et approuvé par la Conférence des ministres africains de l'industrie en 2008 en Afrique du Sud. Le plan d'action et sa stratégie d'application comprennent 21 programmes et 49 projets couvrant divers aspects du développement industriel. L'ONUDI a continué d'appuyer l'élaboration et la finalisation de la stratégie de mise en œuvre de l'AIDA.

À la demande de l'UA, l'ONUDI a élaboré la stratégie de mobilisation des ressources, le cadre de suivi et d'évaluation et l'architecture du comité directeur pour l'application du Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique. Ces éléments ont été examinés en octobre lors d'une réunion d'experts organisée conjointement par la Commission de l'Union africaine (CUA), la CEA et l'ONUDI à Addis-Abeba. Les vues des participants étaient reflétées dans les documents à l'examen. Ceux-ci ont également suggéré de se concentrer sur un plus petit nombre de domaines prioritaires pour commencer énergiquement la mise en œuvre de la stratégie du Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique.

Conformément à l'accord conclu avec l'UA, l'ONUDI fournit une assistance financière et technique pour l'organisation de la Conférence biennale des ministres africains de

l'industrie (CAMI), créée en 1975 comme une mesure panafricaine de promotion du développement industriel accéléré et durable de l'Afrique. La Conférence offre aux dirigeants africains et à d'autres parties prenantes la possibilité de passer en revue les progrès accomplis dans l'industrialisation de l'Afrique; elle est aussi pour les pays africains une façon de réaffirmer le rôle crucial que l'industrie peut et doit jouer dans le développement socioéconomique du continent. La dix-neuvième Réunion de la CAMI était prévue en mars 2011 à Alger, sur le thème "Renforcement de la compétitivité des industries africaines par l'accroissement et l'amélioration de la valeur ajoutée". Lors des débats, il sera certainement tenu compte des résultats et des recommandations de la Conférence d'Abuja pour ce qui est d'assurer l'intégration des agro-industries et l'agribusiness dans la mise en œuvre du Plan d'action. En outre, l'ONUDI organisera en collaboration avec le secteur privé une manifestation parallèle sur les défis, les opportunités et les options envisageables pour mobiliser les investissements en faveur de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique.

La modernisation des cadres réglementaires de sécurité des aliments et la coopération concernant les mesures sanitaires et phytosanitaires font l'objet d'un programme actuellement mis en œuvre par l'ONUDI dans la région de l'Afrique de l'Est. L'Organisation a également appuyé la mise en place d'une infrastructure nationale de développement du commerce et de protection des consommateurs au Kenya, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. Un protocole

régional a été élaboré, validé puis soumis pour approbation aux gouvernements concernés. L'ONUDI a effectué des analyses de lacunes (écart entre performance réelle et performance escomptée) dans certaines PME des secteurs de l'horticulture et de la pêche et organisé plusieurs manifestations de sensibilisation au problème de la sécurité des aliments dans la sous-région. Ces activités devraient contribuer à améliorer les capacités d'accès de certains secteurs et groupes cibles aux marchés locaux et internationaux.

Des représentants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) se sont rendus à l'ONUDI en février pour examiner des initiatives de restructuration et de modernisation des industries de la région. La mise en œuvre par l'ONUDI du programme de restructuration et de modernisation des pays de l'UEMOA donne des résultats positifs. Des progrès satisfaisants ont été faits en 2010 dans la création et l'amélioration du cadre juridique et des organes de gestion du programme, le renforcement des capacités du secteur national des services de consultants, la formulation, la restructuration et la modernisation des programmes nationaux, ainsi que l'appui à la restructuration et à la modernisation de 100 entreprises pilotes. L'ONUDI s'est également engagée à appuyer les pays africains dans le processus de négociation des accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne. D'autres informations sont fournies au chapitre 4.

La plupart des personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté se trouvent dans les zones rurales et tirent leurs

maigres revenus de petites exploitations agricoles. C'est pourquoi toute stratégie de réduction durable de la pauvreté doit viser à augmenter les revenus dans les zones rurales et la productivité agricole. Dans un premier temps, il s'agit d'augmenter les rendements agricoles et de réduire les pertes après récolte. Une augmentation de la productivité agricole crée des emplois et génère des revenus. Sans aucun doute, elle stimule la croissance d'autres secteurs, élargit les marchés intérieurs, améliore la sécurité des aliments et réduit l'exode rural, mais il s'agit alors de convaincre la population active de se lancer dans des entreprises non agricoles, dont la productivité est généralement plus élevée que dans l'agriculture. Des données empiriques montrent en effet qu'à mesure qu'une économie se développe la part de l'agriculture dans son produit intérieur brut diminue de 50 % environ dans les pays les plus pauvres à quelques pour cent à peine dans les économies avancées. Ces mêmes données montrent cependant que la valeur ajoutée résultant de la transformation des produits agricoles prend une importance croissante dans le produit intérieur brut à mesure que le pays se développe; la tendance est particulièrement évidente dans le secteur de la transformation des denrées alimentaires.

Le transfert de ressources de la production agricole aux activités de transformation en aval n'est pas toujours simple. Il convient notamment de tenir compte de facteurs tels que la technologie, au niveau des intrants agricoles, la production et la transformation; le développement des compétences tout le long de la chaîne de valeur, de la culture à la



Modernisation de la chaîne d'approvisionnement en lait en Iraq.
© ONUDI

commercialisation en passant par la transformation; l'organisation industrielle et l'efficacité des marchés; les infrastructures énergétiques et de transport; les services de développement des entreprises; l'accès au financement et un environnement politique propice.

La crevette est l'une des principales exportations du Bangladesh. Comme les coquillages, elle est particulièrement vulnérable à la contamination, qui peut survenir dans les eaux de culture ou dans les usines de traitement. L'ONUDI vient d'achever un projet destiné à aider le Bangladesh à renforcer ses services nationaux de contrôle de la qualité afin de garantir que les crevettes répondent aux exigences de sécurité et de qualité des marchés d'exportation. Le projet faisait partie du vaste Programme de promotion de la qualité au Bangladesh (BQSP) mis en œuvre par l'ONUDI en coopération avec le Centre du commerce international de l'Organisation des Nations Unies. L'ONUDI a contribué à renforcer la capacité du Ministère des pêches au moyen d'ateliers et de cours de formation à l'attention du personnel de laboratoire et des formateurs, élaboré des manuels de formation et doté deux nouveaux laboratoires dépendant du Ministère des pêches d'instruments d'analyse modernes. Dans le cadre de l'appui au secteur privé, près de 20 000 travailleurs de l'industrie ont été formés, ainsi que des agriculteurs et des vulgarisateurs. Pendant l'année à l'examen, l'ONUDI a équipé deux nouveaux laboratoires d'inspection des pêches et du contrôle de la qualité et modernisé les bibliothèques correspondantes; un système de traçabilité a été introduit; quelque 175 000 agriculteurs ont reçu des instructions sur son utilisation puis ont été inscrits. Le Programme de promotion de la qualité au Bangladesh a continué d'améliorer les conditions de travail des femmes travaillant dans les usines de traitement, des élevages de crevettes et le captage des larves en les informant de leurs droits en matière de travail et en leur proposant des formations à l'aquaculture et des cours d'alphabétisation. Une enquête sur les pratiques environnementales dans les usines de traitement a donné lieu à une série de séminaires sur les normes environnementales, l'utilisation des produits annexes et la qualité de l'eau; 772 agriculteurs au total ont été formés à la gestion de la qualité de l'eau et un système de contrôle de la qualité de l'eau a été mis en place tout au long de la chaîne de valeur.

L'aide que l'ONUDI apporte à l'Éthiopie s'appuie sur une stratégie agro-industrielle et un plan d'action axés essentiellement sur trois chaînes de valeur: les graines oléagineuses,

les céréales et le café. Elle vise à libérer le potentiel des petits exploitants en les aidant à avoir accès aux marchés, en établissant des groupements agro-industriels durables dans de nouvelles régions et en élaborant des mécanismes d'appui financier aux entreprises. En 2010, les documents de stratégie élaborés par l'ONUDI ont été approuvés par le Gouvernement éthiopien et utilisés pour élaborer le plan quinquennal de développement agro-industriel intégré au plan général de croissance et de transformation du pays. Parallèlement, le Gouvernement a commencé à mobiliser des ressources pour la mise en œuvre des stratégies et des plans d'action.

Les enfants en Iraq sont particulièrement touchés par la crise humanitaire du pays, qui a entraîné un rationnement alimentaire généralisé, laissant une grande partie de la

» Le développement de groupements et de réseaux de PME est un outil

de politique économique et de coopération technique favorisant l'innovation et la croissance d'un secteur privé compétitif.

population sous-alimentée. Comme c'est souvent le cas, ce sont les groupes les plus vulnérables de la société, enfants et personnes âgées, qui souffrent le plus de la malnutrition. Il y a cinq ans, l'ONUDI a démarré un projet pour améliorer les conditions de vie en Iraq en augmentant et en améliorant la production de lait. Ce projet avait pour objectifs de développer la relance après conflit de l'agriculture et de l'agro-industrie, la production d'aliments plus sûrs, l'accès au lait pour les consommateurs démunis; la réduction de la pauvreté dans les exploitations agricoles et la création d'emplois dans le secteur laitier. Une laiterie appartenant à l'État à Diwaniyah a été sélectionnée et dotée de nouvelles technologies et de nouveaux équipements. Cette installation modernisée devait être inaugurée



Membre d'un groupe de graveurs sur pierre.
© ONUDI

» Malgré une longue tradition artisanale, l'Orissa est l'un des États les plus pauvres de l'Inde

Les groupements d'artisans de l'Orissa se consacrent notamment à la sculpture sur pierre, au tissage manuel, aux produits forestiers non ligneux ou à la construction mécanique. Comme les groupements de petites et moyennes industries du monde entier, leurs principales difficultés sont l'accès au crédit et aux marchés, l'insuffisance des machines et de mauvaises conditions de travail. En 2005, l'ONUDI a élaboré un programme pour appuyer quatre groupements d'entreprises dans les secteurs susmentionnés, notamment en leur fournissant des machines modernes. Avec l'appui financier du Ministère britannique du développement international, l'ONUDI a aidé le Gouvernement de l'Orissa à lancer des initiatives de développement de groupements d'entreprises à grande échelle sur tout le territoire de l'Orissa. L'appui direct aux quatre groupements d'entreprise sélectionnés visait la mise en confiance et l'organisation, les

liens avec les marchés, l'accès au crédit et la modernisation des technologies. Après la réussite du projet l'an dernier, le resserrement des liens entre artisans et acheteurs s'est traduit par une amélioration de la qualité des produits, une augmentation significative de la productivité et une augmentation notable des ventes et des revenus, qui ont amélioré le niveau de vie de nombreux ménages. Les artisanes en particulier ont retrouvé la confiance dans leur capacité de produire et de vendre. En novembre, une mission de deux semaines portant sur une évaluation indépendante du programme de l'Organisation en Inde a conclu que les services fournis par l'ONUDI dans l'Orissa correspondaient entièrement aux priorités de l'Inde et aux compétences et à l'expérience de l'Organisation, se fondant sur les enseignements tirés du développement de groupements d'entreprises dans d'autres parties du pays.

officiellement en mars 2011 en présence du Ministre de l'industrie. Le projet a été évalué par l'ONUDI au premier semestre et on a pris note des conditions de sécurité et des retards subséquents dans l'obtention de services d'experts internationaux. Certains des objectifs prévus doivent être encore atteints, mais la laiterie a amélioré la fabrication et les pratiques d'hygiène des chaînes de production existantes, ce qui a eu pour résultat d'améliorer la qualité des produits et la satisfaction des consommateurs. Elle est également parvenue à améliorer la chaîne d'approvisionnement locale en lait en formant 225 producteurs de lait dont la plupart lui livrent désormais du lait. Avant cette formation, la laiterie n'utilisait que du lait en poudre pour sa production. Après la formation et l'amélioration de la qualité du lait cru, l'usine a commencé à acheter du lait aux producteurs locaux. Cette initiative a permis également d'améliorer la sécurité et la qualité des aliments d'autres laiteries, la plupart privées, dans tout le pays.

Les projets visant à atténuer la pauvreté ne concernent pas tous le secteur agricole. Certains pourraient être surpris d'apprendre que la culture est un bien commercialisable qui peut générer des revenus et accroître le niveau de vie. C'est le cas au Bhoutan, un des 14 pays les moins avancés de la région d'Asie et du Pacifique. Royaume sans littoral, situé dans l'est de l'Himalaya, il a pu grâce à son isolement géographique préserver un riche héritage culturel dont il est fier à juste titre. En 2009, le Gouvernement a établi une politique reconnaissant le rôle de la culture dans le développement durable; de même, les plans de développement à long terme du pays accordent une importance particulière aux moyens d'encourager le développement du secteur privé tout en stimulant les industries créatives. Un projet conçu par l'ONUDI remplit ces exigences. Le programme pilote de promotion des industries créatives culturelles pour la réduction de la pauvreté, la revitalisation des communautés et l'emploi et le travail indépendant des jeunes et des femmes contribue à libérer le potentiel entrepreneurial du Bhoutan et à créer des emplois dans le secteur privé, en particulier dans les zones rurales. Le projet a non seulement suscité un grand intérêt de la part de personnes du secteur artisanal, mais il a déjà permis des améliorations significatives dans le domaine du développement des produits, de l'innovation et de la production. Il contribue à renforcer le système d'appui institutionnel au développement de micro- et petites industries et encourage la production à valeur ajoutée ainsi que les liens avec les marchés pour promouvoir le commerce.

» La croissance économique nécessaire pour éliminer la pauvreté et réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement ne peut être obtenue que par l'investissement et des gains de productivité.

De nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) des pays en développement ne peuvent compter sur elles-mêmes pour accéder aux marchés internationaux. Elles n'ont pas les ressources, le savoir-faire, le volume de production ni la technicité nécessaires pour devenir des acteurs mondiaux à part entière. On considère depuis longtemps qu'une approche fondée sur le développement de groupements et de réseaux de PME, où la compétitivité est améliorée grâce à des économies de gamme et d'échelle et un meilleur accès aux ressources et aux marchés, est un outil de politique économique et de coopération technique favorisant l'innovation et la croissance d'un secteur privé compétitif.

Le rôle que joue le développement de groupements de PME en fournissant des emplois aux communautés locales a été récemment l'objet d'une attention considérable. Étant donné que l'emploi génère des revenus et que les revenus contribuent à réduire la pauvreté, ces groupements deviennent les moteurs d'un développement économique local diversifié. Les possibilités de revenu et d'emploi peuvent être générées en faisant participer les communautés les plus pauvres à des activités économiques en tant que producteurs, employés ou entrepreneurs, ou en encourageant les activités d'entreprise et en développant les marchés au service des pauvres en tant que consommateurs.

Dans la capitale d'El Salvador, plus de 30 % des foyers vivent en dessous du seuil de pauvreté, la plupart dans des logements insalubres ou des bidonvilles. Comme ailleurs dans le monde en développement, l'exode rural a entraîné une augmentation rapide de la population de San Salvador, qui a rendu insuffisants les efforts déployés par le Gouvernement pour fournir des logements. En coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le



Atelier sur les options stratégiques du Viet Nam en matière de science et de technologies pour 2011-2020. © ONUDI

Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT), l'ONUDI s'emploie à accroître l'efficacité des entreprises qui construisent ou commercialisent des logements bon marché. Ce projet est financé par le Fonds espagnol pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Une deuxième initiative appuyée par le Fonds vise à réduire la pauvreté dans les zones rurales de quatre provinces du Panama. En coopération avec la CNUCED, le PNUD, la FAO et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'ONUDI aide à créer des microentre-

Les groupements d'artisans de l'Orissa se consacrent notamment à la sculpture sur pierre, au tissage manuel, aux produits forestiers non ligneux ou à la construction mécanique. Comme les groupements de petites et moyennes industries du monde entier, leurs principales difficultés sont l'accès au crédit et aux marchés, l'insuffisance des machines et de mauvaises conditions de travail. En 2005, l'ONUDI a élaboré un programme pour appuyer quatre groupements d'entreprises dans les secteurs susmentionnés, notamment en leur fournissant des machines modernes. Avec l'appui financier du Ministère britannique du développement international, l'ONUDI a aidé le Gouvernement de l'Orissa à lancer des initiatives de développement de groupements d'entreprises à grande échelle sur tout le territoire de l'Orissa. L'appui direct aux quatre groupements d'entreprise sélectionnés visait la mise en confiance et l'organisation, les liens avec les marchés, l'accès au crédit et la modernisation des technologies. Après la réussite du projet l'an dernier, le resserrement des liens entre artisans et acheteurs s'est traduit par une amélioration de la qualité des produits, une augmentation significative de la productivité et une augmentation notable des ventes et des revenus, qui ont amélioré le niveau de vie de nombreux ménages. Les artisanes en particulier ont retrouvé la confiance dans leur capacité de produire et de vendre. En novembre, une mission de deux semaines portant sur une évaluation indépendante du programme de l'Organisation en Inde a conclu que les services fournis par l'ONUDI dans l'Orissa correspondaient

» La prévision technologique contribue à la formulation de politiques et de stratégies technologiques qui orientent le développement des infrastructures technologiques.

prises de transformation des denrées alimentaires et de confection de vêtements traditionnels gérées par des personnes provenant des couches les plus défavorisées de la société et employant de telles personnes.

Objets d'artisanat local dans la région andine.
© ONUDI



entièrement aux priorités de l'Inde et aux compétences et à l'expérience de l'Organisation, se fondant sur les enseignements tirés du développement de groupements d'entreprises dans d'autres parties du pays.

Les entreprises ne sont pas les seules à pouvoir tirer profit des groupements. Le projet "One Village Industrial Clusters" (Groupements industriels autour d'un village), comme son nom l'indique, aide des villages ou des communautés spécifiques à surmonter la pauvreté en générant des moyens de subsistance durables, en faisant fond sur le caractère particulier de la région où se trouvent ces groupements et en l'accentuant, renforçant donc aussi le patrimoine culturel et les valeurs des communautés visées. Le projet est issu d'une collaboration entre le programme de groupement de l'ONUDI, le Gouvernement japonais et le Centre de l'ONUDI pour la coopération industrielle Sud-Sud, basé en Inde. Associant l'initiative japonaise de développement "un village, un produit" et la méthode de développement de groupements de l'ONUDI, il a été lancé en 2010 à titre de projet pilote dans deux pays, en quatre endroits: Bahir Dahr et Awassa (Éthiopie), Kisoro et Luwero (Ouganda).

Une réunion de groupe d'experts sur le développement de groupements en faveur des pauvres s'est tenue en octobre au siège de l'ONUDI à l'intention d'experts en développement venant d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe. Plus de trente professionnels participant à cette manifestation ont mis en commun leurs connaissances et appris davantage sur les outils et les pratiques qui peuvent

maximiser l'impact des stratégies de développement du secteur privé sur les pauvres. Des lignes directrices sur la sélection, le suivi et l'évaluation des initiatives de groupement ont été présentées et les participants ont eu l'occasion de s'enrichir de l'expérience d'autrui.

La pauvreté n'a pas de frontières

Elle existe sur tous les continents du globe, même dans les pays très industrialisés où des personnes vulnérables peuvent glisser à travers les mailles du filet social.

L'Arménie, devenue une économie de marché il y a à peine vingt ans, a été durement touchée par la crise financière et économique mondiale de 2009. Elle a commencé à se redresser en 2010, sa croissance économique atteignant près de 2,6%, un chiffre qui devrait doubler en 2011. Cependant, certaines parties du pays souffrent encore des conséquences d'un tremblement de terre dévastateur qui a fait plus de 500 000 sans-abris en 1988 et de nombreux bâtiments sont toujours délabrés. L'ONUDI a participé à un projet visant à aider les familles vulnérables, en particulier les réfugiés, à trouver un moyen de sortir de la pauvreté en les dotant de compétences professionnelles et en leur donnant accès à des services énergétiques diversifiés. Ce projet mené en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies

pour la population et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance consiste à rénover de vieux immeubles pour loger les ménages vulnérables, à encourager les bénéficiaires à participer à des organisations communautaires telles que des associations de femmes et à aider à la création de petites et moyennes entreprises, notamment en accordant des prêts à l'installation à une centaine d'entreprises. L'ONUDI a apporté un appui en dispensant des cours de formation sur l'entrepreneuriat et la gestion d'entreprises, l'exploitation et la maintenance de systèmes d'énergies renouvelables, et des cours destinés aux prestataires de soins de santé. Elle a également organisé des visites d'entreprises arméniennes ayant réussi dans les domaines de la fabrication, du tourisme et des services. Depuis le lancement du projet en 2009, l'ONUDI a formé quelque 850 entrepreneurs prometteurs; 103 des PME créées fonctionnent avec succès et offrent des possibilités d'emploi aux membres de leurs communautés. Le projet se terminera en 2011 par une nouvelle série de cours de formation dans des communautés voisines. Au total, cent plans seront élaborés pour de nouvelles entreprises, donnant accès à un financement abordable.

Un autre projet mené dans la région qui devrait rapporter en termes de développement durable et de génération de revenus est la création d'un réseau de bureaux de promotion des investissements et de la technologie de l'ONUDI dans les États membres de la Communauté économique eurasiennne qui comprend actuellement le Bélarus, la Fédération de Russie, le Kazakhstan, le Kirghizistan et le Tadjikistan. Certains de ces pays ont toujours une importante population pauvre malgré les politiques et initiatives menées en faveur des pauvres ces dernières années. Au Kirghizistan, par exemple, 35 % environ de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, principalement dans les zones rurales. Au Tadjikistan, ce chiffre est estimé à 60 %, ce qui en fait le pays le plus pauvre de la région. La croissance économique nécessaire pour éliminer la pauvreté et réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement ne peut être obtenue que par l'investissement et des gains de productivité. L'investissement industriel et les améliorations techniques contribuent à la croissance de la productivité en apportant de nouveaux capitaux, de nouvelles technologies et de nouvelles méthodes de gestion, en assurant le transfert de technologies liées à l'environnement et en améliorant les compétences et l'efficacité industrielle. Le projet vise à encourager les investissements ainsi que l'application de nouvelles technologies. Couplé

au renforcement des capacités, il contribuera à réduire la pauvreté et à améliorer l'environnement et à accroître le niveau de vie dans la région.

La prévision technologique peut se définir comme l'évaluation des besoins futurs et des possibilités de l'économie d'une région ou d'un pays, compte tenu des tendances technologiques et commerciales. Elle est considérée comme l'élément le plus en amont du processus de développement technologique. Elle contribue à formuler des politiques et des stratégies technologiques qui orientent le développement de structures technologiques. En outre, elle appuie l'innovation dans le domaine de la gestion et du transfert des technologies, améliorant ainsi la compétitivité et la croissance. Au cours des dernières décennies, elle a été utilisée de plus en plus comme un outil d'intelligence politique et stratégique. Axée à l'origine sur le produit, elle est devenue un instrument de décision axé sur le processus. Récemment, l'ONUDI s'est employée à développer l'application de la prévision à la formulation de politiques sectorielles et de stratégies.

Les projets ci-après montrent comment l'ONUDI a appliqué la prévision technologique à deux secteurs très différents dans deux régions très différentes.

Le projet de prévision du Viet Nam se situe en amont du cadre budgétaire unique pour le pays. Il vise à développer la stratégie du pays dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) jusqu'en 2020 en offrant des éléments d'intelligence prospective et des conseils pratiques sur les possibilités, les difficultés futures, les risques et les visions de changement. Les résultats du projet permettront d'élaborer des recommandations politiques concrètes pour établir des priorités, des visions de l'avenir et une feuille de route sur la manière de réaliser la stratégie STI envisagée dans le pays.

Le second projet de prévision technologique est mis en œuvre au profit de communautés vivant dans les villages isolés du haut des Andes, en Amérique du Sud, et tirant de maigres revenus de l'élevage de l'alpaga, du lama et d'autres camélidés. La pauvreté est très répandue dans toute la région, qui s'étend sur une partie de l'Argentine, de la Bolivie (État plurinational de) et du Pérou, touchant quelque 80 % de la population. Bien que ces animaux représentent un précieux potentiel de production de fibres et de textiles, la plupart des villageois n'ont pas le savoir-faire ni les moyens nécessaires pour en tirer parti. Une équipe d'experts envoyée par l'ONUDI a proposé, pour accroître la productivité et la compétitivité, de réorganiser

les secteurs industriels concernés en chaînes de production durable dans toute la région. Ces chaînes devraient ensuite intégrer le cadre institutionnel existant de l'industrie moderne: services financiers, marchés de gros, bourses

de produits de base et marchés à terme, informations sur les prix, normes de qualité, traçabilité, contrôle et certification, organismes d'exportation et installations et infrastructures de transport.

» Agribusiness

Lors de la crise alimentaire de 2008, on a constaté que les prix des denrées essentielles ont rapidement augmenté par suite de craintes de pénurie mondiale. Les pays en développement ont dû revoir la pratique qu'ils suivaient jusqu'alors consistant à exporter des produits agricoles en grande partie à l'état brut afin de se procurer les devises étrangères nécessaires à l'importation de produits élaborés, notamment des denrées alimentaires, voire des céréales produites ailleurs.

La crise mondiale a également favorisé une convergence de l'action de la communauté mondiale qui faisait grandement défaut. Des initiatives telles que l'Équipe spéciale de haut niveau du Secrétaire général de l'ONU sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, l'Initiative de l'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale, le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire ou, plus récemment, la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale constituent des instruments qui sont bienvenus pour assurer une intervention efficace à l'échelle mondiale.

L'ONUDI a choisi à son tour de faire de l'agribusiness un thème spécial en 2010 en partant de l'idée que développer l'agriculture ne consiste pas simplement à augmenter la production mais suppose un processus complet de transformation rurale qui insère les agriculteurs et les éleveurs dans une chaîne de valorisation allant de leurs produits aux industries permettant de les traiter et aux marchés. L'instabilité constante des marchés alimentaires mondiaux a recentré la question de la sécurité alimentaire autour de l'approvisionnement

national: les modèles d'échanges transfrontières sont mal adaptés pour faire face au rationnement et à la rigidité des prix lorsque la logique des avantages relatifs s'effondre. Les trois quarts des personnes sous-alimentées d'Afrique tirent leur subsistance de petites exploitations; il faut leur donner les moyens de répondre à leurs propres besoins afin que des victimes qu'elles sont aujourd'hui, elles deviennent demain un élément central de toutes les mesures prises au plan national en faveur de la sécurité alimentaire.

Le Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire et une contribution spéciale de la Finlande ont permis à l'ONUDI de répondre en 2010 à trois demandes importantes de soutien dans le domaine du développement de l'agribusiness. Ces demandes proviennent du Plan d'action de 2008 pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA) de l'Union africaine, du Plan d'action en faveur des pays les moins avancés de décembre 2009 et de la Conférence de haut niveau pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique qui s'est tenue en mars. Un projet intitulé

“Soutien aux initiatives de développement de l’agribusiness et des agro-industries: mise en œuvre des trois cadres” a commencé d’être exécuté en août. En étroite collaboration avec la FAO et le FIDA, l’ONUDI s’intéresse d’abord à douze pays dont dix sont des PMA et dix se trouvent en Afrique subsaharienne. Étant donné la forte concentration dans la région africaine, le programme est connu et promu sous le nom de ID3A ou Initiative pour le développement de l’agribusiness et des agro-industries en Afrique. On trouvera dans les paragraphes ci-dessous une description des premières réalisations de 2010.

Un consultant national a été recruté en Afghanistan pour aider à déterminer quels sont les produits prioritaires pour le développement de la chaîne de valeur. Une évaluation menée en 2010 aux Comores a permis d’obtenir des fonds pour un projet tendant à faciliter le traitement des produits horticoles par des organisations de producteurs essentiellement composées de femmes. Le programme de l’ONUDI pour la République démocratique du Congo a été élaboré en septembre-novembre puis approuvé par le Gouvernement. Une contribution de 1,3 million de dollars des États-Unis versée par le Gouvernement japonais à la fin de 2010 soutiendra le programme ID3A en aidant à mettre sur pied une installation agroalimentaire pilote. Il est ressorti d’une mission menée au Ghana en août que le secteur du coton est sans conteste prioritaire et essentiel au progrès socioéconomique du Nord rural. Les progrès ont été provisoirement bloqués en Haïti par une poussée épidémique de choléra et par la préparation des prochaines élections, ce qui n’a pourtant pas empêché d’organiser une réunion d’information en octobre à l’intention de partenaires potentiels. Au Libéria, deux projets sont actuellement élaborés concernant la valeur ajoutée et la réduction des pertes après récolte dans la chaîne de valeur des fruits et légumes et concernant la production, la transformation

et la vente de riz à l’échelle commerciale. Un projet à Madagascar vise à soutenir la conservation et la gestion durable de la diversité biologique tout en créant un créneau particulier offrant un fort potentiel à la fois de création d’emplois et de formation de revenus. Un projet d’évaluation de l’ONUDI au Nigéria a permis de déterminer les chaînes de valeur prioritaires dans trois régions impliquant le manioc, les céréales et le riz. Les activités de l’ONUDI au Rwanda portaient essentiellement sur les services liés au développement des PME rurales dans le cadre d’un projet du FIDA de soutien aux microentreprises et petites entreprises extra-agricoles en milieu rural comme moyen de lutte contre la pauvreté. Une initiative connexe rassemblera la FAO, le FIDA, l’ONUDI et des partenaires privés autour de la chaîne de valeur du lait et des produits laitiers. En décembre, une mission de cadrage pour la Sierra Leone a rencontré les ministres du commerce et de l’industrie, et de l’agriculture, des forêts et de la sécurité alimentaire qui ont montré un ferme engagement à l’égard de l’Initiative. Il a été convenu de s’appuyer sur des plans de restructuration du système de financement du développement pour ouvrir un créneau de financement de l’agribusiness. Dans le cadre du nouveau programme de pays de l’ONUDI pour le Soudan, c’est la chaîne de valeur des cuirs et peaux bruts et du cuir et des produits en cuir qui a été retenue alors que, dans le Sud-Soudan, les évaluations menées par l’ONUDI et la FAO ont abouti à un descriptif de projet sur le thème de la sécurité alimentaire durable grâce au développement des moyens de subsistance et à la récupération de l’eau au niveau communautaire. La première mission en République-Unie de Tanzanie a eu lieu en novembre et a consisté essentiellement en un examen des politiques en vigueur et des initiatives en faveur du développement agro-industriel ainsi qu’en contacts avec les parties prenantes et les partenaires potentiels.



CAUTION

CAUTION

M.G.W. TARE

NET CU.CAP.

CAUTION



CAUTION

CAUTION

8

M.G.W. TARE

NET CU.CAP.

CAUTION

3

M.G.W. TARE
NET CU.CAP.

CAUTION
HIGH

0

MAX. GROSS

TARE

NET

CU. CAP.



3

M.G.W. TARE

NET CU.CAP.



1

M.G.W. TARE

NET CU.CAP.

CAUTION

Renforcement des capacités commerciales

Les défis auxquels sont confrontés les pays en développement pour être compétitifs sur le marché mondial sont bien connus. Le caractère non compétitif de l'offre et le non-respect des exigences du marché nécessitent des mesures décisives pour exploiter le potentiel d'exportation des pays en développement en diversifiant et en valorisant au mieux leur production et leur base d'exportation. Ces mesures doivent s'accompagner d'une assistance technique adaptée et d'un renforcement des capacités dans le domaine du commerce. Ce n'est que lorsque ces conditions auront été réunies que les pays en développement seront en mesure de participer au commerce mondial et, partant, d'améliorer progressivement et durablement leurs résultats en matière d'exportation, de croissance économique et de création de richesses.

Avec plus de quatre décennies d'expérience dans le développement industriel et un réseau étendu de bureaux extérieurs dans les pays en développement, l'ONUDI peut collaborer avec ces pays pour renforcer leur secteur industriel, diversifier leurs exportations et renforcer leurs avantages comparatifs. De nombreux pays en développement ne disposent tout simplement pas de produits d'exportation en quantités suffisantes et ont donc besoin d'être aidés pour améliorer l'offre. L'ONUDI est également l'organisation indiquée à même de fournir l'appui nécessaire à ses pays bénéficiaires pour leur permettre de satisfaire aux normes de qualité, de sécurité et d'environnement en renforçant leurs capacités nationales d'analyse, de certification et de calibrage.

Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités commerciales, l'ONUDI propose à ses clients, pour pénétrer les marchés, une approche cohérente fondée sur trois éléments: compétitivité, conformité et connectivité. En un mot, les pays en développement doivent renforcer leurs capacités de production pour améliorer la compétitivité et mettre à profit les économies d'échelle. Ils doivent se conformer aux normes admises pour gagner la confiance des clients et pour que leurs produits soient acceptés sur les marchés mondiaux. Ils doivent renforcer leur connectivité avec le système du commerce mondial sur la base de l'intérêt mutuel et assurer des transactions fiables et rapides.

La crise financière et économique mondiale, qui a connu son point d'orgue en 2009, a eu des effets non négligeables sur la capacité des pays en développement à affronter la concurrence sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux. En 2010, les pays qui dépendaient des exportations de produits de base souffraient encore des conséquences de la crise. L'ONUDI a réagi en élaborant des programmes spéciaux pour mettre à niveau les entreprises afin de contribuer à réduire l'écart avec leurs concurrents en améliorant le rapport coût-efficacité, la capacité de commercialisation, la qualité, la fiabilité et la sûreté des produits industriels. L'aide de l'ONUDI porte notamment sur les mesures à prendre pour améliorer le climat des affaires au niveau national à travers des conseils en matière d'orientation, le renforcement de l'infrastructure d'appui à l'industrie et aux entreprises en renforçant les institutions qui fournissent une assistance technique et des services financiers aux entreprises, et en améliorant la compétitivité et la productivité des sociétés, groupements et chaînes de valeur qui disposent d'un solide potentiel pour l'exportation et la création d'emplois.

Le Mozambique est un pays qui a accompli des progrès remarquables au cours des dernières années. À l'indépendance, en 1975, il était au bas de la liste des pays les plus pauvres du monde. Avec un taux de croissance annuel moyen record de 8 %, le Mozambique, même s'il reste dans la catégorie des pays les moins avancés, peut se targuer d'avoir l'une des économies dont la croissance est l'une des plus rapides du monde. Malgré cela, il continue de lutter pour produire en quantités suffisantes des biens d'exportation conformes aux normes internationales. Dans son rapport *Doing Business* de 2010, la Banque mondiale a classé le Mozambique au 126^e rang sur 183 pays du point de vue de l'indice "Ease of Doing Business". Les lacunes en matière de normalisation et de métrologie constituent l'un des principaux obstacles à sa croissance future. De manière générale, le pays ne dispose pas encore de capacités suffisantes pour concevoir et appliquer des normes pour les différents produits et ses instituts de métrologie, de normalisation et de certification ont

besoin d'être remis à niveau. Le projet d'amélioration de l'environnement économique et de facilitation du commerce, cofinancé par l'Union européenne et l'ONUDI, contribuera à renforcer les capacités du Mozambique pour lui permettre de bénéficier des opportunités commerciales régionales et internationales. Ce projet vise essentiellement à encourager la croissance tirée par les exportations et à améliorer le climat des investissements en allégeant les contraintes aux échanges qui alourdissent le climat des affaires au Mozambique. Plus précisément, ce projet vise à renforcer les institutions en place chargées de fournir des services dans les domaines de la métrologie, de la normalisation et de la certification et à améliorer la disponibilité et la qualité des données et des services consultatifs pour le commerce, et à en faciliter l'accès. Les entreprises pourront ainsi tirer un meilleur profit des opportunités d'accès au marché en se conformant aux normes internationales et en améliorant la compétitivité des produits locaux.

Cette démarche s'est avérée particulièrement utile dans le cadre de la libéralisation du commerce interrégional, notamment des Accords de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne et le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). En février, des représentants de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont rendu visite à l'ONUDI pour débattre des initiatives visant à restructurer et à mettre à niveau les industries de la région, notamment un programme lancé en 2007 pour améliorer la compétitivité du secteur industriel de l'UEMOA. La phase pilote du programme a pris fin en décembre. Agissant dans le cadre d'un partenariat, l'ONUDI et la Commission de l'UEMOA ont réussi à ancrer la culture de la mise à niveau au sein de l'Union, à établir un cadre juridique, financier et institutionnel régional et national, à adapter et normaliser les instruments et les méthodes à l'échelle de la région et à fournir, à titre expérimental, un appui technique et financier à plus de cent petites et moyennes entreprises (PME). Cette intervention a permis aux entreprises d'améliorer sensiblement la productivité et la qualité, de réduire la pression sur l'environnement à travers les économies d'énergie et d'eau et, partant, de renforcer leur compétitivité et d'élargir leurs marchés.

Forte de cette expérience, l'ONUDI a aidé plusieurs communautés économiques régionales du Groupe ACP, en l'occurrence la CEDEAO, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), la Communauté

de développement de l'Afrique australe (SADC), le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) et le Forum des Caraïbes du Groupe ACP, à élaborer des programmes sous-régionaux pour la mise à niveau et la modernisation industrielles dans le cadre du volet développement de leurs accords de partenariat économique respectifs.

Les normes facilitent le commerce à travers un ensemble d'exigences harmonisées que les producteurs et les acheteurs peuvent facilement appliquer. On peut affirmer sans risque de se tromper que les normes internationales constituent un élément essentiel de la mondialisation et une composante importante du régime commercial international. Le problème réside dans le fait que la plupart des normes sont établies par et pour les pays développés et que les pays en développement doivent s'y conformer. Les produits des pays en développement sont soumis à des exigences de plus en plus contraignantes des points de vue de la qualité, de la productivité, de la sûreté, de l'hygiène et de l'environnement qui ne peuvent être satisfaites qu'à un prix économique et social élevé. L'un des défis à relever consiste à œuvrer à la mise en place d'une infrastructure de contrôle de la conformité et de la qualité couvrant les normes, la métrologie, l'évaluation de la conformité et l'accréditation. L'expérience a montré que, le plus souvent, la mise en place ou le renforcement de l'infrastructure de contrôle de la qualité permettent aux pays en développement d'être compétitifs sur le marché international et de bénéficier du système de libre-échange.

» Pour pénétrer les marchés, l'ONUDI propose à ses clients une approche cohérente fondée sur trois éléments: compétitivité, conformité et connectivité.

Laboratoire d'essais de semences au Ghana.
© ONUDI



En 2010, l'ONUDI a continué à aider le Ghana dans le cadre d'un projet portant sur la performance économique financé par le Secrétariat d'État à l'économie de la Suisse. Ce projet consiste à aider ce pays à se conformer aux normes de qualité strictes exigées de nos jours pour l'exportation. Parmi les interventions du projet visant à améliorer les résultats en matière d'exportation, on peut citer l'amélioration de la réactivité et de l'efficacité de la chaîne de production des produits de l'horticulture afin d'obtenir la qualité exigée dans les marchés internationaux. L'ONUDI a mis cette année l'accent sur la qualité et la salubrité des semences utilisées pour les produits d'exportation. Un laboratoire d'analyse des semences est en cours de mise en place sous les auspices du Ministère de l'agriculture. Une fois homologué au début de l'année prochaine, il sera le premier laboratoire de semences d'Afrique de l'Ouest reconnu par l'Association internationale des laboratoires d'analyse des semences qui, depuis son siège en Suisse, élabore des règles internationalement reconnues pour l'échantillonnage et l'analyse des semences, accrédite les laboratoires, établit des certificats d'analyse des semences, encourage la recherche, diffuse les connaissances dans le domaine de la science et des techniques de production de semences et organise des actions de formation. Dans le cadre de ce même projet, l'ONUDI a aidé le Ghana Standards Board (Office ghanéen de normalisation) — organisme national officiellement chargé de la gestion de l'infrastructure de contrôle de la qualité — à renforcer ses capacités en matière de certification des

normes de qualité (ISO 9000) et de sécurité des aliments (ISO 22000) définies par l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

L'ONUDI a également fourni des services de coopération technique aux pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes pour le renforcement de leurs capacités. Certains projets importants ont été mis au point durant le deuxième semestre de l'année. C'est ainsi qu'un nouveau projet a été mis en œuvre au Nicaragua pour renforcer et améliorer les capacités du pays dans le domaine de la prestation de services pour la normalisation, la métrologie, l'analyse et le contrôle de la qualité. Un autre projet dans la même région a consisté à mettre en place un laboratoire de métrologie au Guatemala. Ce projet a été mené à bien récemment et le laboratoire a été livré aux autorités du pays à la fin du mois d'août. L'Organisation a également aidé le Gouvernement guatémaltèque à mettre en place un nouveau cadre juridique pour le système national de contrôle de la qualité qui a permis de créer un organisme d'accréditation local, en l'occurrence l'Institut national de métrologie, et la Commission nationale de réglementation technique.

L'ONUDI réalise actuellement un autre projet dans l'État plurinational de Bolivie pour améliorer la sécurité de certains produits alimentaires comme la farine, les fruits secs et le sang de bovins traité. Lancées en 2009, les activités de coopération technique consistent notamment à renforcer les capacités locales en matière de commerce en organisant une formation sur la mise à niveau technique et managériale et

» L'ONUDI prend en charge les questions de qualité et de normalisation dans ses travaux de recherche et ses publications.

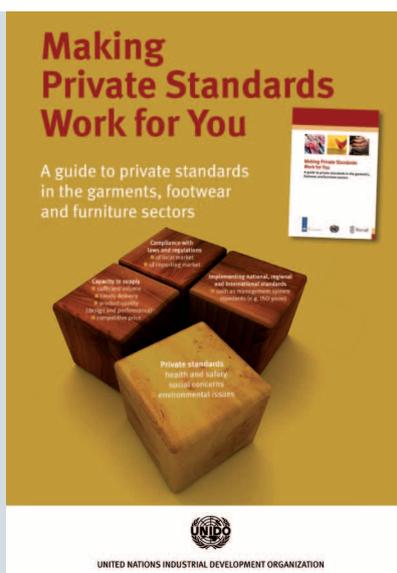
le respect des normes relatives à la sécurité et à la valeur nutritive des aliments. Ce projet fait partie d'un projet plus large appuyé par le Fonds pour la réalisation des OMD mis en place par le Gouvernement espagnol.

Au lendemain du séisme qui a dévasté une grande partie de l'île d'Haïti en janvier, l'ONUDI a apporté des modifications à un projet de normalisation en cours de réalisation qui est désormais axé sur l'analyse des matériaux de construction recyclés et la recherche de nouveaux moyens d'appliquer les normes pour améliorer la qualité et la sécurité de la reconstruction du pays.

L'ONUDI traite également des questions relatives à la qualité et à la normalisation dans ses travaux de recherche et ses publications. C'est ainsi qu'en 2010 elle a publié un rapport sur le respect des normes commerciales intitulé "Meeting Standards, Winning Markets" qui a été élaboré en coopération avec l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD) et l'Institut d'études sur le

développement, organisme de premier plan pour la recherche sur le développement international qui a été créé en 1966. Ce rapport, probablement le premier d'une longue série, met l'accent sur les problèmes auxquels les pays en développement sont confrontés s'agissant du respect des principales normes commerciales, des réglementations techniques et des normes privées liées au commerce international. Il évalue les pertes induites en matière d'exportation et lie ces problèmes et ces pertes à une analyse des capacités des pays en développement à se conformer aux normes et à prouver qu'ils s'y conforment, ainsi qu'au coût induit par le renforcement de ces capacités. Mettant à profit l'expertise d'autres organisations de coopération, il sert également d'instrument d'alerte sur l'évolution des questions relatives à la conformité avec les normes commerciales.

De nos jours, de plus en plus d'entreprises des pays en développement et des pays émergents deviennent des producteurs mondiaux, ce qui constitue un défi en soi. D'un côté, la libéralisation des marchés de la consommation offre aux entreprises l'occasion d'exporter leurs produits vers les marchés mondiaux alors que, de l'autre, elles sont tenues de se conformer à une avalanche de normes privées. Contrairement aux réglementations techniques et aux normes nationales, régionales ou internationales volontaires en vigueur pour les transactions ordinaires, les normes privées concernent les questions liées à des considérations sociales, à la sécurité et à l'environnement et sont exigées par les producteurs et distributeurs de produits de marque



En octobre, l'ONUDI a publié un guide pratique intitulé *Making Private Standards Work for You: A guide to private standards in the garments, footwear and furniture sectors*. Ce guide a été conçu pour aider les exportateurs des pays en développement à accéder aux chaînes mondiales de la production et de l'offre. Financé par l'Agence norvégienne de coopération pour le développement, il a été élaboré en collaboration avec le Centre de promotion des importations en provenance des pays en développement, qui a été créé en 1971 au sein du Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas. Les producteurs de chaussures, de vêtements et de meubles ont ainsi accès, grâce à ce guide, à une multitude de normes privées et sont orientés sur la manière de les utiliser au mieux de leurs intérêts. Les données d'information sont tirées des résultats des questionnaires et des entretiens réalisés avec un échantillon de sociétés exportatrices du secteur indien de la chaussure, du secteur turc des textiles et des vêtements et du secteur brésilien de l'ameublement.

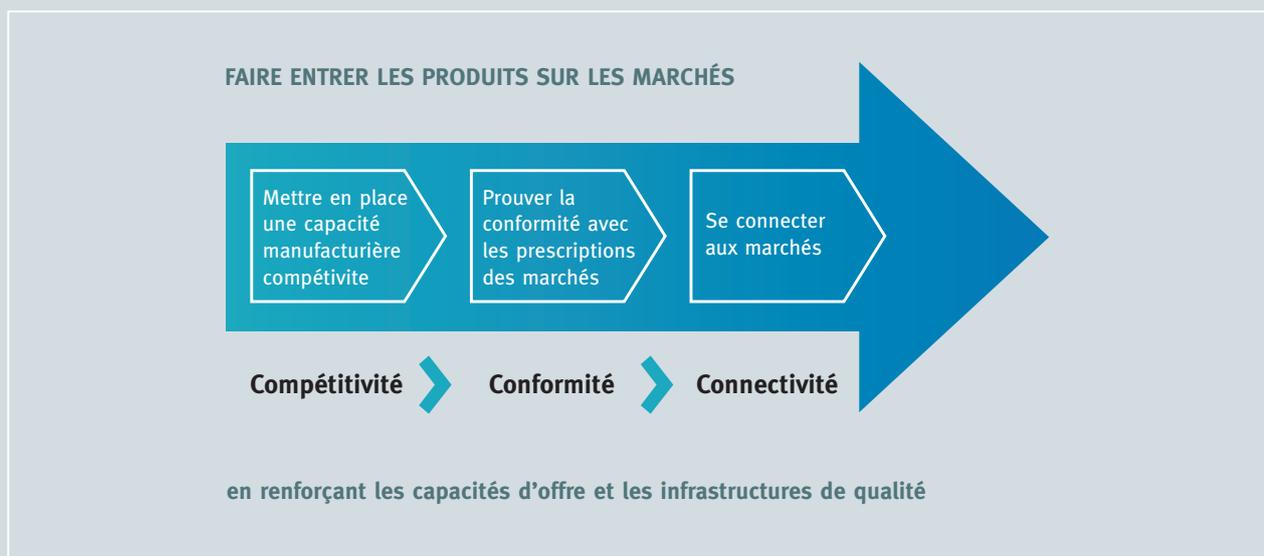
quelle qu'en soit la provenance. Les normes privées se présentent sous différentes formes et niveaux et touchent différents domaines avec un intérêt plus ou moins marqué. À titre d'exemple, les questions relatives à la main-d'œuvre semblent intéresser davantage le secteur du cuir et de l'habillement, tandis que les exigences concernant le respect de certaines normes environnementales sont plus courantes dans le secteur de l'ameublement. Pour compliquer davantage le problème, les normes peuvent s'appliquer au site de production et/ou au produit proprement dit. Les codes de conduite des acheteurs font essentiellement référence aux sites de production, tandis que les certificats et les labels des produits attestent le plus souvent de la conformité avec les exigences concernant aussi bien le site de production que le produit lui-même.

Avec la baisse des tarifs et des quotas à l'échelle mondiale, les normes et la réglementation technique sont à présent considérées comme le principal obstacle au commerce international. Depuis quelques années, l'ONUDI a adopté une démarche multiforme pour aider ses pays bénéficiaires à se conformer aux normes internationales et/ou privées volontaires et à la réglementation technique à travers l'appui aux industries agroalimentaires, aux gouvernements et aux associations commerciales et la mise en place de l'infrastructure nécessaire.

L'accès aux marchés de l'Union européenne (UE) est vital pour la plupart des pays en développement mais le durcissement progressif de la réglementation de l'UE pour

protéger les consommateurs oblige les pays exportateurs à procéder à d'importants ajustements pour pouvoir accéder au marché et s'y maintenir. En juin 2007, une nouvelle réglementation a été introduite pour les substances chimiques et leur utilisation sans risque. L'Enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) est la réglementation la plus détaillée en son genre qui ait été élaborée à ce jour. Cette réglementation a suscité de sérieuses préoccupations quant à ses effets sur les pays qui essaient de pénétrer le marché de l'UE. La Thaïlande est l'un de ces pays où l'ONUDI intervient pour sensibiliser et informer les exportateurs sur cette réglementation par le biais d'un centre d'information spécialement conçu à cet effet. Des experts nationaux ont été formés pour gérer ce centre qui est chargé de faire connaître cette réglementation au plus grand nombre à travers un site Web nouvellement créé (www.reachtalk.net), en traduisant en langue thaï des documents pertinents à télécharger, en organisant des séminaires à l'intention du secteur privé à Bangkok et d'autres grandes villes et en publiant des bulletins d'information. Une version anglaise de ce site est en préparation.

L'ONUDI vient de lancer un projet pour aider la province de Fujian, située sur la côte sud-ouest de la Chine, à se conformer aux normes ISO relatives aux systèmes de gestion de l'hygiène alimentaire et de traçabilité le long de la chaîne alimentaire humaine ou animale. La montée de la Chine dans l'exportation de produits alimentaires a été freinée par l'apparition de plusieurs maladies d'origine alimentaire,



notamment la contamination, il y a deux ans, du lait pour bébé qui a été largement médiatisée. Les autorités ont réagi en rappelant les produits et en arrêtant leur exportation, mais cet incident a révélé le manque d'expertise s'agissant de la norme ISO 22000, qui apporte aux différents acteurs de la chaîne alimentaire l'assurance nécessaire en matière de sécurité des aliments. L'ONUDI aide le Département du commerce extérieur et de la coopération économique de la Province du Fujian à appliquer les normes ISO 22000 et ISO 22005 relatives à la traçabilité le long de la chaîne alimentaire humaine ou animale. Le projet a été lancé à l'occasion de la 14^e Foire internationale du commerce et de l'investissement de la Chine qui s'est tenue en septembre à Xiamen. Six ateliers ont été organisés en 2010 à l'intention de 330 participants représentant différentes entreprises pour les sensibiliser à la nécessité de respecter les normes d'hygiène alimentaire. L'atelier de l'ONUDI sur le développement de l'industrie verte et le renforcement des capacités commerciales, qui a été organisé en marge de la Foire, a

“L'approche de renforcement des capacités de l'ONUDI et l'initiative Aide pour le commerce sont complémentaires et s'intègrent dans un même courant de pensée.”

Kandeh K. Yumkella, Directeur général de l'ONUDI

regroupé 80 participants représentant des gouvernements, des instituts de recherche, des organismes de réglementation des importations et exportations, des entreprises agroalimentaires et des institutions d'analyse et de contrôle de la qualité.

Bien que les économistes aient souligné depuis longtemps l'intérêt pour les pays en développement d'exporter des produits manufacturés, nombre de ces pays ne disposent pas du cadre juridique, des institutions, de l'infrastructure, de la technologie et de la main-d'œuvre qualifiée nécessaires pour ce faire. Les négociations sur le Programme de Doha pour le développement, qui ont commencé en novembre 2001 pour traiter de ces questions et d'autres, ont été parsemées d'obstacles et sont assez loin de leur dénouement. Réagissant

aux demandes pour une aide plus immédiate, l'Organisation mondiale du commerce a lancé en décembre 2005 son initiative Aide pour le commerce. Depuis cette date, elle aide les pays en développement à intégrer le système commercial et multilatéral et à en tirer profit. L'ONUDI a notamment pour mission d'aider les pays à renforcer leur secteur manufacturier. Elle est un partenaire efficace aussi bien des pays bénéficiaires de l'initiative Aide pour le commerce que de ceux qui fournissent les ressources financières. Loin de se substituer aux pays pour prendre en main leur développement économique, l'initiative Aide pour le commerce a pour but de les doter d'un ensemble d'instruments qui les aideront à créer de la richesse. Au nombre de ces instruments, on peut citer l'élaboration de stratégies commerciales, la mise en place d'une infrastructure moderne et, bien évidemment, un renforcement considérable des capacités productives.

Un document publié récemment et intitulé *Aide pour le commerce: appel mondial pour l'action* décrit la contribution de l'ONUDI à l'initiative Aide pour le commerce. Les programmes dans ce domaine s'articulent autour de trois axes principaux: mise en place de capacités de production compétitives; renforcement de l'infrastructure et des services d'évaluation de la conformité aux normes internationales; et connectivité efficace avec les marchés. L'Aide pour le commerce est devenue à la fois le principal repère et le moteur des programmes régionaux ou nationaux de renforcement des capacités commerciales que l'ONUDI exécute ou prépare. Ces programmes sont souvent mis en œuvre en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies. Les conférences ministérielles des pays les moins avancés (PMA), l'intérêt accordé aux petites et moyennes entreprises, la participation du secteur privé et le renforcement de la coopération entre les différentes institutions figurent au nombre des moyens qui permettent à l'Organisation de contribuer, grâce à ses atouts, à la réalisation des objectifs de l'initiative Aide pour le commerce.

Un dialogue consultatif de haut niveau pour revoir l'approche de renforcement des capacités commerciales évoquée ci-dessus a été organisé à la fin de l'année 2009. Les discussions ont confirmé que l'approche de l'ONUDI demeure valable en dépit de l'évolution de l'environnement du développement du commerce et de l'assistance technique liée au commerce. L'ONUDI a néanmoins décidé de lancer un nouveau projet pour évaluer les effets de ses interventions sur la réduction de la pauvreté. Le projet financé par NORAD vise à mettre au point un modèle de système pour évaluer les effets des interventions dans le cadre de



Création de consortiums d'exportation au Maroc.
© ONUDI



Les exportations au Pérou: un marché dynamique.
© ONUDI

l'assistance technique pour le commerce et définir des indicateurs appropriés pour permettre à l'ONUDI et à d'autres partenaires au développement d'élaborer des projets de coopération technique mieux ciblés. L'ONUDI mettra à profit le travail des organismes et institutions partenaires dans ce domaine et mettra ce modèle à l'essai en coopération avec eux afin de rentabiliser les efforts déployés et de mettre à la disposition des parties intéressées un mécanisme cohérent pour évaluer les résultats des interventions.

En 2010, l'ONUDI a produit le deuxième numéro de sa publication phare intitulée: *Trade Capacity Building Resource Guide* au nom d'un groupe d'organismes partenaires du Groupe interorganisations sur le commerce et les capacités de production du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. Ce Guide est considéré comme une contribution essentielle à l'initiative Aide pour le commerce (voir section spéciale, page 64).

En se joignant à des consortiums d'exportation, les petites et moyennes entreprises ont beaucoup à gagner pour ce qui est de leur capacité à moderniser, améliorer et commercialiser leurs produits à un meilleur coût et sans prendre autant de risques que si elles agissaient seules.

Durant l'année considérée, l'ONUDI a continué à aider le Ministère du commerce marocain à renforcer son programme de consortiums nationaux d'exportation. Financé par l'Agence italienne de coopération pour le développement, le projet a donné d'excellents résultats. À ce jour, 20 consortiums ont été mis en place et ont permis de créer 15 000 emplois dans 150 entreprises couvrant 9 secteurs d'activité dans 11 villes; 10 autres consortiums sont en cours

de création. Le Ministère du commerce et l'Association marocaine des exportateurs prêtent leur concours à ces consortiums dans le cadre d'un plan de financement spécial. Les consortiums d'exportation marocains se sont regroupés en association, suivant en cela l'exemple de la Fédération italienne des consortiums d'exportation.

En septembre, une nouvelle initiative en matière de consortiums d'exportation visant à améliorer la compétitivité des secteurs des exportations non traditionnelles a été lancée en Côte d'Ivoire avec l'aide de l'Union européenne. Ce projet consiste à aider les petites et moyennes entreprises à surmonter les difficultés liées à l'accès aux marchés internationaux en mettant à niveau les entreprises du secteur manufacturier et en les mettant en liaison avec les consortiums d'exportation. L'ONUDI a également pris des mesures pour intégrer au système national aussi bien les normes internationales que les normes imposées par les pays importateurs. Elle accrédiitera également les laboratoires capables d'analyser les produits destinés à l'exportation.

Le dynamisme de l'économie péruvienne et ses taux de croissance élevés s'expliquent, dans une large mesure, par la vivacité de son marché à l'exportation. Cependant, la part relative des petites et moyennes industries dans ce succès confirme que le développement est parcellaire. En 2006, le Gouvernement a fait appel à l'ONUDI pour résoudre ce problème par la mise en place de consortiums d'exportation spécialement conçus pour les PME. Dans le cadre d'un projet financé par l'Agence italienne de coopération pour le développement, un nombre considérable de consortiums ont été créés. Répartis sur huit régions, les 30 consortiums couvrent de

» Les grandes sociétés transnationales et les petites entreprises familiales du monde entier soucieuses de l'impact environnemental et social de leurs activités ont adhéré à la notion de responsabilité sociale des entreprises.

nombreux secteurs allant de la bijouterie au tourisme en passant par la technologie de l'information. Le projet a réussi grâce, en grande partie, à l'adoption d'une approche qui a favorisé la viabilité et renforcé les capacités des parties intéressées locales à maintenir l'initiative en activité après le retrait de l'ONUDI. Le projet ne s'est pas départi de son intérêt marqué envers les pauvres et a été élargi pour couvrir la mise en place de consortiums de qualité, autrement dit des alliances volontaires de producteurs, de coopératives et d'entreprises qui interviennent dans la même chaîne de valeur et la même zone géographique. Les producteurs s'allient pour adopter des spécifications communes pour les produits, enregistrer un label collectif et faire la promotion du produit ou du label dans le cadre d'une stratégie de commercialisation territoriale qui vise à vendre aussi bien le produit que sa région d'origine. Cette nouvelle approche libère les petits et moyens producteurs des secteurs de l'artisanat et de l'alimentation de l'obligation de concurrencer les prix des produits génériques et normalisés. Elle les récompense également pour le fait qu'ils utilisent des méthodes ancestrales pour fabriquer des produits traditionnels profondément ancrés dans leur terroir.

À la suite des résultats positifs obtenus grâce à son approche des consortiums en faveur des pauvres, l'ONUDI a décidé de la reproduire dans d'autres pays. En coopération avec les Ministères marocains du commerce et de l'agriculture, un séminaire intitulé "Consortiums de qualité: une stratégie efficace pour le développement et la promotion des produits traditionnels d'origine régionale" a été organisé en novembre à Rabat avec la participation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Parmi les résultats de

ce séminaire, un nouveau programme associant les notions de consortium d'exportation et de qualité et de mise en place de groupements devrait être lancé en 2011.

Dans le cadre d'un projet financé par le Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, l'approche des consortiums de qualité a été également appliquée dans l'État plurinational de Bolivie où l'ONUDI aide les cultivateurs de produits biologiques à pénétrer la chaîne de valeur avec des produits comme le quinoa, l'amarante, le *tarwi*, la *maca*, l'oignon et les haricots géants. Le programme aura un double avantage. Du point de vue de la production, les communautés déshéritées auront des emplois et des revenus plus stables et les consommateurs, quant à eux, amélioreront leur alimentation par un panier de produits à forte valeur nutritive.

L'ONUDI vient de réaliser un guide intitulé *Valoriser les produits traditionnels d'origine régionale* sur la création des consortiums de qualité. Publié en anglais, en espagnol et en français, ce guide traite des questions de la protection juridique, des groupes de la valeur ajoutée et des mesures à prendre pour la création de consortiums de qualité.

Les consommateurs s'intéressent de plus en plus aux produits traditionnels qui s'identifient avec leur lieu d'origine. Dans les pays développés et les pays en développement, les clients sont de plus en plus enclins à acheter des produits alimentaires ou agro-industriels profondément ancrés dans les cultures autochtones. L'intérêt croissant des consommateurs pour les produits du commerce équitable confirme cette tendance. La préférence pour ce qui est considéré comme authentique et original est, dans une grande mesure, une



Sommet 2010 des dirigeants
signataires du Pacte mondial.
© Photo ONU/John McIlwaine

réaction aux changements rapides introduits par la mondialisation, notamment la prolifération des sociétés transnationales aux produits normalisés. Les consommateurs du monde industrialisé acceptent de payer un prix plus élevé pour consommer des produits du terroir qui gardent la qualité d'autrefois.

En octobre, vingt représentants d'Amérique latine et des Caraïbes ont participé à un stage de formation annuel sur la mise en place de consortiums au Centre international de formation de Turin (Italie) de l'Organisation internationale du Travail. À l'issue d'une formation directe d'une semaine, les participants sont passés à la phase de l'apprentissage en ligne. La formation se poursuivra jusqu'en février 2011 pour la mise en œuvre de projets de consortiums d'exportation et de qualité dans les pays d'origine des stagiaires.

Tout au long de l'année, l'ONUDI a continué à encourager la responsabilité sociale des entreprises, autrement dit, la manière dont les entreprises concilient les impératifs économiques, environnementaux et sociaux tout en répondant aux attentes des actionnaires et des parties intéressées. Il s'agit d'une initiative mondiale qui a été adoptée par les plus grandes sociétés transnationales, ainsi que par les petites entreprises familiales qui se soucient des effets de leurs activités sur l'environnement et la société. En 2000, l'Organisation des Nations Unies a ménagé une place dans son programme d'activités à la responsabilité sociale des entreprises en lançant son Pacte mondial qui réunit les entreprises, les organismes des Nations Unies, les représentants des travailleurs, la société civile et les gouvernements pour défendre dix principes universels dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

En juin, l'ONUDI a pris part, à New York, au Sommet de 2010 des dirigeants du Pacte mondial placé sous le thème: "Construire une nouvelle ère de viabilité". En octobre, elle a participé à l'organisation d'un atelier sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, notamment le rôle des PME dans la réalisation des objectifs mondiaux du développement durable. L'atelier, qui a été organisé en collaboration avec la section de Vienne de la Société internationale pour le développement (SID), l'Agence autrichienne pour le développement et le Réseau international d'échanges éducatifs, fait partie d'un programme sur le développement durable élaboré par la section de Vienne de la SID et le réseau international d'échanges éducatifs à l'intention des étudiants de quatre universités de Vienne.

L'ONUDI a également entamé des discussions avec l'Organisation des États américains et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique sur la possibilité d'organiser des activités communes pour sensibiliser les petites et moyennes entreprises et faciliter l'application des principes de la responsabilité sociale à leur niveau dans les deux régions. Les partenariats n'ont pas été limités aux organisations internationales. L'ONUDI collabore également avec des chercheurs de la Copenhagen Business School dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises. Elle a, par ailleurs, été sollicitée pour participer à un module sur la responsabilité sociale des entreprises et le développement, notamment l'application de sa méthodologie de création de groupements sur le terrain. Des discussions sont également en cours avec d'autres universités pour des projets de collaboration.

» Trade Capacity Building Resource Guide 2010

La première édition du Guide intitulé: *Trade Capacity Building Inter-Agency Resource Guide* s'est révélée être un des plus grands succès de librairie de l'ONUDI, bien que cet ouvrage vise essentiellement un lectorat de spécialistes. Plus de 2 500 exemplaires ont été distribués depuis sa publication en 2008 et d'innombrables lecteurs ont téléchargé le Guide depuis le site Web de l'ONUDI. En plus des vingt et une institutions des Nations Unies couvertes dans la première édition, le Guide 2010 inclut quatre autres institutions (Fonds international de développement agricole, Fonds monétaire international, Union internationale des télécommunications et Organisation mondiale du tourisme), cinq banques régionales de développement (Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque de développement des Caraïbes, Banque européenne pour la reconstruction et le développement et Banque interaméricaine de développement) ainsi que sept mécanismes de coopération interinstitutions.

Les organismes des Nations Unies ont les connaissances spécialisées et l'expérience requises pour aider les pays à renforcer leur capacité commerciale et à déterminer quels sont leurs besoins prioritaires. En raison du grand nombre d'organisations qui offrent une assistance — certaines ayant pour mandat général de soutenir le développement ou le commerce, d'autres apportant des services plus spécialisés — les gouvernements des pays en développement et les donateurs peuvent rencontrer des difficultés pour savoir exactement quels services ils

peuvent obtenir et auprès de quels organismes. Établi grâce à l'appui technique de Sheila Page, Chargée de recherche principale à l'Institut du développement outre-mer (ODI) de Londres, le *Trade Capacity Building Inter-Agency Resource Guide* a été conçu pour surmonter cette difficulté et pour aider à l'élaboration de programmes et d'éléments de projet. Le Guide montre que, lorsque les institutions œuvrent dans le même domaine, elles fournissent néanmoins des prestations différentes, encore que complémentaires. Par ailleurs, on y encourage les organismes eux-mêmes à utiliser les informations qu'il contient pour entretenir une meilleure collaboration et combler d'éventuelles lacunes dans la fourniture d'assistance.

Le Guide 2010, financé par une contribution du Gouvernement suédois, a été étoffé grâce à un second volume qui s'étend au-delà du système des Nations Unies. On y trouve des informations sur les institutions bilatérales de développement appartenant à 23 pays donateurs et sur la Commission européenne qui sont toutes membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le volume 2 donne un résumé des stratégies d'Aide pour le commerce des donateurs et met en exergue les organismes d'aide commerciale bilatérale et les programmes d'assistance technique spécialisée de ces donateurs. Le chapitre d'introduction du volume 2 porte d'abord sur les indicateurs qui montrent le rang de priorité que les

L'équipe de l'ONUDI avec le *Trade Capacity Building Inter-Agency Resource Guide* fraîchement publié.
© ONUDI



donateurs accordent à l'Aide pour le commerce et sur tous les changements apparents introduits en réponse à la crise financière de 2008-2009. Il passe ensuite en revue certains des moyens par lesquels chaque donateur limite ou oriente explicitement son programme d'Aide pour le commerce, par exemple en définissant les pays qui peuvent prétendre obtenir un appui ou le type d'assistance couverte. Le Guide étudie comment les donateurs ont réagi aux deux thèmes fondamentaux de l'Initiative Aide pour le commerce, à savoir la réponse aux besoins régionaux et l'importance d'un secteur privé plus fort, et il explique certains des mécanismes employés pour assurer la cohérence entre les donateurs.

Le volume 2 décrit les programmes des principaux donateurs en offrant des exemples du type d'assistance que ceux-ci apportent, ventilés par domaine d'intervention visant au renforcement des capacités commerciales: mobilisation mondiale, élaboration de politiques commerciales, cadre juridique et réglementaire, capacité de

production, infrastructure et services de soutien pour la mise en conformité, renforcement des capacités de promotion commerciale, information sur les marchés et le commerce, facilitation du commerce, infrastructure matérielle du commerce et services financiers liés au commerce.

En plus de fournir un service essentiel aux pays en développement pour l'élaboration de programmes d'assistance technique, le Guide joue un rôle de catalyseur en facilitant la coordination des activités de renforcement des capacités commerciales au sein et hors du système des Nations Unies. Dans l'esprit des objectifs du Millénaire pour le développement, le Guide représente une avancée importante sur la voie qui mène à un partenariat mondial fort et productif faisant intervenir des partenaires au développement multilatéraux et bilatéraux, dans le but de lutter contre la pauvreté au moyen d'une croissance économique et d'une création de richesses obtenues grâce au commerce.



Environnement et énergie

Les questions liées à l'environnement et à l'énergie restent au premier plan des priorités mondiales. Les producteurs, comme les consommateurs, ont adopté des modèles qui ne tiennent pas compte des ressources disponibles de la planète, de sa population croissante et de sa capacité d'absorption des émissions.

C'est dans ce contexte que l'ONUDI s'associe étroitement aux efforts visant à inverser cette tendance aux niveaux international, régional et national. Elle a organisé des conférences, des ateliers et des séminaires et produit plusieurs publications et rapports novateurs sur l'efficacité énergétique dans l'industrie et l'énergie au service du développement. Une publication récente intitulée *A greener footprint for industry: Opportunities and challenges of sustainable industrial development*, également disponible en ligne, décrit la réponse que l'ONUDI apporte en matière d'écologisation de l'industrie. Partant du principe selon lequel l'industrie doit produire plus avec moins pour être viable, ce rapport examine comment les pays en développement peuvent réduire leur empreinte écologique tout en continuant à offrir des biens, des services et des emplois à leurs populations croissantes.

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable se réunira en 2012 à Rio de Janeiro (Brésil), vingt ans après la réunion historique de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui a eu lieu en 1992 dans la même ville. Elle a pour buts de renouveler l'engagement politique en faveur du développement durable, d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés à l'échelle internationale et de relever les nouveaux défis. Les discussions porteront sur deux thèmes particuliers: une économie verte dans le cadre de l'élimination de la pauvreté et du développement durable, et un cadre institutionnel pour le développement durable. Alors que le monde se prépare pour la Conférence Rio+20, l'ONUDI continue d'apporter une contribution importante à travers sa démarche d'écologisation de l'industrie.

» Les applications productives des technologies utilisant les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique dans l'industrie et les technologies à faible émission de carbone constituent les piliers du programme de l'Organisation dans le domaine de l'énergie.

L'obtention de financements pour les projets visant à promouvoir les industries vertes grâce à une production plus propre, à l'efficacité énergétique et à l'utilisation des énergies renouvelables s'est toutefois avérée difficile. Bien que les efforts déployés par l'ONUDI en 2010 pour mobiliser des fonds auprès de partenaires nationaux, d'institutions financières locales et régionales et du secteur privé lui aient permis d'obtenir plus de 60 % des cofinancements ciblés, il faudra mettre en place de nouveaux partenariats et trouver de nouvelles sources de cofinancement pour répondre aux besoins du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), surtout si l'ONUDI doit augmenter sa part des projets du FEM dans les pays les moins avancés. Aussi l'Organisation examine-t-elle actuellement différentes possi-

bilités, notamment des partenariats avec les institutions financières et l'Union européenne. Afin de mobiliser de nouvelles sources de financement, elle s'attache également à renforcer sa collaboration avec le secteur privé dans les pays où elle intervient.

L'ONUDI a élargi le champ de ses activités dans le domaine des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de la production plus propre et des industries vertes, en conciliant l'impératif de continuité et la nécessité de répondre aux nouvelles demandes en matière de coopération technique. Les applications productives des technologies utilisant les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique dans l'industrie et les technologies à faible émission de carbone resteront les piliers du programme de l'Organisation dans le domaine de l'énergie et une plus grande attention sera accordée aux techniques à émissions de carbone faibles ou nulles. En 2010, l'Organisation a mené des travaux sur une feuille de route technologique pour l'application industrielle des techniques de capture et de stockage du carbone, notamment le transfert combiné — le premier du genre — de techniques d'exploitation de l'hydrogène et des énergies renouvelables vers les petits États insulaires en développement.

L'énergie est au cœur des efforts déployés pour assurer le développement durable et réduire la pauvreté. Elle touche à tous les aspects du développement et on peut affirmer, à juste titre, qu'aucun des objectifs du Millénaire pour le développement ne pourra être atteint si les services énergétiques modernes ne sont pas accessibles. Dans ce contexte, les techniques utilisant les énergies renouvelables auront un rôle



Des microréseaux pour l'efficacité énergétique

Un microréseau est une version moderne et réduite d'un réseau électrique centralisé. Il permet de répondre aux besoins et aux aspirations des populations locales en termes, par exemple, de fiabilité, de réduction des émissions de carbone, de diversification des sources d'énergie et de réduction des coûts. Tout comme le réseau électrique central, il produit de l'électricité, la distribue et en régule le flux au niveau local. Les microréseaux intelligents constituent un moyen idéal d'encourager les usagers à participer aux activités du secteur de l'électricité.

© ONUDI

capital à jouer, notamment dans les zones rurales et les zones non connectées au réseau dans les pays les moins avancés. La mise en place de miniréseaux exploitant les énergies renouvelables est un volet essentiel du programme de l'ONUDI dans le domaine de l'énergie, qui comporte plusieurs projets visant à promouvoir le développement des miniréseaux dans le cadre du programme stratégique du FEM sur l'énergie en Afrique de l'Ouest. Ce programme favorise l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables pour la production, notamment la conception et la mise en place de miniréseaux utilisant les énergies renouvelables ainsi que de micro ou minicentrales utilisant l'énergie hydraulique, la biomasse et l'énergie solaire. À la fin de 2010, les projets nationaux dans le domaine des énergies renouvelables pour le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, le Libéria, le Nigéria, la Sierra Leone et le Tchad, ainsi qu'un projet régional de coordination générale du programme stratégique du FEM sur l'énergie en Afrique de l'Ouest, ont été présentés au FEM pour approbation. L'exécution de ces projets commencera en 2011.

Les projets de micro et petites installations hydroélectriques ont un impact environnemental limité, voire nul, et peuvent rendre de nombreux services extrêmement utiles dans le domaine énergétique, notamment dans les zones rurales. Dans les régions disposant d'un potentiel hydroélectrique, cette forme d'énergie renouvelable est la solution la plus rentable pour alimenter les zones reliées ou non au réseau. L'ONUDI réalise actuellement des projets de petites centrales hydroélectriques dans les pays ci-après: Chine, Ghana, Inde, Indonésie, Kenya, Mali, Nigéria, Ouganda,

République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sri Lanka et Zambie. Elle élabore également un programme — cadre régional axé sur la coopération Sud-Sud pour la réalisation de cent projets de ce type en Afrique et leur reproduction dans d'autres régions. Le Centre international pour les petites centrales

» La recherche de l'efficacité énergétique fait partie intégrante de nombreux projets de coopération technique de l'Organisation.

hydroélectriques de Hangzhou (Chine) fournit un appui technique en facilitant l'exécution des activités dans ce domaine et en encourageant la coopération à l'échelle mondiale. Les centres régionaux de l'ONUDI pour les petites centrales hydroélectriques de l'Inde et du Nigéria assurent l'assistance technique à l'échelle régionale. L'ONUDI a mis en place un kiosque énergie (2,5 kW) utilisant des picocentrales hydroélectriques et l'énergie solaire photovoltaïque pour alimenter un village isolé au Kenya. L'énergie produite est utilisée pour les services de communication aux fins de production et les services collectifs.

La recherche de l'efficacité énergétique fait partie intégrante de nombreux projets de coopération technique de



La situation dans la province de Chicalacuála avant ...
© ONUDI



... et après.
© ONUDI

l'Organisation. En consultation avec ses partenaires nationaux, l'ONUDI a introduit des éléments d'analyse comparative dans la plupart des projets de promotion de l'efficacité énergétique dans l'industrie qu'elle élabore conjointement avec le FEM. Elle a également mis au point une feuille de route sur les techniques de capture et de stockage du carbone pour donner aux parties intéressées une vision de l'utilisation de ces techniques dans l'industrie à l'horizon 2050 et informer les décideurs et les investisseurs des avantages de ces techniques.

Un mécanisme de partage des connaissances et de l'expérience est extrêmement utile pour les pays qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour investir dans les nouvelles technologies. L'ONUDI s'attache à promouvoir les plateformes de partage des connaissances et de renforcement des capacités afin d'encourager le transfert à court et à moyen terme des technologies utilisant des énergies propres, les meilleures pratiques industrielles, ainsi que l'adoption de modes de production et de consommation d'énergie plus durables. L'ONUDI gère actuellement plusieurs projets en Afrique où les sources d'énergie renouvelables — par exemple, petites centrales hydroélectriques, gazéification de la biomasse, et énergies éolienne, solaire, thermique et

photovoltaïque — peuvent jouer un rôle essentiel dans le développement de petites industries, pour la plupart rurales, qui contribuent à la croissance et à la réduction de la pauvreté.

Au Mozambique, les pompes à eau solaires permettent d'épargner à d'innombrables villageois, pour la majorité des femmes, des heures de travail épuisant. Avant l'introduction des pompes dans la province de Chicualacuala, il fallait en moyenne 10 minutes pour puiser 20 litres d'eau d'un puits communautaire pour l'irrigation, la cuisine, la lessive et les besoins quotidiens du foyer. La pompe à énergie solaire de l'ONUDI puise de l'eau à une profondeur de 70 mètres pour la stocker dans des citernes à partir desquelles plusieurs femmes peuvent s'approvisionner en même temps. L'installation de ce type de pompe fait partie du programme "Unis dans l'action" pour le Mozambique. Les photos à la page 69 montrent la situation avant et après l'installation de la nouvelle pompe.

La grave crise énergétique qui a frappé l'Afrique du Sud a conduit à l'élaboration, en 2008, d'un projet pour améliorer l'efficacité énergétique dans l'industrie grâce à une approche intégrée reposant à la fois sur le renforcement des politiques et des capacités, l'augmentation des financements



© ONUDI

Inauguration du nouveau Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique à Praia

En juillet, le Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique a été inauguré à Praia, capitale du Cap-Vert. Conçu pour donner une forte impulsion au développement économique et social de l'Afrique de l'Ouest en identifiant des écotechnologies fondées sur les énergies renouvelables et efficaces sur le

plan énergétique, le Centre fournira un appui à l'élaboration des politiques et au renforcement des capacités, à l'assurance de la qualité et à la mise au point de mécanismes de financement. Il gèrera également des projets de démonstration susceptibles d'intéresser d'autres régions. Doté du statut d'institution spécialisée de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), il est appuyé par l'ONUDI ainsi que par l'Autriche, le Cap-Vert et l'Espagne. Dans le cadre d'un partenariat spécial entre le Brésil et la CEDEAO, il offre des possibilités de coopération Sud-Sud et de transfert de technologies et de savoir-faire. Les pays d'Afrique de l'Ouest disposent d'un énorme potentiel inexploité de production d'énergie propre, mais sa répartition entre les 262 millions d'habitants de la région est inégale. Moins d'un sixième de quelque 23 000 mégawatts du potentiel de production des petites et grandes centrales hydroélectriques, concentré dans seulement cinq des quinze États membres de la CEDEAO, est actuellement exploité. La bioénergie pourrait également être davantage exploitée. La biomasse est généralement la principale source d'énergie de la population pauvre majoritaire et représente 80 % de l'énergie totale consommée par les ménages. Le potentiel d'exploitation des énergies solaire, éolienne, marémotrice, marine, thermique et houlomotrice est pratiquement illimité.

et la sensibilisation. Ce projet permettra également d'introduire un système de normes de gestion de l'énergie et des méthodes d'optimisation du système. Les projets de démonstration et les nouveaux mécanismes d'incitation pour certaines industries mettent en valeur les avantages économiques d'une plus grande efficacité énergétique. Le projet contribuera également à renforcer les capacités institutionnelles pour l'accréditation, la mise en œuvre et l'audit des systèmes de gestion de l'énergie et permettra de réduire sensiblement les émissions de CO². Lancé en 2010 pour être achevé en 2013, ce projet de 5,5 millions d'euros est financé par l'Afrique du Sud (1,5 million d'euros), ainsi que le Département fédéral de l'économie de la Suisse et le Département pour le développement international du Royaume-Uni (à hauteur d'environ 2 millions d'euros chacun).

Depuis l'adoption, en septembre 2009, de la Déclaration de Manille sur les industries vertes, l'ONUDI aide les pays signataires avec des initiatives nationales visant à encourager des modèles industriels plus durables. Un séminaire sur l'application des technologies vertes a été organisé en juin au Bangladesh. En septembre, le Bureau de l'ONUDI à Bangkok a accueilli un séminaire intitulé "Comment écologiser votre industrie" portant sur les concepts, les outils et les méthodes.

Le problème croissant des déchets électroniques

Les appareils électriques et électroniques mis au rebut (déchets électroniques) constituent l'un des flux de déchets qui augmente le plus rapidement dans le monde. Les consommateurs remplacent leurs appareils électroniques tous les deux ans en moyenne dans les pays industrialisés et tous les cinq ans ou plus dans les pays en développement. Le volume des déchets électroniques générés dans le monde atteint quelque 40 millions de tonnes par an. Ces déchets peuvent contenir plus de 1 000 substances différentes, dont un grand nombre sont nocives pour l'environnement et la santé humaine. Par conséquent, lorsque les appareils électriques et électroniques usagers sont pris en charge, des solutions écologiquement rationnelles devraient déjà être prévues pour leur traitement et élimination définitive. La plupart des pays en développement n'ont pas le savoir-faire nécessaire pour traiter efficacement ces déchets, d'autant plus que c'est souvent le secteur non structuré qui entre en contact avec les appareils mis au rebut. Dans la plupart des cas, la réglementation en matière d'environnement et de travail n'a pas suivi l'évolution dans le domaine de l'électronique, alors même que le traitement des déchets électroniques constitue une étape vitale sur la voie de l'économie verte.

Durant la dix-huitième session de la Commission du développement durable, qui s'est tenue en mai à New York, l'ONUDI a organisé une manifestation parallèle pour mettre en lumière les résultats et les expériences des centres nationaux pour une production plus propre (CNPP), établis conjointement par l'ONUDI et le PNUE dans près de 50 pays. Dans le cadre du suivi de la Déclaration de Manille, elle a également accueilli, en collaboration avec le Gouvernement philippin, une table ronde qui a permis d'évaluer les enseignements tirés de l'expérience de l'Asie. Les discussions ont porté sur les politiques en vigueur et les cadres réglementaires et institutionnels qui favorisent l'exploitation efficace des ressources et la réduction des émissions de carbone dans les pays en développement. Pendant la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, qui s'est tenue en octobre à Astana, l'ONUDI a accueilli une autre table ronde sur le thème de l'innovation et de la compétitivité grâce à la productivité des ressources et à l'excellence environnementale.

Les CNPP peuvent également servir de plate-forme pour le transfert de technologie en rapport avec le climat. L'ONUDI a lancé un certain nombre de projets pilotes pour réduire les



© ONUDI

émissions de carbone dans les chaînes de valeur agro-industrielles dans l'ex-République yougoslave de Macédoine et en Ouganda, et d'autres projets sont en préparation.

L'appui aux CNPP s'est renforcé en 2010. Le programme a étendu ses activités en Albanie, au Cap-Vert et en République de Moldova, tandis que de nouvelles activités ont été lancées au Sri Lanka, en Tunisie et au Viet Nam. Grâce au concours de l'ONUDI, les CNPP ont pu contribuer à la dix-huitième session de la Commission du développement durable, notamment à son examen des progrès accomplis en matière de consommation et de production durables et de gestion écologiquement rationnelle des déchets et des produits chimiques.

L'année 2010 a été marquée par le lancement, le 3 novembre, d'un réseau mondial de production propre et économe en ressources, initialement composé de 41 pays. Appuyé par l'ONUDI et le PNUE, ce réseau facilitera également la collaboration Sud-Sud et Nord-Sud, notamment le transfert des connaissances, de l'expérience et de la technologie dans ce domaine. Il concentrera son action sur l'innovation et la gestion des connaissances, le renforcement des capacités, la sensibilisation, l'assurance de la qualité et le marquage.

Le réseau mondial a été mis en place spécialement pour recenser et diffuser les meilleures pratiques en matière d'utilisation efficace des ressources et de production plus propre, en particulier auprès des CNPP. En 2010, le système de gestion des connaissances pour une production plus propre en

Amérique latine a été maintenu, et des travaux ont été entrepris pour mettre en place un système comparable dans la région arabe. À partir de 2011, les deux systèmes fonctionneront comme des antennes régionales du réseau mondial.

Le nouveau programme ONUDI-PNUE de production propre et économe en ressources insiste tout particulièrement sur les projets thématiques, comme la prévention des déchets et de la pollution, notamment les déchets électroniques.

L'ONUDI s'est jointe à plusieurs partenaires dans le cadre de l'initiative StEP (résoudre le problème des déchets d'équipements électriques et électroniques), qui rassemble des gouvernements, des organismes des Nations Unies, des entreprises industrielles, des organisations non gouvernementales et le secteur scientifique pour trouver une solution au problème des déchets électroniques. En novembre, elle a organisé un atelier intitulé "Développer les industries vertes pour une prise en charge responsable de la fin de vie appareils électriques et électroniques en Afrique". Cet atelier, auquel ont pris part des représentants du secteur privé, d'organisations écologiques, de CNPP et d'universités, avait pour but de définir une stratégie coordonnée de gestion des déchets électroniques en Afrique. Un atelier international sur les substances dangereuses durant le cycle de vie des produits électriques et électroniques se tiendra fin mars 2011 à Vienne dans le cadre du Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques.

La République-Unie de Tanzanie a récemment fait l'objet d'une étude d'évaluation des déchets électroniques, réalisée

Remise des prix 2010 pour le leasing chimique

Le 2 mars, l'ONUDI et le Ministère fédéral autrichien de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion de l'eau ont annoncé les noms des lauréats du premier prix international du leasing chimique. La cérémonie a eu lieu à l'occasion de la Conférence internationale sur la législation et les aspects commerciaux du contrôle des produits chimiques à Prague. Choisis parmi un total de 27 concurrents représentant 10 pays, la société Ecopetrol, l'une des compagnies pétrolières les plus importantes d'Amérique latine, et le Centre national pour une production plus propre de Colombie ont été retenus respectivement pour un procédé de traitement du pétrole et de l'eau et des services consultatifs spécialisés. IKEA India a reçu un prix spécial pour ses efforts remarquables en vue d'introduire le leasing chimique dans la chaîne d'approvisionnement. Comprenant quatre catégories — études de



© ONUDI

cas, services consultatifs, publications scientifiques et relations publiques —, le prix récompense la mise en œuvre réussie du leasing chimique dans les entreprises.

par le CNPP du pays en collaboration avec l'EMPA, institution suisse de recherche et de services interdisciplinaire qui se consacre à la science des matériaux et aux développements technologiques. L'étude a évalué la situation du pays en matière de déchets électroniques et a conclu que, même si l'utilisation d'appareils électroniques demeure réduite, le volume des déchets provenant d'ordinateurs devrait augmenter sensiblement dans l'avenir. L'étude a été présentée aux parties intéressées des secteurs public et privé à l'occasion d'un atelier organisé en décembre, à Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie), par l'ONUDI et Microsoft.

Le leasing chimique est une formule avantageuse aussi bien pour l'économie que pour l'environnement, car elle permet d'utiliser les produits chimiques de manière plus rationnelle. Il s'agit d'un modèle économique fondé sur la notion de service, qui privilégie la valeur ajoutée sur l'augmentation du volume des ventes. Au lieu de payer le produit lui-même, l'acheteur paie pour le bénéfice ou le service qu'il tire du produit (par exemple, un client ne paie pas une quantité déterminée de peinture, mais le nombre d'unités effectivement peintes). Le producteur ou le prestataire de services peut être chargé de gérer l'ensemble du cycle de vie du produit.

L'ONUDI jouit d'une solide expérience dans le domaine du leasing chimique. Il y a plus de cinq ans, elle a lancé une série de projets pilotes pour promouvoir le leasing chimique en Égypte (peinture en poudre et nettoyage avec des solvants hydrocarbonés), au Mexique (électrodéposition) et

dans la Fédération de Russie (purification de l'eau), en coopération avec les CNPP de ces pays. D'autres projets pilotes ont suivi en Colombie, au Maroc, en Serbie et au Sri Lanka.

En 2010, l'ONUDI a travaillé sur un référentiel pour le leasing chimique afin de contribuer à introduire cette approche dans les sociétés et les usines. Une fois finalisé, ce référentiel sera disponible sous forme électronique et comprendra des listes de contrôle, des présentations, des indicateurs et des orientations aux fins de formation. Le prix international du leasing chimique (Global Chemical Leasing Awards), le premier du genre, a été remis en mars. L'ONUDI espère que ce prix attirera l'attention du public sur la notion de leasing chimique et encouragera son développement.

L'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM), cadre politique visant à encourager la gestion rationnelle des produits chimiques, a été adoptée en 2006 à l'occasion d'une conférence internationale tenue à Dubaï (Émirats arabes unis). Dans le cadre du Programme de démarrage rapide de la SAICM, qui consiste à appuyer les activités de renforcement des capacités et de mise en œuvre dans les pays en développement, l'ONUDI coordonne des projets en Afrique, dans la région arabe et en Amérique latine, dont un grand nombre contribue au développement et au renforcement des institutions, plans, programmes et activités de gestion des produits chimiques au niveau des pays et à la promotion de la coordination interinstitutions pour appliquer les initiatives et accords internationaux.

L'Adjoint du Directeur général en visite sur le site d'un projet de l'ONUDI au Kenya.
© ONUDI



Élimination sans risque pour l'environnement des PCB

Un groupe particulièrement toxique de polluants organiques persistants, les polychlorobiphényles (PCB), ont commencé à être utilisés dans les années 30 comme réfrigérants et lubrifiants dans une large gamme d'appareils électriques et d'autres produits. Bien que, quelque quarante ans plus tard, leurs propriétés cancérigènes aient été reconnues et leur production interdite dans de nombreux pays, ils demeurent très persistants dans l'environnement. Les vieux appareils et produits industriels contenant des PCB mis au rebut de manière non conforme continuent de rejeter ces substances dans le sol et l'eau, où elles persistent

pendant des décennies et contaminent la chaîne alimentaire marine. Le 4 février, l'ONUDI a signé avec le Gouvernement indien un projet de 14,5 millions de dollars pour éliminer progressivement les PCB, qui sera exécuté en collaboration avec le Ministère indien de l'environnement et des forêts. Financé par le FEM, ce projet — qui fait partie des activités de réduction et d'élimination des POP en Inde faisant suite au plan national de mise en œuvre — vise à réduire l'utilisation et l'émission de PCB dans l'environnement ou à y mettre fin grâce à l'élimination des appareils et déchets connexes contenant des PCB.

En Colombie, l'ONUDI a entrepris une analyse globale de la gestion des produits chimiques et participe à l'élaboration d'un plan d'action et d'une stratégie unifiés. La participation du secteur privé et de la société civile est un aspect essentiel du projet, qui permettra de renforcer les capacités nationales grâce à une série d'ateliers de formation et d'opportunités de partenariats intersectoriels. En El Salvador, l'ONUDI contribue à l'analyse du cycle de vie des substances chimiques en vue d'activités de gestion durable des produits chimiques. Un comité national de la gestion des produits chimiques est en cours de mise en place, et des documents d'orientation et de formation sur les déchets chimiques et la gestion des déchets sont en préparation.

En coopération avec les parties intéressées, le Centre national pour une production plus propre du Pérou réalise un projet visant à renforcer les capacités institutionnelles, réglementaires et techniques du pays pour la gestion des produits chimiques. Ce projet contribuera à l'élaboration d'une stratégie nationale pour les produits chimiques, notamment des mesures pour améliorer l'accès à l'information et sensibiliser la population. En Uruguay, un projet pour la gestion des produits à base de mercure vise à réduire les risques que ces produits, notamment les lampes à mercure, comportent pour l'environnement et la santé. Les activités portent principalement sur une évaluation globale des rejets, des risques et des alternatives possibles, ainsi que sur une analyse des circuits de distribution et des pratiques de gestion des déchets. Comme les autres projets, cette initiative devrait ouvrir la voie à l'adoption d'une politique intégrée en matière de produits chimiques.

En Égypte, un projet pour l'évaluation et le renforcement des capacités en matière de gestion des produits et déchets chimiques couvrira l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de ces produits. Il comprendra un inventaire complet des produits chimiques fabriqués dans deux zones industrielles — Ville du 6 octobre et Sadat City — susceptible d'être reproduit ailleurs.

En dépit du danger qu'il représente pour la santé et l'environnement, le mercure continue d'être utilisé par des millions de petits chercheurs d'or à travers le monde pour extraire et traiter l'or. Les tentatives de certaines organisations, notamment l'ONUDI, pour mettre fin à l'utilisation du mercure ont été compromises par l'illusion de la hausse des prix de l'or et le rêve d'une vie loin de la misère. On estime que l'extraction artisanale de l'or par amalgamation entraîne le rejet de 1 000 tonnes de mercure par an, soit près de 30 % des émissions anthropiques de cette substance. En 2009, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a mis en place un partenariat mondial pour le mercure afin de stimuler les efforts visant à prendre en charge ce problème. Il s'agit de réduire et à terme d'éliminer les émissions mondiales de mercure dans l'air, l'eau et le sol découlant des activités humaines. En partenariat avec le Conseil de défense des ressources naturelles des États-Unis d'Amérique, l'ONUDI codirige ce partenariat en ce qui concerne l'extraction artisanale et à petite échelle de l'or. L'un des objectifs est de diviser par deux l'utilisation du mercure pour l'extraction artisanale de l'or d'ici à 2017.

En juin, le Comité de négociation intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur le mercure a tenu sa première session à

Stockholm. À la fin de l'année, l'ONUDI et ses partenaires ont lancé un projet pour établir un plan stratégique visant à réduire le volume du mercure utilisé pour l'extraction artisanale et à petite échelle de l'or et son traitement dans les pays francophones d'Afrique de l'Ouest. Ce projet regroupe tous ceux qui sont intéressés par cette question: les mineurs; les acheteurs et vendeurs d'or; les responsables publics; les représentants des organisations non gouvernementales (ONG); les autorités et l'industrie locales; le personnel de santé; et les donateurs.

Le Soudan n'est pas à ce jour un gros producteur de produits chimiques et a recours dans une large mesure aux importations pour couvrir ses propres besoins. La croissance économique a récemment entraîné une poussée des importations. D'un autre côté, le pays pourrait bientôt être en mesure de fabriquer des produits chimiques localement. Les deux scénarios exigent un certain niveau de contrôle dans la gestion des substances chimiques, lequel a été jusqu'à présent quelque peu sporadique. Un projet a été élaboré en 2010 dans le cadre de la SAICM pour mettre au point un programme national durable et intégré de gestion rationnelle des substances chimiques afin de limiter leurs effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement. L'ONUDI fournira un appui technique et stratégique, notamment pour le choix des experts nationaux, l'approbation du plan de travail, la coordination avec les parties prenantes au projet, le suivi des indicateurs et des résultats, ainsi que les rapports de projet.

Les polluants organiques persistants (POP) sont des substances chimiques qui restent intactes dans l'environnement pendant longtemps, s'accumulent dans les tissus adipeux des organismes vivants et sont toxiques pour les êtres humains et les animaux. Utilisés depuis les 60 dernières années ou plus dans divers produits, ils se déplacent dans l'air, comme les pesticides, sur de longues distances vers des régions où ils n'ont jamais été utilisés et menacent ainsi l'ensemble de la planète. C'est ce qui a amené la communauté internationale à appeler, à plusieurs reprises, à une action mondiale urgente pour réduire et éliminer les émissions de ces produits. L'initiative la plus décisive a été la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, qui est entrée en vigueur le 17 mai 2004 avec comme objectif principal l'élimination ou la réduction des rejets de douze polluants organiques persistants. Cinq années plus tard, la Conférence des parties a ajouté neuf autres substances à cette liste.

La Convention de Stockholm a donné un nouvel élan à l'action que l'ONUDI mène de longue date dans le domaine des produits chimiques et de leur gestion. L'année en cours

a été marquée par une augmentation du nombre de projets financés par le FEM et exécutés par l'ONUDI. Cette dernière a joué un rôle actif dans la mise en place d'un système de gestion écologiquement rationnel pour l'élimination des PCB, une priorité fixée par le FEM, dans les pays ci-après: Algérie, Arménie, ex-République yougoslave de Macédoine, Inde, Maroc, Mongolie, Népal, Roumanie. En 2010, le FEM a approuvé de nouveaux projets de grande envergure dans le domaine des PCB en Azerbaïdjan et au Pérou.

Après l'exécution réussie d'un projet de l'ONUDI visant à faciliter l'élimination de stocks de PCB, la Roumanie est à présent en mesure de gérer les polluants de manière efficace

» Un évènement marquant de 2010 a été la présentation par un agent de réalisation du tout premier plan de gestion de l'élimination progressive des HCFC.

et écologiquement rationnelle. Ce succès a été rendu possible grâce à un système national impliquant les parties prenantes locales dans la mise en œuvre des obligations imposées par la Convention de Stockholm en matière de PCB. Le projet a notamment consisté à mettre en place un mécanisme financier pour éliminer les PCB et les déchets contenant des PCB, à renforcer les capacités nationales et à améliorer la réglementation et l'infrastructure physique pour la gestion des PCB.

La Convention de Stockholm oblige également les gouvernements à utiliser les meilleures techniques disponibles (MTD) et les meilleures pratiques environnementales (MPE) pour réduire, ou éliminer, les émissions involontaires de polluants organiques persistants provenant, par exemple, des incinérateurs de déchets, des installations de production d'électricité et des secteurs industriels consommant beaucoup d'énergie. Les forums mondiaux et régionaux encouragent et facilitent la mise en œuvre d'activités en rapport avec les meilleures techniques disponibles et les meilleures pratiques environnementales. Après le succès de la première réunion du Forum régional sur les MTD et les MPE pour

l'Asie de l'Est et du Sud-Est, qui s'est tenue en octobre 2007, un nouveau projet régional de démonstration sur les chaudières de centrales et les chaudières industrielles alimentées par des combustibles fossiles a été approuvé en 2010 pour le Cambodge, l'Indonésie, la Mongolie, les Philippines, la République démocratique populaire lao et la Thaïlande. Aux Philippines, on a entamé, en mars, la construction d'une installation dans le cadre d'un programme mondial destiné à démontrer la nécessité de lever les obstacles à l'adoption et à l'utilisation efficace des techniques disponibles qui ne recourent pas à la combustion pour la destruction des polluants organiques persistants. La plus grande partie des équipements a déjà été installée et l'installation sera bientôt mise en service.

Le projet régional relatif aux MTD et aux MPE établit un lien entre l'élimination des polluants organiques persistants et l'efficacité énergétique dans les secteurs industriels concernés. Un deuxième forum, lancé en 2009 pour les pays d'Europe centrale et orientale, du Caucase et d'Asie centrale, s'est réuni en juin à Istanbul (Turquie) pour finaliser une proposition de projet pour l'introduction des meilleures techniques disponibles et des meilleures pratiques environnementales dans les catégories prioritaires de sources industrielles d'émissions involontaires de polluants organiques persistants. À la fin de 2010, le Forum sur les meilleures

techniques disponibles et les meilleures pratiques environnementales pour la région du Conseil de coopération du golfe a vu le jour au Koweït et d'autres sont prévus prochainement pour l'Afrique ainsi que l'Amérique latine et les Caraïbes.

Le Groupe d'experts de l'ONUDI sur les POP a mis au point un référentiel complet pour aider les pays en développement à recenser les sites contaminés par les POP, à les classer et à établir un ordre de priorité entre eux. Il contribuera également à mettre au point des techniques appropriées pour la restauration des sols en faisant appel aux meilleures techniques disponibles et aux meilleures pratiques environnementales. Ce référentiel peut être téléchargé sur le portail consacré aux POP (www.unido.org/POPs) dans la section "apprentissage en ligne".

Pour solliciter un financement du FEM, les pays sont tenus, en vertu de la Convention de Stockholm, de présenter des plans nationaux de mise en œuvre, ce qui n'est pas toujours facile pour des pays en développement. À ce jour, plus de 50 pays, les derniers en date étant l'Angola, l'Érythrée et le Swaziland, ont bénéficié de l'aide de l'ONUDI pour établir leurs plans nationaux. L'ONUDI suit l'augmentation du nombre de substances inscrites dans le cadre de la Convention de Stockholm en mettant au point des projets pour la gestion des substances chimiques industrielles qui répondent à la



Élimination progressive des substances appauvrissant la couche d'ozone en Chine.
© ONUDI

nécessité de traitements novateurs et de techniques d'élimination sûres.

Au titre de son thème prioritaire de l'environnement et de l'énergie, l'ONUDI mène aussi des projets qui constituent une réponse directe au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, traité international conçu pour protéger la couche d'ozone. Depuis l'ouverture de la Convention à la signature en 2001, l'ONUDI est l'une des principales organisations qui aident les pays en développement et les pays en transition à remplir leurs obligations au titre de la Convention et s'est classée en tête de liste des agents de réalisation pour la deuxième année consécutive. Elle a présenté, à la fin de 2009, pour l'ex-République yougoslave de Macédoine le tout premier plan de gestion de l'élimination progressive des hydrochlorofluorocarbones (HCFC), qui a été approuvé en avril à la soixantième réunion du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal. Ce fait marquant a permis des discussions ouvertes sur la structure, la stratégie et le financement des plans. Le plan mis au point par l'ONUDI pour la Croatie a été approuvé à la soixante et unième réunion du Comité exécutif, qui s'est tenue en juillet à Montréal (Canada).

L'adoption d'approches durables et globales pour la mise au point des plans d'élimination, dont l'intégration des

initiatives vertes est un exemple, même si elle est inévitablement plus difficile et longue, peut être plus avantageuse pour les pays qui bénéficient de l'aide de l'ONUDI dans le cadre du Protocole de Montréal. L'ONUDI travaille actuellement sur 30 nouveaux plans d'élimination et adoptera de plus en plus souvent cette approche. Les plans récemment soumis à la soixante-deuxième réunion du Comité exécutif qui s'est tenue en novembre/décembre concernent la Chine, l'Iran (République islamique d'), Madagascar, le Nigéria, le Pakistan, la Serbie et le Turkménistan. Les plans restants seront présentés en 2011.

En prévision du gel des HCFC en 2013 à leurs niveaux moyens de 2009 et 2010, il est indispensable de réaliser des activités individuelles d'élimination progressive pour atténuer l'augmentation attendue de la consommation après 2013. La mise en œuvre de plusieurs projets d'investissement distincts a commencé en 2010: une société de fabrication de matériel de climatisation en Jordanie, six sociétés fabriquant des mousses isolantes au Pakistan et plusieurs activités d'élimination progressive pour le secteur de la climatisation en Argentine. Un projet de démonstration vient d'être lancé en Chine pour convertir au propane des compresseurs utilisant le HCFC-22. Ces compresseurs seront ensuite utilisés dans une entreprise de fabrication d'appareils de climatisation en cours de conversion au propane pour la



Les aspects négatifs du tourisme.

© Istock Image

De nombreux pays en développement considèrent le tourisme comme la solution idéale pour sortir de la pauvreté mais, dans la plupart des cas, cette activité est une arme à double tranchant. D'un côté, alors que les touristes affluent vers les côtes ensoleillées pour profiter des plages de sable vierge et des eaux cristallines, l'infrastructure nécessaire pour les attirer et les prendre en charge peut



Plage propre après la mise en œuvre du projet de coopération pour un tourisme durable (projet COAST) au Cameroun.

© ONUDI

constituer une lourde contrainte pour l'environnement fragile et les ressources limitées de ces pays. D'un autre côté, s'il est bien géré, le tourisme peut faire prendre conscience des valeurs environnementales et générer des ressources financières pour protéger le patrimoine naturel des pays.

réfrigération. Il importe de faire en sorte que la chaîne d'approvisionnement soit verte de bout en bout.

L'ONUDI s'intéresse également de très près à la destruction écologique des stocks de substances appauvrissant la couche d'ozone et des équipements contenant de telles substances. Le travail de mise au point de projets de démonstration de la destruction de ces substances s'est poursuivi en Algérie, en Chine et en Turquie et a été achevé au Mexique. L'ONUDI a récemment entrepris des préparatifs pour des projets de démonstration au Liban et au Nigéria. La plupart des projets de démonstration restants, qui sont en cours d'élaboration, seront probablement présentés en 2011.

Une manifestation internationale destinée au perfectionnement professionnel a été organisée en octobre à Vienne pour examiner les liens entre les substances chimiques, le changement climatique, les marchés de droits d'émission de carbone et la gestion de l'énergie, ainsi que leur incidence sur les centres de liaison nationaux et la stratégie de l'Organisation. Plus de 110 participants, représentants de haut niveau des centres de liaison nationaux, experts internationaux et hauts fonctionnaires de l'ONUDI, ont examiné les tendances mondiales vers une vision et une stratégie renouvelées pour la gestion des substances chimiques et de l'énergie et le changement climatique. Deux activités de suivi sont prévues, à savoir un programme pilote pour renforcer la collaboration entre les centres de liaison nationaux pour ce qui concerne les substances appauvrissant la couche d'ozone, les POP, l'énergie et le changement climatique, et un réseau/plate-forme d'apprentissage en ligne de l'ONUDI sur les substances chimiques, le changement climatique, les options de financement et la gestion de l'énergie.

L'ONUDI s'efforce, par l'intermédiaire d'une unité chargée exclusivement des questions de gestion de l'eau, de préserver les précieuses ressources mondiales en eau pour les générations futures. Elle fournit des services pour le transfert des meilleures pratiques et techniques afin d'améliorer la productivité de l'eau dans l'industrie et prévenir le rejet d'effluents industriels.

En dépit de l'importante marée noire en juin 2010, l'ONUDI a réussi à lancer un projet sur l'environnement marin local pour le golfe du Mexique. Les caractéristiques biophysiques particulières du Grand écosystème marin du golfe du Mexique en font l'un des plus productifs au monde et un important réservoir de biodiversité. Cette productivité élevée est toutefois menacée par les activités humaines, notamment la surpêche, la destruction des habitats côtiers et marins sensibles et les apports de nutriments, avec pour conséquence l'apparition d'une "zone morte" de plus de

18 000 km² qui forme, chaque année, l'une des plus grandes zones aquatiques hypoxiques du monde. L'écosystème du golfe du Mexique subit la contrainte d'une production importante de pétrole et de gaz et d'une industrie touristique en expansion rapide. Le projet vise à jeter les bases d'une approche de gestion écosystémique pour remettre en état les écosystèmes marins et côtiers, reconstituer les stocks de poissons et réduire la surcharge en nutriments dans le golfe du Mexique grâce à une évaluation diagnostique transfrontalière, base scientifique et technique pour l'évaluation de la situation dans le golfe et, partant, l'élaboration d'un plan d'action stratégique. Le projet sera complété par des activités de renforcement des capacités, une consolidation de l'engagement des différents secteurs et des projets pilotes dans trois domaines essentiels de l'approche écosystémique, à savoir la productivité, la conservation et la gestion adaptative, ainsi qu'un suivi et une évaluation rigoureux.

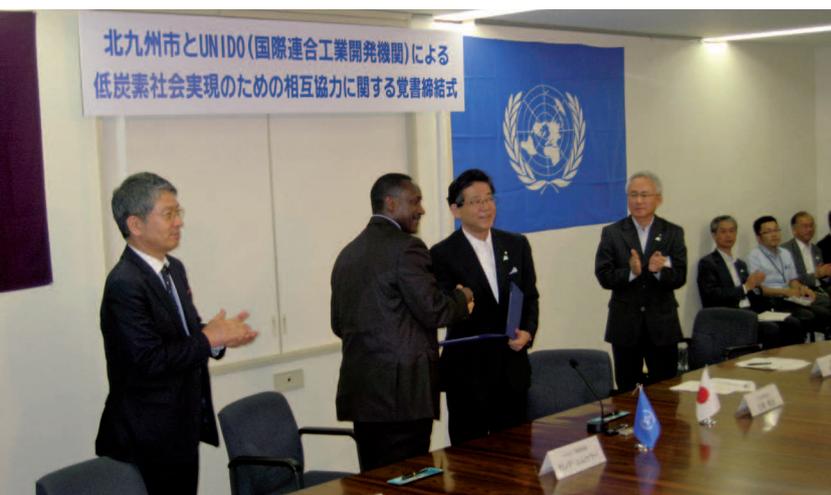
Le golfe de Guinée, au large des côtes de l'Afrique de l'Ouest, est une région qui bénéficie, depuis quelques années, d'une attention soutenue de la part de l'ONUDI. La pollution résultant des activités maritimes et terrestres épuisait les stocks de poissons, dégradait le littoral et détruisait les habitats. Un projet commun PNUE-PNUD, financé par le FEM et exécuté par l'ONUDI, visant à mettre en place un cadre de gestion régional pour l'utilisation durable des ressources vivantes et non vivantes dans le Grand écosystème marin du courant de Guinée, est en voie d'achèvement. L'un des premiers soucis était de renforcer les capacités régionales, de consolider les institutions nationales et régionales et d'assurer la coordination au niveau régional. En 2010, les seize pays qui forment le Grand écosystème marin du courant de Guinée (Angola, Bénin, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Nigéria, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Togo) se sont retrouvés, à Accra, à l'occasion d'une conférence ministérielle, et ont décidé de créer la Commission du courant de Guinée pour encourager la coopération régionale. Le projet comprenait lui-même neuf projets de démonstration pouvant être reproduits pour montrer quelles sont les mesures susceptibles de produire les résultats les plus efficaces. Des plans d'action nationaux pour mobiliser des appuis financiers externes ont été approuvés en 2010 et l'ONUDI organisera une conférence des donateurs en 2011.

La plus grande partie de l'immense et précieux littoral de l'Afrique subsaharienne est menacée par la pollution, la contamination et la dégradation résultant des activités

touristiques. En 2008, un projet a été lancé pour protéger les écosystèmes côtiers et marins et la biodiversité des neuf pays côtiers concernés par le projet, à savoir le Cameroun, la Gambie, le Ghana, le Kenya, le Mozambique, le Nigéria, la République-Unie de Tanzanie, le Sénégal et les Seychelles. Ce projet englobe également quatre des cinq grands écosystèmes marins d'Afrique. Dénommé à juste titre COAST (collaboration pour un tourisme durable), ce projet commun entre l'ONUDI, le PNUE et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) est financé par le FEM et exécuté par l'ONUDI. Il vise quatre objectifs principaux: recenser les meilleures pratiques et techniques disponibles pour réduire les polluants et favoriser la durabilité et la collaboration dans les investissements destinés au tourisme; mettre au point et appliquer des mécanismes pour une gouvernance et une gestion durables à même de réduire de manière palpable la dégradation des écosystèmes côtiers; évaluer les besoins en matière de formation et d'appui au renforcement des capacités et y répondre; et procéder à un échange d'informations. En 2010, des équipes de projet ont été mises en place dans chaque pays participant, avec un coordonnateur et un comité des parties prenantes locales. Les équipes de projet, qui comprennent aussi des points focaux des Ministères du tourisme et de l'environnement, ont reçu une formation sur le programme de l'OMT en faveur d'un tourisme durable pour éliminer la pauvreté. Les besoins en formation de chaque pays participant ont été soigneusement évalués pour la réalisation d'activités de renforcement des capacités en 2011.

Depuis trois ans, l'ONUDI est engagée dans un projet qui vise à réduire le niveau de pollution industrielle qui contamine les voies navigables du Honduras. Dans le cadre d'un vaste programme interinstitutions en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, l'ONUDI applique sa méthode de transfert d'écotechnologies au bassin du Rio Blanco, près de la ville industrielle de San Pedro Sula. Cette méthode est un concept novateur, qui permet aux entreprises de faire des analyses approfondies de leurs processus et systèmes de gestion afin de mettre en évidence les domaines appelant des améliorations. Le CNPP est le partenaire local de l'ONUDI au Honduras. Le personnel a bénéficié d'une formation en 2009 pour appliquer cette méthode dans deux entreprises de textiles et un élevage de volailles, identifiés comme les principaux responsables de la pollution du Rio Blanco. En partenariat avec les autres institutions concernées, l'ONUDI a organisé des ateliers dans différents lieux pour présenter cette méthode. Des pays d'autres régions du monde, notamment l'Égypte, le Maroc et la Tunisie, appliqueront cette méthode pour utiliser l'eau de manière plus efficace et réduire les effluents industriels.

Mis au point par l'ONUDI, le transfert d'écotechnologies permet aux entreprises d'adopter des stratégies gagnant-gagnant. Adapté en fonction des besoins, il prend en compte les conditions particulières de chaque secteur industriel, ainsi que le cadre institutionnel du pays concerné. Il vise, dans un premier temps, à améliorer les processus en place



Le Directeur général, accompagné de son adjoint, et le maire de Kitakyushu, Kenji Kitahashi.

© ONUDI



Véhicules à hydrogène à New Delhi.

© ONUDI

et, dans un second, à introduire une nouvelle technologie plus propre ou, à défaut, des solutions de fin de chaîne optimisées. Les enseignements tirés de l'exécution de chaque projet de ce type sont pris en compte dans la stratégie commerciale des entreprises concernées.

On ne peut pas imputer tous les cas de pollution de l'eau aux seules activités de l'homme. L'arsenic, un agent cancérigène responsable de nombreuses maladies, est présent naturellement dans le sol dans de nombreuses régions du monde. La contamination humaine se produit lorsque l'eau potable est puisée à de grandes profondeurs dans la nappe phréatique contaminée par l'arsenic. Malheureusement, un grand nombre de personnes, notamment des enfants, ont perdu la vie après avoir bu de l'eau contaminée. D'après une étude réalisée en 2007, plus de 137 millions de personnes dans plus de 70 pays sont victimes, à des degrés divers, d'empoisonnement à l'arsenic contenu dans l'eau de boisson. Le problème est particulièrement grave au Bangladesh et en Inde. Un projet visant à approvisionner en eau salubre les populations rurales de ces deux pays s'est achevé avec succès en 2010, grâce à l'application de nouvelles techniques appropriées et à une formation approfondie. Ce projet visait plus particulièrement deux des zones les plus contaminées du Bangladesh. L'utilisation de filtres collectifs dans 20 villages et de filtres domestiques dans 1 500 maisons isolées a permis d'approvisionner ces communautés en eau sans arsenic. Ce projet a également permis de soigner près de 13 000 patients et la couverture médiatique a attiré l'attention du public sur le sort de ces personnes. Des financements sont actuellement recherchés pour les activités de suivi.

L'ONUDI continue de participer activement au concept d'écoville, qui vise à instaurer un dialogue entre les secteurs concernés et les parties intéressées pour encourager les pratiques écoresponsables dans les municipalités (voir également le chapitre 3). En décembre, l'ONUDI et le Ministère de l'environnement de la Jordanie ont organisé un forum ÉcoCités à Marseille (France) dans le cadre de la Semaine économique de la Méditerranée organisée dans cette ville. Ce forum, qui faisait suite à la première réunion tenue en 2008 en Jordanie, a réuni des experts, les autorités locales et les dirigeants du secteur privé pour examiner des questions importantes d'urbanisme et de gestion de l'environnement, encourageant ainsi les partenariats entre les secteurs public et privé.

Le Directeur général a signé un mémorandum d'accord avec le maire de la ville de Kitakyushu à l'occasion de la visite qu'il a effectuée au Japon, en juin, pour promouvoir

le concept d'écoville dans des séminaires internationaux et d'autres activités. Les écovilles reposent sur la notion de "zéro émission" et essaient d'utiliser, dans toute la mesure possible, les déchets produits par les activités domestiques et industrielles comme matières premières pour d'autres industries. Le mémorandum d'accord porte sur la mise en place d'un cadre d'orientation pour la coopération dans les domaines de l'écotechnologie et du recyclage des déchets. Le Japon accueillera une formation pour des participants venant de pays en développement dans le domaine de la gestion des écovilles, notamment l'écotechnologie et les services de recyclage des déchets fondés sur ce concept.

L'ONUDI participe au transfert de technologie depuis le début des années 80. Trente ans plus tard, de nombreux pays en développement ont besoin de technologies plus perfectionnées ou de technologies de pointe appropriées. Le Centre international pour la technologie de l'utilisation de l'énergie de l'hydrogène (CITEH) est une institution technologique autonome créée en 2004 en Turquie, sous l'égide de l'ONUDI, avec l'appui du Ministère turc de l'énergie et des ressources naturelles. Son rôle consiste à appuyer, à présenter et à promouvoir des techniques viables d'utilisation de l'énergie de l'hydrogène pour réduire l'écart dans les domaines de l'énergie et de la technologie entre les pays industrialisés et les pays en développement et éviter à ces derniers d'avoir à passer par la phase d'utilisation des combustibles fossiles. En 2010, le Centre avait pu organiser des activités de transfert de technologie, d'élaboration de projets et de mobilisation de fonds. Le projet ONUDI-CITEH financé par le FEM et intitulé "Mettre en place des installations utilisant l'énergie de l'hydrogène sur de petites îles grâce à la coopération technique" sera bientôt présenté au FEM pour approbation. L'ONUDI espère reproduire ce projet dans d'autres petits pays insulaires en développement.

Un accord de partenariat entre l'ONUDI-CITEH et un consortium comprenant l'Institut indien de technologie de New Delhi et deux entreprises, à savoir Mahindra & Mahindra et Air Products, a été conclu en mars 2009 avec l'appui de l'Organisation indienne pour la promotion du commerce. Ce projet apporte la technologie et les compétences requises pour convertir à l'hydrogène quinze véhicules du parc d'expositions Pragati Maidan de New Delhi et pour concevoir et construire sur place une station de ravitaillement. Un autre projet porte sur des chariots élévateurs alimentés par des piles à hydrogène, des systèmes d'alimentation électrique

non interruptibles utilisant des piles à combustible et l'enseignement et la formation sur les techniques d'exploitation de l'énergie de l'hydrogène.

Grâce à l'appui des Gouvernements espagnol (Agence espagnole de coopération internationale pour le développement) et italien, l'Observatoire des énergies renouvelables pour l'Amérique latine et les Caraïbes a pu commencer à fonctionner et à créer une plate-forme de connaissances sur les énergies renouvelables au Brésil, en Colombie, au Costa Rica, en Équateur, au Mexique, au Paraguay, en République dominicaine et en Uruguay. Le fait qu'il propose ses services à d'autres pays de la région témoigne de son succès. L'ONUDI entretient des contacts étroits avec l'Organisation latino-américaine de l'énergie, qui apporte diverses contributions techniques dans chacun des pays dans le cadre de l'Observatoire. Ces contributions concernent des données de base sur les technologies d'exploitation des énergies renouvelables, des rapports sur l'état des techniques,

la cartographie des sources d'énergie renouvelables et des rapports d'analyse financière comparative. Conjointement avec ses partenaires, l'ONUDI met à profit le potentiel de l'Observatoire en élaborant, à l'intention de donateurs bilatéraux et multilatéraux, un portefeuille de projets et d'activités spécifiques pour le déploiement des énergies renouvelables dans la région.

L'une des grandes priorités de l'ONUDI est d'encourager et de faciliter la coopération Sud-Sud dans le cadre de ses programmes de coopération technique. Les centres régionaux de promotion des petites centrales hydroélectriques de l'Inde et du Nigéria ont apporté une assistance technique dans leurs régions respectives. Le Bénin, l'Inde et le Nigéria ont mis en place une coopération pour les activités en rapport avec le transfert de techniques de gazéification de la biomasse. De même, le CITEH a conclu, avec l'Inde et les îles Cook, un partenariat pour le transfert de techniques d'exploitation de l'hydrogène.

» L'accès à des services fondés sur une énergie durable et fiable est au cœur de bon nombre

des défis que doit relever le développement mondial aujourd'hui; or, une bonne partie de l'humanité n'a pas accès aux services énergétiques modernes d'un coût abordable qui sont d'une importance cruciale pour répondre à ses besoins quotidiens.

Environ 3 milliards de personnes dans le monde ont recours à la biomasse traditionnelle pour faire la cuisine et se chauffer. Quelque 1,5 milliard de personnes n'ont aucun accès à l'électricité, un autre milliard y a un accès peu fiable. Il est vital que les pays les plus pauvres du monde aient des activités productives pour s'assurer un développement économique durable. Mais les pays ayant peu ou pas d'accès à l'énergie se trouvent pris dans un cercle vicieux: ils n'ont pas l'énergie nécessaire pour avoir des activités productives qui à leur tour fournissent le revenu nécessaire pour payer des services énergétiques. Dans le monde en développement, cette situation pénalise de manière disproportionnée les femmes et les filles.

Dans son rapport intitulé *Energy for a sustainable future*, publié en avril, le Groupe consultatif sur l'énergie et le changement climatique du Secrétaire général de l'ONU a proposé de nouveaux objectifs pour le programme de développement international. Un de ces objectifs, certes ambitieux mais réalisable, était de garantir à tous l'accès à une énergie moderne d'ici à 2030. Il faudra pour cela procéder à un travail analytique considérable en matière aussi bien de définitions que de mesures si l'on veut

obtenir des résultats efficaces et soutenir l'exécution du programme et l'élaboration de politiques. La mise au point d'outils de mesure de l'accès à l'énergie et de notification supposera de trouver un équilibre délicat si l'on veut que ces outils, tout en restant simples, soient robustes sur le plan analytique et attrayants sur le plan politique.

Un des principaux obstacles à l'accès de tous aux services énergétiques est leur coût inabordable. Fréquemment, la production et la distribution de l'énergie ne sont pas viables dans les régions pauvres, particulièrement en milieu rural. Une solution efficace et viable consiste en une approche axée sur la demande qui fournisse un accès à l'énergie à des fins productives aux utilisateurs finals, lesquels seront alors en mesure de payer ces services. Peu à peu, la demande accrue de services énergétiques créée par la croissance économique fera baisser les prix de l'énergie.

L'accès accru à l'énergie moderne améliore sans doute la qualité de vie et les prestations en matière de santé et d'éducation mais l'ONUDI a pour mandat essentiel de soutenir la croissance des entreprises, la création

d'emplois et la promotion d'un développement industriel durable. Les interventions de l'Organisation dans le domaine de l'énergie se présentent sous deux volets. Premièrement, lorsque les entreprises sont déjà en place, l'ONUDI peut aider à les rendre plus viables grâce à une utilisation plus efficace de l'énergie qui renforce leur compétitivité industrielle et protège l'environnement. La hausse des coûts énergétiques constitue un défi important pour de nombreux secteurs d'activités. En réduisant le volume d'énergie que les entreprises consomment par unité produite (intensité énergétique), on augmentera leur rentabilité et leur compétitivité. Il est possible d'améliorer globalement la viabilité de la production industrielle en aidant le secteur industriel à passer à une énergie plus propre. L'ONUDI exécute plusieurs projets favorisant l'application de l'énergie renouvelable au secteur industriel, notamment, pour n'en citer que quelques-uns, le recours à des technologies liées à l'énergie héliothermique pour le séchage des fruits en Afrique, le traitement intégré du bambou aux fins de production électrique au Sri Lanka et l'amélioration du rendement de l'énergie dans le secteur de la brasserie au Burkina Faso.

Dans le second volet de ses activités énergétiques, l'ONUDI aide les pays en développement à s'assurer un meilleur accès à l'énergie à des fins productives. Dans les zones rurales en particulier, de petites quantités d'énergie — sous forme d'électricité, de chaleur et d'énergie motrice (telle que l'eau ou la vapeur) — peuvent avoir une incidence très positive sur la création de revenus. Il est impératif de promouvoir ce type d'activité qui favorise le développement économique et social grâce à une industrialisation durable. Le coût élevé de la production, du transport d'énergie et de l'infrastructure nécessaire entrave gravement l'électrification des

zones rurales dans de nombreux pays en développement, ce qui fait de la promotion de sources locales d'énergie renouvelable et du transfert des technologies de production d'énergie renouvelable à faible coût une priorité essentielle pour l'Organisation.

Produire de l'énergie moderne à partir de ressources renouvelables disponibles localement, notamment de l'énergie hydroélectrique, solaire, éolienne et de la bioénergie, contribue à préserver l'environnement. La déforestation s'en trouve également réduite puisque le bois n'est plus la source principale de combustible. Les gouvernements tirent profit de cet accès économique à l'énergie et la sécurité énergétique s'en trouve considérablement améliorée dans des pays importateurs d'hydrocarbures hautement vulnérables. Le contraste est frappant entre les faibles taux d'électrification dans la plupart des pays subsahariens et la disponibilité de sources d'énergie renouvelable. Ce qui fait le plus souvent défaut c'est la capacité technique, la connaissance de technologies abordables et un environnement porteur, une politique générale et un mécanisme financier efficace.

En 2010, l'ONUDI et le PNUD ont collaboré avec l'Agence internationale de l'énergie (AIE) à la publication en novembre du prestigieux *World Energy Outlook 2010*, précédée par la présentation à une réunion de haut niveau sur l'accès à l'énergie tenue en septembre à New York d'un premier extrait spécial intitulé *Pauvreté énergétique: comment rendre l'accès à l'énergie moderne universel* (voir chapitre 2). En conclusion, le rapport fait valoir que donner la priorité à l'accès à l'énergie en tant que facteur déterminant du développement social et économique constitue un premier pas vers l'accès de tous à l'énergie moderne.

350

Services d'analyse et d'orientation

Une analyse fondée sur des données factuelles solides permet d'élaborer des avis rationnels qui, à leur tour, se transforment en des stratégies et politiques industrielles appropriées au profit des pays en développement et des pays en transition. Grâce à ces politiques et stratégies, l'ONUDI est en mesure d'utiliser des données et des statistiques précises pour suivre les progrès accomplis et évaluer leurs forces et leurs faiblesses. S'appuyant sur ses travaux de recherche, ses statistiques et ses analyses, l'Organisation élabore, applique et évalue périodiquement les stratégies, politiques et programmes pour améliorer la contribution de l'industrie à la croissance de la productivité et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il s'agit là du socle sur lequel reposent les services d'analyse et d'orientation.

Les partenariats avec d'autres entités engagées dans la recherche sur le développement industriel et les statistiques constituent un passage obligé qui permet à l'ONUDI de mettre à profit toutes les sources de connaissances pertinentes ainsi que d'optimiser la précision de sa base de données et faire en sorte qu'elle couvre l'ensemble du secteur de l'industrie. Les partenariats avec les milieux universitaires et les institutions sont indispensables (voir le chapitre 2). Ils contribuent à enrichir la banque de connaissances, déjà substantielle, de l'Organisation et à susciter les synergies nécessaires pour réaliser des études d'industrialisation approfondies. En 2010, on a jeté les bases de la mise en place d'un mécanisme permettant de partager le riche potentiel de connaissances et d'expérience du personnel chargé de la recherche et des projets de l'ONUDI et de consacrer cette dernière en tant que fournisseur principal de connaissances dans le domaine de l'analyse industrielle et de la coopération technique. L'ONUDI collabore avec l'Organisation de la coopération et du développement économiques (OCDE) dans la collecte, le stockage et la diffusion de statistiques mondiales. Elle collecte les données nationales directement auprès des pays et des régions qui ne sont pas membres de l'OCDE, laquelle rassemble les données de ses États membres et les lui communique pour compléter la couverture mondiale de ses bases de statistiques industrielles.

Une bonne base statistique est une condition préalable à la fourniture de tout avis rationnel en matière de politiques. En 2010, l'ONUDI a continué à collecter des données sur les principaux indicateurs industriels et a diffusé ses propres produits statistiques dans le monde entier. Elle est chargée, depuis 1994, de collecter, de compiler et de diffuser des statistiques industrielles générales au sein de la famille des Nations Unies. Tout au long de l'année 2010, elle a validé les données des pays transmises par les bureaux nationaux de statistique en leur apportant les améliorations nécessaires aux fins de comparabilité et en les complétant avec ses propres estimations. Les tableaux statistiques des dernières années ont été présentés dans le dernier numéro de *The International Yearbook of Industrial Statistics*, qui a été publié en mars.

“Les statistiques sont indispensables au développement économique et social... Elles sont également indispensables pour la recherche universitaire et le développement des entreprises et de la société civile. En un mot, elles sont au service de tous les membres de la société.”

Paul Cheung, Directeur de la Division de statistique de l'ONU à l'occasion de la Journée mondiale de la statistique.
© Division des statistiques de l'ONU



Durant l'année 2010, la demande pour la coopération technique de l'ONUDI dans les domaines des statistiques et de la politique industrielle n'a cessé de croître. L'accent a été mis sur le renforcement des capacités pour la collecte des statistiques et l'élaboration et la mise en œuvre des politiques industrielles. Des projets de coopération technique ont ainsi été lancés dans plusieurs pays et d'autres interventions sont programmées pour 2011.

Pour compléter *The International Yearbook of Industrial Statistics*, l'ONUDI a fait paraître le premier numéro d'une nouvelle publication intitulée: *World Statistics on Mining and Utilities*. Élaborée en consultation avec la Division de statistique de l'ONU, cette initiative est une première mesure de l'ONUDI en vue de la diffusion dans le monde entier des données sur les secteurs de l'industrie extractive et des services publics. Cette publication est particulièrement pertinente, compte tenu du rôle d'avant-garde de l'Organisation pour ce qui touche aux questions liées à l'énergie. Elle propose des données statistiques économiques concernant certains domaines, notamment le pétrole brut, le gaz naturel et la distribution de l'électricité, et doit être considérée comme un complément au document de travail publié au début de l'année et intitulé *Compilation of Energy Statistics for Economic Analysis*.

L'ONUDI a entrepris, à titre d'essai, la compilation d'indices trimestriels de la production industrielle afin de suivre les tendances actuelles de la croissance de la production manufacturière. Les indices nationaux des pays de

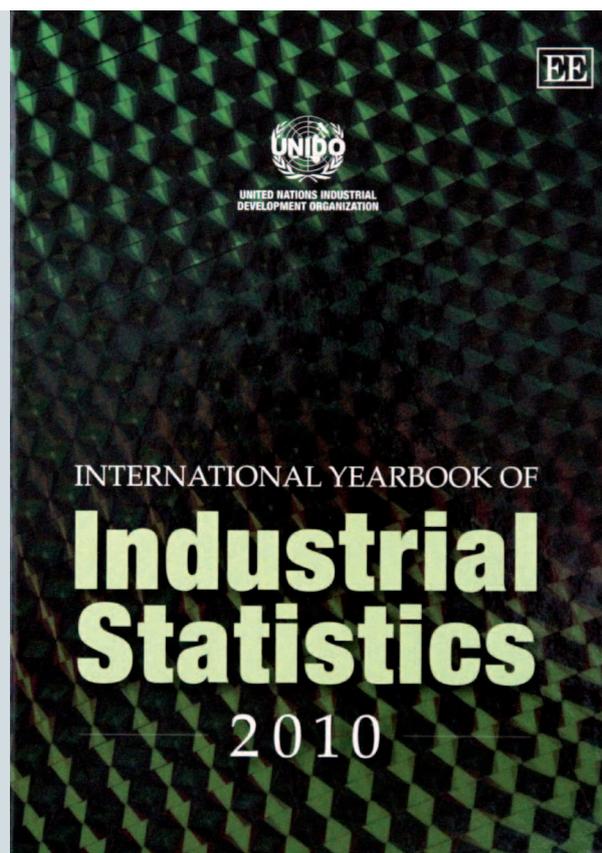
l'échantillon ont été obtenus à partir de sources secondaires. L'Organisation travaille à la mise au point d'une publication trimestrielle présentant des faits et des données chiffrées sur l'état de la production manufacturière mondiale; des versions préliminaires seront distribuées pour solliciter des propositions et des observations qui seront prises en compte dans la version finale. Dans le même temps, l'ONUDI a entrepris des consultations avec les principaux producteurs de données, notamment la Division de statistique de l'ONU, la Banque mondiale, Eurostat de la Commission européenne, ainsi que les bureaux nationaux de statistique. À l'occasion du troisième séminaire international sur les indicateurs d'alerte avancée et le cycle économique, tenu en novembre à Moscou, l'ONUDI a présenté un exposé sur "les indicateurs stratégiques des statistiques industrielles". Ce séminaire a donné lieu à des recommandations internationales pour le suivi des cycles économiques et la reconnaissance précoce des points d'inflexion de l'économie mondiale qui seront présentées en février 2011 à la quarante-deuxième session de la Commission de statistique de l'ONU.

Afin d'assurer la comparabilité des données industrielles en fonction des normes statistiques récentes, l'ONUDI a commencé à préparer l'application de la Révision 4 de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique de l'ONU, en étroite collaboration avec l'OCDE et différents bureaux nationaux de statistique. Les premiers tableaux de pays seront publiés dans l'édition de 2011 de *The International Yearbook of Industrial Statistics*.

» C'est la seule publication internationale qui met à la disposition des économistes, des planificateurs, des décideurs et des entreprises des statistiques mondiales sur la performance et les tendances actuelles du secteur manufacturier.

L'*International Yearbook of Industrial Statistics* propose des données internationalement comparables pour les principaux indicateurs de l'activité manufacturière qui peuvent servir pour analyser les modèles de croissance et les tendances connexes à long terme, le changement structurel et la performance des différentes industries. C'est la seule publication internationale qui met à la disposition des économistes, des planificateurs, des décideurs et des entreprises des statistiques mondiales sur la performance et les tendances actuelles du secteur manufacturier. Le présent numéro présente des données d'information actualisées détaillées obtenues à partir d'enquêtes industrielles nationales réalisées dans plus de 70 pays.

La récente crise financière a gravement perturbé la production manufacturière dans les pays industrialisés mais a eu moins d'effets négatifs sur les pays en développement. D'après l'édition de 2010, la Chine et l'Inde ont enregistré des taux de croissance élevés tout au long de la période de crise. C'est ainsi que la Chine s'est hissée au deuxième rang mondial, derrière les États-Unis



d'Amérique, dans le domaine de la production industrielle. L'Inde et le Brésil se classent respectivement neuvième et dixième sur les dix premiers producteurs mondiaux.

Au cours des quinze dernières années, le secteur manufacturier a été le principal moteur de la croissance économique dans les pays en développement. Les estimations de la croissance industrielle dans les pays nouvellement industrialisés indiquent une légère baisse. Ce groupe comprend 17 pays en développement qui ont atteint un stade d'industrialisation relativement avancé. La valeur ajoutée dans le secteur manufacturier (VAM) dans les pays nouvellement industrialisés n'a reculé que de 0,1 % en 2009, alors que la part des pays nouvellement industrialisés dans le monde a continué d'augmenter. La croissance globale de la VAM des pays les moins avancés (PMA) a été estimée à 7 %, mais les PMA africains n'ont réalisé que 5 %.

L'*International Yearbook of Industrial Statistics 2010* est publié conjointement par l'ONUDI et Edward Elgar Publishing Limited (ISBN 978 1 84980 089 1).

Célébration de la Journée mondiale de la statistique au Centre international de Vienne.

© Dean Calma/AIEA



En sa qualité d'acteur majeur de la communauté internationale de la statistique, l'ONUDI participe activement à l'élaboration d'une méthodologie et de normes statistiques. C'est ainsi qu'en 2010 ses statisticiens ont collaboré avec la Commission de statistique de l'ONU pour préparer les recommandations internationales concernant la révision de l'indice de production industrielle. Elle a également contribué à l'élaboration des recommandations à l'intention de l'Équipe spéciale interorganisations des statistiques du commerce international de marchandises et des recommandations internationales pour les statistiques de l'énergie, conformément aux décisions prises par la Commission de statistique de l'ONU à ses trente-sixième et trente-septième sessions. En tant que membre du système d'information statistique nouvellement créé, qui fait partie du Conseil consultatif de la Conférence des statisticiens européens, l'ONUDI a participé aux séances de travail sur l'échange de données et de métadonnées statistiques et présenté un document sur ses expériences dans ce domaine.

La seizième session du Comité de coordination des activités de statistique, qui comprend les organismes internationaux engagés dans la production de données statistiques, s'est tenue en septembre, à Vienne, sous l'égide de l'ONUDI et des autres organisations du Centre international de Vienne (CIV). Par ailleurs, l'ONUDI était représentée dans un groupe lors d'une table ronde sur le thème du capital humain dans les statistiques internationales officielles et a également fait partie de l'Équipe spéciale dirigée par

l'Organisation mondiale du commerce et chargée de définir le profil de poste des statisticiens internationaux et d'élaborer les politiques de recrutement. D'autres thèmes ont également été débattus, notamment un système statistique mondial et la coordination des activités de renforcement des capacités dans les pays en développement. En outre, l'ONUDI a participé activement, au mois de juin, à Dalian (Chine), à un atelier international sur les statistiques industrielles, qui a été organisé conjointement par le Bureau national de statistique de Chine et la Division de statistique de l'ONU.

Les statisticiens du monde entier ont dû éprouver un sentiment de fierté pour avoir été honorés par l'Assemblée générale des Nations Unies qui a proclamé le 20 octobre Journée mondiale de la statistique. Dans son message, le Secrétaire général de l'ONU a déclaré que la statistique était un instrument vital pour le développement économique et social et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il a rendu hommage au dévouement des experts en statistique qui, avec intégrité et professionnalisme, assurent un service public qui favorise la paix et la démocratie en fournissant aux citoyens des informations publiques fiables et impartiales sur leurs communautés. Pour assurer le succès du développement, a-t-il souligné, le monde a besoin de collecter des statistiques et de les analyser, que ce soit pour déterminer les niveaux de pauvreté, l'accès à l'éducation ou l'incidence des maladies. Il a enfin exhorté la communauté internationale à collaborer avec l'Organisation des

» L'intégration des fonctions consultatives et d'orientation avec celles de la recherche et de la statistique devrait permettre d'améliorer la qualité des services actuellement proposés par l'ONUDI et d'ouvrir des perspectives pour en créer de nouveaux.

Nations Unies pour que tous les pays soient en mesure de couvrir leurs besoins en matière de statistique.

Le 20 octobre, l'ONUDI a célébré, en compagnie des autres organisations basées à Vienne et du Bureau autrichien de statistique, la Journée mondiale de la statistique. Le Directeur général de l'ONUDI et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre le crime et la drogue, accompagnés de représentants de haut niveau de l'Agence internationale de l'énergie atomique et de Statistics Austria, ont assisté à la cérémonie organisée à cette occasion au Centre international de Vienne. Un séminaire interorganisations sur des thèmes d'actualité liés à la statistique a été également organisé parallèlement à une exposition de produits statistiques, d'affiches et d'autres matériaux publicitaires mettant en valeur les activités statistiques de l'ONUDI, qui a duré une semaine dans la rotonde du CIV. La journée a également été marquée par la publication du premier numéro de la revue intitulée *World Statistics on Mining and Utilities* mentionnée plus haut.

Tous ceux qui s'occupent de conseils en matière d'orientation savent que leurs efforts seraient vains s'ils ne s'appuyaient pas sur une recherche et une analyse solides et sur des statistiques précises. Sachant que l'ONUDI ne fait pas exception à cette règle, le Directeur général a décidé, en février, de regrouper les fonctions d'analyse, de statistique et d'orientation au sein d'une même structure de gestion pour faire en sorte que les activités de l'Organisation en matière d'orientation et de coopération technique soient soutenues par des données et des

analyses solides résultant de ses travaux de recherche. En rapprochant les utilisateurs des données statistiques et des activités d'analyse et en permettant aux conseillers et aux spécialistes du renforcement des capacités d'accéder facilement aux processus de production de connaissances, l'ONUDI sera en mesure de mettre au point de meilleurs instruments et indicateurs de diagnostic, de produire des analyses et de proposer des cadres de développement industriel et des recommandations en matière d'orientation plus efficaces. L'intégration des fonctions consultatives et d'orientation avec celles de la recherche et de la statistique devrait à la fois améliorer la qualité des services actuellement proposés par l'ONUDI et ouvrir des perspectives pour en créer de nouveaux.

Pour la préparation du *Rapport sur le développement industriel 2011*, il a été fait appel aux connaissances et à l'expertise de plusieurs structures techniques de l'Organisation en plus de ses services de recherche et de statistique. L'intérêt accordé par l'Organisation en 2010 à l'environnement et l'énergie a été le thème principal du nouveau rapport intitulé *L'efficacité énergétique industrielle au service de la création durable de richesses*, qui examine certaines questions comme les effets de l'utilisation rationnelle de l'énergie industrielle sur l'environnement, le développement et l'économie; les problèmes rencontrés par les pays en développement dans leurs efforts visant à rationaliser l'utilisation de l'énergie dans leurs industries; et les politiques publiques nécessaires pour améliorer l'utilisation de l'énergie par les entreprises industrielles des pays en développement. Là aussi, comme dans

toutes les activités de l'ONUDI, les services en matière d'orientations stratégiques et de renforcement des capacités s'appuient sur des travaux de recherche solides.

Les premiers résultats indiquent que des progrès sensibles ont été enregistrés dans l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie à travers le monde, notamment dans les pays en développement, même si des efforts restent à faire pour atteindre un niveau socialement acceptable. L'utilisation rationnelle de l'énergie industrielle offre un triple avantage: elle contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à lutter contre le changement climatique; elle permet de faire des économies d'énergie et de ressources qui pourraient être redistribuées aux pauvres; et, étant donné que les investissements dans la rationalisation de l'utilisation de l'énergie dans l'industrie sont potentiellement rentables, les avantages économiques sont indéniables. L'utilisation rationnelle de l'énergie est, bien évidemment, avantageuse pour tous les pays, mais les pays en développement sont particulièrement concernés, sachant que leur consommation est en hausse. La communauté internationale doit donc mener une action concertée dans ce domaine.

Parmi les principaux obstacles qui entravent les efforts des pays en développement visant à rationaliser l'utilisation de l'énergie, on peut citer, au niveau tactique, le manque d'in-

» L'ONUDI établit un partenariat avec la Banque mondiale et la CNUCED pour réaliser des études sur le développement économique de l'Afrique.

formations, les dépenses imprévues liées à l'introduction des nouvelles technologies et l'accès limité aux capitaux pour l'investissement. Au niveau stratégique, les principaux problèmes concernent l'insuffisance des politiques publiques et la faiblesse des capacités institutionnelles. Le *Rapport sur le développement industriel* insistera notamment sur le fait que seule l'adoption d'un ensemble complet et intégré de politiques publiques permettra aux pays en développement de réduire la consommation d'énergie pour l'industrie et d'assurer un développement économique durable pour réduire la pauvreté.

En 2010, les travaux de recherche sur le changement structurel dans les industries manufacturières ont permis d'examiner les modèles de développement dans ce secteur et les conséquences en matière de politiques avec une précision dans le détail, une clarté et une rigueur sans précédent. L'une des études a analysé le processus de développement industriel des différents sous-secteurs et a conclu que les petits pays faiblement peuplés dont le développement risque d'être incertain avaient tendance à diversifier d'une industrie à l'autre plus rapidement que les autres. Plus les ressources naturelles sont abondantes, plus il faut de temps pour passer d'un secteur industriel basé sur les ressources à un secteur à forte intensité de capital. Une autre étude consacrée aux changements dans l'accumulation des facteurs et de la productivité tout au long du processus industriel a montré qu'une forte concentration de la main-d'œuvre dans certaines industries, notamment la production alimentaire, les boissons et les textiles, caractérisait en général les premières étapes du processus d'industrialisation. Dans les pays qui se rapprochent du niveau de revenu intermédiaire, l'accumulation de capital devient de plus en plus importante et l'augmentation de la productivité joue un rôle essentiel dans le passage à un niveau d'industrialisation supérieur.

En abordant la question de la transformation du secteur manufacturier en fonction des changements du degré d'intensité énergétique, l'ONUDI a réussi à analyser les effets de l'industrialisation sur l'environnement. Les résultats indiquent que l'évolution du secteur manufacturier durant le processus d'industrialisation entraîne parfois une augmentation du degré d'intensité énergétique, mais les améliorations techniques peuvent réduire les effets négatifs du changement structurel à tous les stades du développement.

S'appuyant sur les documents présentés lors d'un atelier international, organisé conjointement en 2009 par l'ONUDI et les instituts WIDER et MERIT de l'Université des Nations Unies (voir le chapitre 2), et les révisions ultérieures, les trois organisations partenaires ont préparé en commun un ouvrage intitulé *Voies de l'industrialisation au XXI^e siècle: nouveaux défis et paradigmes*, qui sera publié en 2011. Cette nouvelle publication diffère des autres documents récents traitant du même sujet en ce qu'elle a un contenu thématique et qu'elle est centrée sur l'industrialisation et le développement avec une section consacrée aux conséquences sur le plan des politiques pour les pays en développement.

À l'occasion d'un séminaire international sur le développement, qui s'est tenu en décembre en République de Corée, l'ONUDI a été invitée à présenter un exposé sur le rôle de



© ONUDI

**Strategic directions on
industrial policy in Mongolia**



UNITED NATIONS
INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION



Government of Mongolia

l'industrialisation dans le développement économique et à faire part de sa propre expérience en matière de coopération technique. Ce séminaire a été organisé par l'Institut coréen d'économie industrielle et de commerce et l'Association coréenne de développement et de coopération internationale. Les conclusions concernant les conséquences au plan des politiques ont également été intégrées dans diverses publications, notamment le magazine *Making It* de l'ONUDI.

L'ONUDI a réalisé avec la Banque mondiale une étude sur la compétitivité de l'Afrique dans l'industrie légère, en mettant l'accent sur l'intensification de la concurrence pour les emplois et la prospérité. Jusqu'à présent, l'ONUDI a contribué à la conception et à la direction de cette étude, notamment en définissant son cadre général. Un rapport sur les réussites et les échecs de l'industrie africaine et un document provisoirement intitulé "Binding Constraints on African Light Manufacturing" (Contraintes majeures de l'industrie légère africaine) devraient être publiés à l'issue de cette étude.

Dans le cadre d'une autre activité de recherche commune, cette fois-ci avec la CNUCED, l'ONUDI a participé à la rédaction du *Rapport sur le développement économique en Afrique* de l'année prochaine. Ce rapport annuel, qui fait partie d'une série prestigieuse publiée par la CNUCED, analyse les principaux aspects des défis auxquels l'Afrique fait face en matière de développement et des questions liées aux grandes orientations intéressant les pays africains. Il contient des recommandations pratiques à l'intention des pays africains et de la communauté internationale sur les moyens de relever ces défis. Le rapport de 2011 devrait être centré sur le renforcement du développement industriel en Afrique

dans le cadre du nouvel environnement mondial. Il examinera l'expérience du continent en matière d'industrialisation et comprendra une section technique sur les recommandations stratégiques en matière de politique industrielle. Il ne manquera certainement pas de souligner qu'il ne saurait y avoir de développement en Afrique sans industrialisation, même si chaque pays de la région voudra exprimer ses propres choix en la matière. Il mettra également en exergue le rôle vital des ressources naturelles et de l'agriculture dans le développement du continent, ainsi que l'importance des industries vertes, de l'intégration régionale et des marchés pour le développement industriel durable de l'Afrique.

En 2010, les premières mesures ont été prises en prévision de la mise en place de l'Institut de l'ONUDI pour le renforcement des capacités, un centre de ressources chargé de la diffusion et de l'échange de connaissances en collaboration avec des partenaires extérieurs qui sera opérationnel à la mi-2011. L'Institut de l'ONUDI pour le renforcement des capacités proposera aux autres entités une plate-forme pour mettre à profit l'expertise de l'Organisation, ainsi que des possibilités de formation dans les domaines des politiques de développement industriel et de la gestion, lancera des initiatives et des activités communes, fournira un appui aux jeunes universitaires et assurera la liaison avec les réseaux d'universitaires et de praticiens internationaux pour faciliter l'échange de connaissances et d'idées novatrices.

L'Institut de l'ONUDI pour le renforcement des capacités adoptera une démarche à trois niveaux: mise en place de réseaux, recherche et formation communes. Les réseaux permettront d'enrichir l'expertise à travers des conférences et

des réunions communes et l'échange d'informations et serviront de "caisse de résonance" tout en proposant des ressources en matière de connaissances. Les travaux de recherche communs renforceront les relations en mettant l'accent sur la production de connaissances. La formation permettra de diffuser les connaissances de l'ONUDI et de renforcer les capacités des décideurs tout en profitant de leur expérience. Les thèmes ci-après seront programmés: réduc-

» S'appuyant sur ses travaux de recherche, ses statistiques et ses analyses, l'Organisation élabore, applique et évalue périodiquement les stratégies, politiques et programmes pour améliorer la contribution de l'industrie à la croissance de la productivité et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

tion de la pauvreté par des activités productives, industrialisation économe en ressources et écologiquement durable, changement structurel et politique industrielle.

En 2010, l'ONUDI a entamé la mise au point d'un nouveau stage de formation sur l'industrie verte dans le cadre de son Institut pour le renforcement des capacités. Ce stage sera axé sur les tendances économiques mondiales et la transformation structurelle vers une économie plus verte, en montrant comment on peut améliorer la performance environnementale de l'industrie, en proposant une explication approfondie de l'industrialisation économe en ressources et écologiquement durable, en énonçant les principes et pratiques en matière de conception écologique et de cycles de vie des produits et en élaborant des politiques et programmes pour des processus industriels économes en ressources et propres. Le stage se déroulera en 2011, à Vienne, au siège de l'ONUDI.

Un projet visant à aider le Gouvernement mongol à élaborer une politique industrielle stratégique était en voie

d'achèvement à la fin de l'année (voir la section spéciale, page 94). Le rapport final, qui sera présenté au début de 2011, servira de base pour la stratégie de développement industriel que le Gouvernement mongol doit adopter dans les années à venir. Le Gouvernement a sollicité l'ONUDI pour des activités de suivi, notamment une élaboration plus détaillée des politiques ainsi que la préparation de programmes industriels et d'études de faisabilité de projets.

En République démocratique du Congo, l'ONUDI a continué de travailler à la préparation d'un programme de pays qui vise à redéfinir le rôle de l'entreprise dans la création d'emplois et de revenus durables, en particulier au profit des groupes défavorisés, notamment les femmes, les jeunes et les petits exploitants ruraux, à travers des interventions stratégiques et fonctionnelles pour améliorer la gouvernance aux niveaux des politiques et des institutions et des interventions sectorielles dans les industries de transformation du bois, du manioc et de l'huile de palme destinés à la consommation locale et à l'exportation.

L'assistance technique aux pays en développement dans le domaine des statistiques industrielles a pris différentes formes. Un projet visant à améliorer les capacités du Liban à produire des statistiques industrielles devrait être achevé en juin 2011. Grâce à l'appui de l'ONUDI, ce pays est à présent en mesure de réaliser un recensement industriel et de produire les données internationalement comparables dont il a besoin pour élaborer sa politique industrielle. Un séminaire de présentation du rapport est prévu après l'achèvement du projet. Dans le cadre d'une initiative similaire, un recensement des établissements industriels a été réalisé en 2010 en République-Unie de Tanzanie. Le fait que les gouvernements de ces deux pays aient demandé de reconduire ces deux projets montre bien qu'ils ont produit des résultats positifs. Dans le même temps, la phase de programmation de nouveaux projets a été approuvée pour le Cambodge, le Malawi, la République démocratique populaire lao et la Thaïlande. Une proposition de projet a également été acceptée pour le Nigéria et une autre proposition pour un projet régional comprenant l'Arabie saoudite, le Liban et la République arabe syrienne est à l'étude.

L'appui fourni par l'Unité des études statistiques n'a pas touché que les bénéficiaires externes. Une aide a également été accordée à d'autres structures de l'Organisation en ce qui concerne les volets relatifs aux statistiques des projets de coopération qu'elles gèrent. On peut citer à cet égard les enquêtes de l'ONUDI sur les investisseurs en Afrique, un projet visant à encourager les industries créatives au Bhoutan

et un autre destiné à aider l'Iraq à mettre en place des systèmes de données et des capacités d'analyse dans le domaine des agro-industries.

L'ONUDI a publié en 2010 un ouvrage utile intitulé *Industrial statistics: Guidelines and Methodology* portant sur les directives et la méthodologie dans le domaine des statistiques industrielles pour appuyer les activités de renforcement des capacités techniques et les programmes de formation. Avec plus de 250 pages, cet ouvrage passe en revue toute la gamme des méthodes statistiques pour la collecte, le traitement et l'analyse des données. Il décrit les registres d'entreprises pour les statistiques industrielles, ainsi que les différentes notions et définitions des éléments de données pour les enquêtes industrielles, contribue à l'élaboration des enquêtes économiques dans les pays en développement et propose des instruments de base pour la collecte de données. Il présente par ailleurs des modèles de questionnaires pour les grandes et petites enquêtes industrielles. Cette publication est conçue comme un manuel à l'usage des statisticiens qui participent aux programmes statistiques périodiques des bureaux de statistique nationaux et des ministères techniques.

Plusieurs pays ont bénéficié d'une aide durant l'année considérée pour le renforcement de leurs capacités de conception et de mise en œuvre de la politique industrielle. Au Viet Nam, l'ONUDI a fourni une assistance technique dans le cadre de l'initiative Unis dans l'action. Le projet consiste à renforcer le secteur public, notamment le Ministère de l'industrie et du commerce, et à élaborer des politiques industrielles techniquement solides et efficaces. Au cours de l'année 2010, l'ONUDI a aidé le ministère à mettre sur pied un groupe interministériel de la compétitivité industrielle pour servir de cadre de réflexion sur l'industrialisation et la compétitivité. Elle s'est notamment chargée de la formation et du recrutement des membres de ce groupe. Le groupe a entamé la rédaction du premier rapport sur la compétitivité industrielle du pays qui devrait déboucher sur des stratégies visant à stimuler la croissance et le changement structurel et à asseoir la place du Viet Nam sur la scène industrielle internationale. L'ONUDI s'est avérée être un acteur de premier plan dans le débat actuel sur l'industrialisation et la compétitivité du Viet Nam. L'Organisation a contribué au rapport intitulé *Vietnam Competitiveness 2010* (rapport sur la compétitivité du Viet Nam de 2010) et est représentée au Conseil consultatif. Le rapport est produit par une équipe dirigée par l'Institut central de gestion économique du Ministère de la planification et de l'investissement du Viet Nam et l'Asia

Competitiveness Institute de l'Université de Singapour. Le cadre conceptuel et l'orientation technique ont été assurés par l'Institute for Strategy and Competitiveness de la Harvard Business School de Boston (États-Unis d'Amérique).

Le projet de renforcement des capacités institutionnelles pour la compétitivité au Cap-Vert vise à consolider les capacités du secteur public pour lui permettre d'élaborer et d'appliquer une politique industrielle de diversification. L'ONUDI participe à l'initiative Unis dans l'action en fournissant des services de coopération technique au titre du volet relatif à l'encouragement de la croissance dans les communautés économiques. En 2010, elle a mis en place un service de recherche sur la compétitivité au Centre de la politique stratégique qui vient d'être créé. Les membres de cette structure ont reçu une formation sur la méthodologie de l'ONUDI pour l'analyse de la compétitivité industrielle et commerciale, ainsi que la compétitivité sectorielle et de la chaîne de valeur. Le rapport sur la compétitivité industrielle du Cap-Vert de 2010 est en voie d'achèvement et l'Organisation a entrepris des études sur plusieurs chaînes de valeur.

En Colombie, la première phase d'un projet sur le renforcement des capacités institutionnelles pour la compétitivité, financé conjointement par le Gouvernement colombien et l'ONUDI, est terminée. Alors que la recherche de nouveaux crédits pour la deuxième phase a commencé, on a déjà enregistré des résultats tangibles. L'ONUDI a mis sur pied un service de la compétitivité industrielle au sein du Ministère de l'industrie et a prodigué aux fonctionnaires une formation sur les indicateurs de la compétitivité industrielle et commerciale et l'analyse de la compétitivité sectorielle et de la chaîne de valeur. Cette formation a permis au Ministère d'élaborer la première version de son rapport sur la compétitivité industrielle qui sera finalisé et publié en 2011. L'ONUDI examine actuellement avec les autorités et le Département de la planification nationale la préparation et la mise en œuvre de la deuxième phase, en mettant l'accent sur la création d'un observatoire de la compétitivité commerciale et industrielle.

Enfin, un autre projet réussi, qui a été achevé en 2010, a consisté à renforcer les capacités du Centre du commerce de Palestine, de la Fédération palestinienne des industries et du Ministère de l'économie. Des spécialistes du Centre du commerce ont bénéficié d'une formation et d'une assistance pour recenser les produits et les marchés à l'exportation stratégiques susceptibles de renforcer la croissance des exportations de produits manufacturés.

» Recherche d'une politique: le cas de la Mongolie

La Mongolie est bien connue des consommateurs, particulièrement dans le monde industrialisé, pour le label que portent leurs tricots de luxe “Fait en pur cachemire de Mongolie” ou pour le grill mongol de leur quartier.

La viande rouge et la laine — qu'il s'agisse de yak, de mouton ou de chameau — figurent en effet parmi les principales exportations du pays, mais, à l'instar d'autres pays riches en ressources, la Mongolie exporte généralement ses matières premières plutôt que des articles manufacturés, ce qui lui fait perdre un fort potentiel de valeur ajoutée. Le secteur manufacturier représente à peine 4,3 % du PIB et n'emploie guère que 48 000 personnes sur une population de 3 millions d'habitants. L'autre contrainte qui s'exerce sur l'économie est l'écart entre la taille géographique du pays et sa population, un écart qui non seulement en fait un pays doté de l'une des populations les plus clairsemées du monde mais se traduit par d'importants frais de transport sur d'énormes distances.

Une de ses plus grandes richesses consiste en réserves minérales. La Mongolie possède de gros gisements de 80 minéraux différents et abrite certaines des réserves inexploitées de cuivre et d'or les plus importantes du monde. Elle détient également en abondance des gisements de charbon à coke, de minerai de fer, de spath fluor, de molybdène et de pétrole brut. Jusqu'à présent, la Mongolie s'est appuyée sur son secteur extractif pour

conduire sa croissance économique, mais la volatilité des prix des minéraux a contraint le Gouvernement à mettre sur pied toute une gamme de nouvelles activités industrielles. Pour que les niveaux de vie changent notablement, l'économie doit évoluer vers un appareil manufacturier concurrentiel, diversifié et à forte valeur ajoutée.

À la fin de 2010, l'ONUDI a mené à bien une étude sur les orientations stratégiques en matière de politique industrielle en Mongolie à l'issue d'une année d'intense collaboration avec le secteur privé et le secteur public de ce pays. L'objectif est double: il s'agit de définir une stratégie de développement industriel et de formuler des recommandations en matière de politique industrielle susceptibles d'aider à transformer en réalité les objectifs et les projets de développement industriel du Gouvernement mongol. La stratégie industrielle reposera sur deux piliers principaux consistant, pour le premier, à améliorer la qualité des produits manufacturés destinés à des créneaux commerciaux spécifiques et, pour le second, à promouvoir les produits mongols sur les marchés internationaux, par exemple au moyen d'expositions dans des foires spécialisées. L'étude a été

effectuée par une équipe d'experts spécialistes de la stratégie industrielle et des principaux secteurs industriels de l'extraction, des textiles et de la transformation de la viande. L'ONUDI a organisé deux séminaires à Oulan-Bator; le premier, qui se tenait en février, a traité des différentes options offertes aux parties prenantes tandis que le deuxième, qui s'est tenu en juin, a porté sur les conclusions préliminaires de l'équipe et la réaction des décideurs, des industriels locaux et des chercheurs.

L'étude s'intéresse à l'avantage relatif naissant de la Mongolie, en recourant à une méthodologie bien établie de l'ONUDI qui s'appuie sur les points forts de l'Organisation dans les domaines des statistiques, de la recherche et de l'analyse et vise à formuler des conseils pratiques sous forme d'une stratégie de développement industriel. On y évalue l'état actuel du secteur manufacturier et ses performances par rapport à d'autres pays se trouvant au même stade de développement et on y propose de nouveaux domaines d'avantages relatifs. Il est essentiel que la Mongolie renforce sa production manufacturière si elle veut surmonter les chocs liés à la volatilité des marchés des minéraux.

Le succès de la stratégie de développement industriel qui est proposée dépendra de la capacité du pays à gérer et à utiliser les recettes tirées de l'exploitation

minière et des choix qui seront faits quant aux minéraux à transformer. Toute décision tendant à appuyer des activités à valeur ajoutée de transformation des minéraux doit reposer sur une analyse technique et financière rigoureuse et tenir compte de la rentabilité de chaque investissement d'équipement. Il peut y avoir une grande disparité entre les options de valeur ajoutée et en ce qui concerne le profil temporel de l'investissement, de sorte que le choix des marchés pour l'exportation des minéraux transformés aura une incidence notable sur les résultats. Une banque de développement correctement réglementée et structurée ou un organisme similaire doit être institué pour fournir à l'industrie un financement à moyen terme. Le financement des petites et moyennes entreprises doit dépendre de leur performance.

La recherche d'une stratégie industrielle internationale de créneau, une sélection prudente des minéraux à transformer et une utilisation soucieuse de rendement du produit financier de l'extraction minière devraient aboutir, à moyen et à long terme, à une économie mongole beaucoup plus diversifiée. L'industrie manufacturière devrait retrouver le rôle — qu'elle avait antérieurement — de moteur principal de l'activité économique. La population mongole bénéficiera alors d'un meilleur emploi, de meilleurs revenus et d'une meilleure qualité de vie.

Généralités sur l'ONUDI

Taille et structure de l'Organisation

L'ONUDI, créée en 1966, est devenue une institution spécialisée des Nations Unies en 1985. Elle compte actuellement 173 États Membres. Une liste des États Membres est présentée aux pages 98 et 99.

Elle emploie environ 700 fonctionnaires au siège et dans d'autres bureaux. Le Directeur général de l'ONUDI, Kandeh K. Yumkella (Sierra Leone), a été reconduit par la Conférence générale à sa treizième session (7-11 décembre 2009) pour un nouveau mandat de quatre ans. Le montant total des opérations de l'ONUDI pour 2010-2011 est estimé à 375 millions d'euros. Au 31 décembre 2010, la valeur totale des programmes et des projets de coopération technique en cours de l'ONUDI se chiffrait à 772 millions de dollars des États-Unis. En 2010, la valeur des activités de coopération technique a atteint 153,5 millions de dollars. La structure de l'Organisation est présentée à la page 97.

Objectif primordial de l'ONUDI

L'objectif primordial de l'Organisation est de promouvoir le développement industriel durable dans les pays en développement ou en transition. À cette fin, l'ONUDI favorise également la coopération aux niveaux mondial, régional et national, de même qu'au niveau sectoriel.

Organes directeurs

L'ONUDI compte deux organes directeurs: la Conférence générale et le Conseil du développement industriel. Le Comité des programmes et des budgets est un organe subsidiaire du Conseil du développement industriel.

Conférence générale

Les États Membres de l'ONUDI se réunissent tous les deux ans à l'occasion de la Conférence générale, qui est l'organe directeur suprême de l'Organisation. La Conférence générale définit les principes directeurs et les orientations, approuve le budget et le programme de travail de l'ONUDI et nomme le Directeur général. Elle élit également les membres du Conseil du développement industriel et du Comité des programmes et des budgets. La treizième session de la Conférence générale a eu lieu du 7 au 11 décembre 2009.

La quatorzième session de la Conférence générale est prévue du 28 novembre au 2 décembre 2011.

Conseil du développement industriel

Le Conseil du développement industriel, qui compte 53 membres, examine la mise en œuvre du programme de travail et l'exécution des budgets ordinaire et opérationnel, et fait des recommandations à la Conférence générale au sujet des orientations générales et de la nomination du Directeur général.

Le Conseil se réunit une fois pendant les années où la Conférence générale tient une session et deux fois les autres années. La trente-septième session du Conseil a eu lieu du 10 au 12 mai 2010 et la trente-huitième session du 24 au 26 novembre 2010.

Comité des programmes et des budgets

Le Comité des programmes et des budgets, qui comprend 27 membres, est un organe subsidiaire du Conseil. Il se réunit une fois par an pour aider le Conseil à élaborer et à examiner le programme de travail, les budgets et d'autres questions financières. La vingt-sixième session du Comité s'est tenue les 7 et 8 septembre 2010.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Adjoint du Directeur général

- Bureau des services de contrôle interne, IOS
- Bureau des affaires juridiques, LEG
- Bureau pour le changement et la rénovation organisationnelle, COR
- Point focal pour l'éthique et la responsabilisation

- Groupe de la coordination et de la planification stratégiques, ODG/OSC
- Groupe de l'évaluation, ODG/EVA
- Secrétariat des organes directeurs, ODG/PMO
- Bureaux de l'ONUDI à Bruxelles, Genève et New York, ODG/BRS, ODG/GVA, ODG/NYK

Division de l'élaboration des programmes et de la coopération technique, PTC

Service du développement de l'agrobusiness, PTC/AGR

Service d'appui au secteur privé et à la promotion des investissements et de la technologie, PTC/BIT

Service du renforcement des capacités commerciales, PTC/TCB

Service de l'énergie et du changement climatique, PTC/ECC

Service de la gestion de l'environnement, PTC/EMB

Service du Protocole de Montréal, PTC/MPB

Bureau du suivi des résultats des programmes, PTC/BRM

Bureau des programmes régionaux, PTC/BRP

- Programme pour l'Afrique, PTC/BRP/AFR
- Programme pour les pays arabes, PTC/BRP/ARB
- Programme pour l'Asie et le Pacifique, PTC/BRP/ASP
- Programme pour l'Europe et les nouveaux États indépendants, PTC/BRP/EUR
- Programme pour l'Amérique latine et les Caraïbes, PTC/BRP/LAC

Bureaux hors siège, PTC/FLD

Division de la recherche stratégique, de l'assurance qualité et de la promotion, SQA

Service des politiques de développement, de la statistique et de la recherche, SQA/DPR

Service des relations avec les donateurs et de l'assurance qualité, SQA/DRQ

Groupe de la promotion et de la communication, SQA/ACG

Division de la gestion générale et de l'appui aux programmes, PSM

Service de la gestion des ressources humaines, PSM/HRM

Services financiers, PSM/FIN

Services de gestion de l'information et des communications, PSM/ICM

Services d'appui aux opérations, PSM/OSS

Au 1^{er} avril 2011

L'ONUDI dans le monde

En 2010, l'ONUDI a géré dans le monde entier un réseau de bureaux extérieurs comprenant 29 bureaux régionaux et bureaux de pays, dont certains couvrent plus d'un pays. En outre, 17 comptoirs de l'ONUDI étaient opérationnels en 2010. L'ONUDI a également un bureau de son Représentant spécial pour l'Iraq, un bureau dirigé par un conseiller industriel hors classe en République démocratique du Congo, première étape vers l'établissement d'un bureau de pays, et un centre pour la coopération régionale en Turquie.

ÉTATS MEMBRES DE L'ONUDI

Afghanistan	Bolivie (État plurinational de)	Chypre	Géorgie	Jamahiriya arabe libyenne
Afrique du Sud	Bosnie-Herzégovine	Danemark	Ghana	Jamaïque
Albanie	Botswana	Djibouti	Grèce	Japon
Algérie	Brésil	Dominique	Grenade	Jordanie
Allemagne	Bulgarie	Égypte	Guatemala	Kazakhstan
Angola	Burkina Faso	El Salvador	Guinée	Kenya
Arabie saoudite	Burundi	Émirats arabes unis	Guinée-Bissau	Kirghizistan
Argentine	Cambodge	Équateur	Guyana	Koweït
Arménie	Cameroun	Érythrée	Haïti	Lesotho
Autriche	Cap-Vert	Espagne	Honduras	Liban
Azerbaïdjan	Colombie	Éthiopie	Hongrie	Libéria
Bahamas	Comores	ex-République yougoslave de Macédoine	Inde	Lituanie
Bahreïn	Congo	Fédération de Russie	Indonésie	Luxembourg
Bangladesh	Costa Rica	Fidji	Iran (République islamique d')	Madagascar
Barbade	Côte d'Ivoire	Finlande	Iraq	Malaisie
Bélarus	Croatie	France	Irlande	Malawi
Belgique	Cuba	Gabon	Israël	Maldives
Belize	Chili	Gambie	Italie	Mali
Bénin	Chine			Malte
Bhoutan				

Un réseau mondial de bureaux de promotion des investissements et de la technologie et d'unités pour la promotion des investissements favorise les flux de technologies et d'investissements vers les pays en développement et en transition. Plusieurs centres internationaux de technologie à différents stades de développement travaillent par ailleurs en coopération étroite avec les bureaux de promotion des investissements et de la technologie.

En outre, de nombreux centres nationaux pour une production plus propre (CNPP) et programmes nationaux pour une production propre ont été mis en place par l'ONUDI, et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et d'autres sont en cours de création.

L'ONUDI a aussi des bureaux de liaison à Bruxelles (Union européenne), à Genève (Organisation des Nations Unies) et à New York (Organisation des Nations Unies).

Maroc	Panama	République	Samoa	Tonga
Maurice	Papouasie-Nouvelle-	démocratique	Sao Tomé-et-Principe	Trinité-et-Tobago
Mauritanie	Guinée	populaire lao	Sénégal	Tunisie
Mexique	Paraguay	République	Serbie	Turkménistan
Monaco	Pays-Bas	dominicaine	Seychelles	Turquie
Mongolie	Pérou	République populaire	Sierra Leone	Ukraine
Monténégro	Philippines	démocratique de	Slovaquie	Uruguay
Mozambique	Pologne	Corée	Slovénie	Vanuatu
Myanmar	Portugal	République tchèque	Somalie	Venezuela
Namibie	Qatar	République-Unie de	Soudan	(République
Népal	République arabe	Tanzanie	Sri Lanka	bolivarienne du)
Nicaragua	syrienne	Roumanie	Suède	Viet Nam
Niger	République	Royaume-Uni de	Suisse	Yémen
Nigéria	centrafricaine	Grande-Bretagne et	Suriname	Zambie
Norvège	République de Corée	d'Irlande du Nord	Swaziland	Zimbabwe
Nouvelle-Zélande	République de	Rwanda	Tadjikistan	
Oman	Moldova	Sainte-Lucie	Tchad	
Ouganda	République	Saint-Kitts-et-Nevis	Thaïlande	
Ouzbékistan	démocratique du	Saint-Vincent-et-les	Timor-Leste	
Pakistan	Congo	Grenadines	Togo	

Abréviations

ACP	Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique	ONU	Organisation des Nations Unies
AfriPANet	Réseau ONUDI-Afrique des agences de promotion des investissements	ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
AIDA	Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique	ONU-HABITAT	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique	PCB	polychlorobiphényles
APE	accord de partenariat économique	PGI	progiciel de gestion intégré
BQSP	Programme de promotion de la qualité au Bangladesh	PIB	Produit intérieur brut
BSTP	Programme relatif aux bourses de sous-traitance et de partenariat	PMA	pays les moins avancés
CAD	Comité d'aide au développement	PME	petite et moyenne entreprise
CAMI	Conférence des ministres africains de l'industrie	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
CCI	Centre du commerce international	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
CCS	Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination	POP	polluants organiques persistants
CEA	Commission économique pour l'Afrique	SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	SAICM	Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	SID	Société internationale pour le développement
CITEH	Centre international pour la technologie de l'utilisation de l'énergie de l'hydrogène	StEP	résoudre le problème des déchets d'équipements électriques et électroniques
CIV	Centre international de Vienne	STI	stratégie du pays dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation
CNPP	centres nationaux pour une production plus propre	UA	Union africaine
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	UE	Union européenne
COAST	collaboration pour un tourisme durable	UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe	UIT	Union internationale des télécommunications
CUA	Commission de l'Union africaine	UNU	Université des Nations Unies
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	UNU-MERIT	Centre de recherche et de formation économique et sociale de Maastricht pour l'innovation et la technologie de l'Université des Nations Unies
FEM	Fonds pour l'environnement mondial	UNU-WIDER	Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement de l'Université des Nations Unies
FIDA	Fonds international de développement agricole	VAM	valeur ajoutée dans le secteur manufacturier
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement		
HCFC	hydrochlorofluorocarbones		
HP	Hewlett-Packard		
ID3A	Initiative pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique		
ISO	Organisation internationale de normalisation		
MPE	meilleure pratique environnementale		
MTD	meilleure technique disponible		
NORAD	Agence norvégienne de coopération pour le développement		
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques		
ODI	Institut du développement outre-mer		
OIT	Organisation internationale du Travail		
OMC	Organisation mondiale du commerce		
OMD	objectifs du Millénaire pour le développement		
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle		
OMT	Organisation mondiale du tourisme		
ONG	Organisation non gouvernementale		



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Centre international de Vienne, Boîte postale 300, 1400 Vienne (Autriche)

Téléphone: (+43-1) 26026-0, Télécopie: (+43-1) 26926-69

Courrier électronique: unido@unido.org, Site Web: www.unido.org